

**DOSSIER DE PRESSE**

**CAMPAGNE SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE  
du 31 janvier au 4 février 1994**

**LANCEMENT, LE 27 JANVIER 1994**

**Préparé par : Monique Larochelle  
Direction des communications  
25 février 1994**

CANQ  
TR  
BSM  
CO  
233

331953

**Campagne sur la sécurité routière  
dans le transport scolaire  
Du 31 janvier au 4 février 1994**

**CONTEXTE**

Le 20 décembre 1993, la version préliminaire d'un plan d'organisation d'une rencontre de presse, par le ministre d'alors, M. Sam L. Elkas, a été présentée à son attachée de presse. Cette rencontre de presse aurait porté sur la contribution du Ministère de 1.5 millions \$ pour la sécurité dans le transport scolaire et plus particulièrement pour le bras d'éloignement.

Lors de cette rencontre de presse, le Ministre aurait également fait le point sur les actions accomplies par le Ministère en transport scolaire depuis un an. Le communiqué à cet effet était déjà rédigé et prêt à être publié.

Toutefois, le Conseil des Ministres n'a pas accepté de verser de contribution pour le bras d'éloignement et le tout a été annulé. Une décision a été prise subséquemment, à l'effet d'émettre un communiqué lors de la campagne de sécurité en transport scolaire à la fin janvier 1994, ce qui a été fait le 27 de ce mois. Ce communiqué portait notamment sur la contribution du Ministère à la campagne — son action quant à la formation des conducteurs et conductrices d'autobus — la formation des régisseurs et modification des parcours pour éviter les traverses devant l'autobus — la consultaiton auprès des partenaires quant au règlement sur les véhicules automobiles affectés au transport des écoliers. Le communiqué est joint en annexe.

**LANCEMENT DE LA CAMPAGNE**

Le 27 janvier 1994, lors du lancement de la campagne, Monsieur Gordon Smith, directeur du transport terrestre des personnes, représentait le Ministère. Les médias présents étaient : CFCM-TV, (TVA-Québec), Le Soleil et le Journal de Québec.



MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
CENTRE DE DOCUMENTATION  
700, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST,  
21<sup>e</sup> ÉTAGE  
QUÉBEC (QUÉBEC) - CANADA  
G1R 5H1

Gen  
CAWQ  
TR  
BSM  
CO  
233

## RÉACTIONS DANS LES MÉDIAS ÉCRITS (Quotidiens) ET ÉLECTRONIQUES

Le tableau qui suit démontre clairement la visibilité que la campagne a eue dans les médias quotidiens écrits et électroniques, par endroits et par thèmes.

Visibilité dans les médias : 32 occurrences			
ENDROIT	Médias écrits	Médias élect.	Total
Québec	2	11	13
Saguenay — Lac Saint-Jean	3	8	11
Montréal	1	5	6
Sherbrooke	<u>2</u>	<u>0</u>	<u>2</u>
<b>TOTAL :</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>32</b>

PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS	Médias écrits	Médias élect.	Total
Sensibilisation à la sécurité . enfants 5-9 ans : 5 + 3 = 8 . automobilistes : 6 + 2 = 8 . parents : 4 + 1 = 5	15	6	21
Référence au rapport Bouliane	5	11	16
Mention du M.T.Q. —	3	3	6
Intérêt purement régional	2	9	11
Aucun accident mortel en 1993	3	6	9
Formation des conducteurs	5	4	9
Nombre d'enfants décédés entre 88 et 92	2	6	8
Nombre de traverses	2	4	6

Brigadiers adultes	2	2	4
Nez plat	0	1	1
Permis de conduire spécifique	0	1	1
Bras d'éloignement	0	0	0

**NOTE** : Plusieurs thèmes sont abordés dans un même article ou transcriptions et leur nombre n'est pas concordant avec le nombre d'occurrences

ENTREVUES AVEC M. BOULIANE : 5 (incluses dans la compilation ci-haut)

Québec : 2 (CFCM-TV et CJRP)  
 Montréal : 3 (TVA, CJMS, SRC-R)

APPELS DES JOURNALISTES : Aucun (Québec et Montréal)

### RÉACTIONS DANS LES MÉDIAS HEBDOMADAIRES

Visibilité dans les hebdomadaires écrits : 80

ENDROIT	ARTICLES
Montréal — Québec	37
Québec — Chaudière-Appalaches	9
Mauricie — Bois-Francs	8
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine — Bas St-Laurent	7

Saguenay — Lac St-Jean	6
Abitibi-Témiscamingue	6
Estrie	3
Outaouais	2
Laurentides — Lanaudière	<u>2</u>
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>

### PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS

Presque tous les hebdomadaires reprennent plus ou moins le contenu des communiqués transmis par l'ATEQ le 27 janvier, en collaboration avec Transports Québec, la SAAQ et AXE Assurances. Ils apportent aussi des précisions spécifiques quant à la campagne dans leur région.

### ANALYSE SUCCINTE DES RÉACTIONS DANS LES MÉDIAS MÉDIAS QUOTIDIENS

À la lumière des chiffres ci-haut, on peut tirer de multiples conclusions. En voici quelques-uns :

- La visibilité dans les médias électroniques a été 2 1/2 fois plus grande que dans les médias écrits
- La campagne avait pour thème *Quant tu descends de l'autobus, éloigne-toi* et s'adressait d'abord aux enfants de la maternelle et du primaire (5 ans à 9 ans), mais s'adressait aussi aux parents et aux automobilistes. C'est surtout ce message de sensibilisation qui a bénéficié d'une plus grande visibilité dans les médias.

Quant au rapport du coroner Bouliane, il a eu beaucoup de «retentissements» dans les médias lors de son dépôt et a eu non moins «d'échos» par la suite dans les médias. Les journalistes ont donc fait référence à ce rapport à quelque 6 reprises (2<sup>e</sup> thème en importance).

**NOTE :** Une polémique a porté sur la différence des chiffres du coroner et de la SAAQ quant au nombre de décès entre 88 et 92, ce qui a fait de nombreuses manchettes. Nous verrons plus loin comment les thèmes du rapport abordés par le MTQ ont été traités.

Le MTQ a été cité à 6 reprises seulement et surtout en tant que partenaire dans la campagne.

Pour ce qui concerne les thèmes abordés par le Ministère dans le communiqué du 27 janvier, les médias les ont traités ainsi :

formation de conducteurs et conductrices d'autobus : en général, il a été question de la fonction du programme d'une façon positive ou neutre. Toutefois, une aussi grande place a été accordée aux chauffeurs mécontents du coût qu'ils ont à déboursier pour ces cours.

formation des régisseurs : il a surtout été question des 18 000 enfants qui ont à traverser devant l'autobus, «que» 18 000 selon le président de l'ATEQ, et «encore» 18 000 selon le coroner Bouliane. Les médias ont généralement réagi d'une façon positive au fait que le nombre de traverses a beaucoup diminué et est même en chute libre», selon l'un d'eux.

véhicules affectés au transport des écoliers : les journalistes ont fait mention du nez plat des autobus une seule fois et par M. Bouliane en entrevue. Aucune mention n'a été faite quant au bras d'éloignement, ce qui est fort étonnant. Même le coroner n'en a pas parlé! Le bilan sans tache pour l'année 93 y est certainement pour quelque chose, ainsi que la forte diminution des traverses devant les autobus.

D'une façon générale, on pourrait avancer que c'est le thème de la campagne, la sensibilisation à la sécurité qui a fait les manchettes des médias : meilleur bilan, moins de traverses, ainsi que les cours pour chauffeurs et leur mécontentement et, finalement, polémique autour des chiffres du coroner et de la SAAQ sur le nombre de décès entre 88 et 92.

Si le Ministère n'a pas reçu beaucoup d'éloges, il n'a pas non plus été blâmé, réactions assez neutres finalement face au MTQ. Bien sûr, une rencontre de presse avec les journalistes leur donnant plus de détails sur les actions prises par le MTQ aurait eu plus d'impact, mais ceci n'a pas été possible compte tenu des circonstances: nouveau ministre et subvention non accordée pour le bras d'éloignement, ce dernier point ayant été promis antérieurement par M. Elkas.

### **MÉDIAS HEBDOMADAIRES**

La couverture dans les médias hebdomadaires est sans contredit beaucoup plus importante que dans les quotidiens : (médias écrits) 80 articles vs 8. Le contenu des articles dans les hebdomadaires est informatif quant à la campagne à presque 100 % et couvre les activités spécifiques aux commissions scolaires du milieu.

**TABLE DES MATIÈRES**

## TABLE DES MATIÈRES

### 1. COUPURES DE PRESSE DANS LES QUOTIDIENS

**Jeudi, le 27 janvier 1994**

Transport scolaire - Semaine Nationale  
LE QUOTIDIEN - Chicoutimi

**Vendredi, le 28 janvier 1994**

Transport d'écoliers; meilleur bilan depuis l'enquête Bouliane  
LA PRESSE - Montréal

Le nombre d'écoliers qui passent devant l'autobus est en chute libre  
LE SOLEIL

**Samedi, le 29 janvier 1994**

«Le transport scolaire est trop souvent décrié en des termes alarmistes»  
JOURNAL DE QUÉBEC

Semaine de la sécurité routière - Écoles et transporteurs s'unissent  
LE QUOTIDIEN - Roberval

**Mercredi, le 2 février 1994**

Transport scolaire  
LA TRIBUNE - Sherbrooke

**Jeudi, le 3 février 1994**

Sécurité en transport scolaire - Les chauffeurs d'autobus peuvent aussi s'exprimer  
LE QUOTIDIEN - Alma

## 1.1 COUPURES DE PRESSE DANS LES HEBDOMADAIRES

Voir les coupures ci-jointes classées par ordre chronologique

## 2. SYNOPSIS RADIOS-TÉLÉVISIONS

### Jeudi, le 27 janvier 1994

CKVL	R	Montréal	12:00	(transcription)
CJMF-FM	R	Québec	17:30	(transcription)
CBV	R	Québec	08:50	(transcription)
CBV	R	Québec	16:11	(transcription)
CHRC	R	Québec	16:19	(transcription)
TVA	TV	Québec	18:00	(transcription)
CHRC	R	Québec	13:00	(idem 16:19)
CKRS	TV	Chicoutimi	18:30	(intérêt régional)
CJPM	TV	Chicoutimi	18:00	(intérêt régional)

### Vendredi, le 28 janvier 1994

TVA	TV	Montréal	06:37	(transcription)
CKRL-FM	R	Québec	17:30	(transcription)

### Dimanche, le 30 janvier 1994

CKVL	R	Québec	09:35	(cassette audio)
------	---	--------	-------	------------------

### Lundi, le 31 janvier 1994

TVA	TV	Montréal	23:00	(transcription)
CHRL	R	Roberval	08:15	(intérêt régional)
CJMS	R	Montréal	19:00	(transcription)
CKMI	TV	Québec	19:00	(transcription)
CBV	R	Chicoutimi	17:16	(cassette audio)
TVA	TV	Québec	18:00	(transcription)
CHLT	R	Sherbrooke	16:15	(transcription)

**Mardi, le 1er février 1994**

CJMT	R	Chicoutimi	06:00	(intérêt régional)
CKRS	TV	Chicoutimi	18:30	(intérêt régional)
CJRP	R	Québec	07:00	(transcription)
TVA	TV	Montréal	08:45	(transcription)

**Jeudi, le 3 février 1994**

CJMT	R	Chicoutimi	09:15	(intérêt régional)
CJMT	R	Chicoutimi	06:00	(intérêt régional)

**3. TRANSCRIPTIONS D'ENTREVUES****Jeudi, le 27 janvier 1994**

Transport scolaire  
CKVL - Montréal

Campagne de sécurité  
CJMF-FM - Québec

Campagne sécurité  
CBV - Québec

Campagne de sécurité dans le transport scolaire  
CBV - Québec

Transporteurs scolaires : fiche sans tache pour 92-93  
CHRC - Québec

Chauffeurs d'autobus scolaires mécontents ces jours-ci...  
TVA - TV - Québec

**Vendredi, le 28 janvier 1994**

Cours obligatoire pour les chauffeurs d'autobus scolaires  
TVA - Montréal

Fiche sans tache  
CKRL - FM - Québec

**Lundi, le 31 janvier 1994**

Le coroner Bouliane contredit les chiffres de la SAAQ  
CJMS - Montréal

SAAQ : criticized by access to information commission  
CKMI - TV - Québec

Nouvelle querelle entre la SAAQ et Bouliane  
TVA - TV - Québec

La formation des chauffeurs d'autobus préoccupe  
CHLT - Sherbrooke

La SAAQ accusée de publier des chiffres erronés  
TVA - Montréal

**Mardi, le 1<sup>er</sup> février 1994**

Chiffres erronés à la SAAQ selon le coroner Bouliane  
CJRP - Québec

Bouliane et RAAQ vs nombre de décès en transport scolaire  
TVA - Montréal

**4. Cassettes audio****Jeudi, le 20 janvier 1994**

Cours de formation pour conducteurs et conductrices d'autobus  
S.R.C. R Montréal  
(disponible à la Direction des communications S.R.P.M.- Est)

**Dimanche, le 30 janvier 1994**

La 6<sup>e</sup> campagne provinciale de la sécurité dans le transport scolaire  
CKVL R Montréal  
(disponible à la Direction des communications S.R.P.M. - Est)

**Lundi, le 31 janvier 1994**

**Sécurité dans le transport scolaire**

**CBJ R Chicoutimi**

**(disponible à la Direction des communications S.R.P.M. - Est)**

## **5. ANNEXES**

- I- Communiqué du 27 janvier 1994 - Direction des communications -  
Le ministère des transports collabore activement à la campagne de  
sécurité routière dans le transport scolaire
- II- Page frontispice d'un cahier joint à The Gazette  
Sécurité à la Direction des communications S.R.P.M.- Est)
- III- Deux communiqués dont la source est l'ATEQ —  
Campagne de sécurité dans le transport scolaire - Les transporteurs  
vous disent : prudence

**COUPURES DE PRESSE**

**MÉDIAS QUOTIDIENS**

LE QUOTIDIEN, Jeudi 27 janvier 1994 7

## Transport scolaire

## Semaine nationale

CHICOUTIMI (CD) — Plusieurs activités seront organisées par les transporteurs scolaires des Commissions scolaires de Chicoutimi, de Valin et de la Baie des Ha! Ha! pendant la campagne de sécurité en transport scolaire qui se tiendra du 31 janvier au 4 février sous le thème «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!»

Pour les enfants, le concours «Sécuri-bourse» promet d'être attrayant. Effectivement, il a été créé dans le but de permettre aux élèves de réaliser des actions innovatrices concernant l'apprentissage des règles de sécurité en transport scolaire.

Tous les projets devront être réalisés avant le 21 juin. Une bourse de 200\$ par commission scolaire sera remise à l'école dont le projet aura été retenu «gagnant» par le comité de sécurité en transport scolaire.

Aussi, parmi les classes qui auront vécu une activité de sécurité, les enfants pourront participer au tirage de trois bicyclettes et de trois crédits-voyages de 100\$.

Ces concours seront ponctués par une campagne de sensibilisation, donnée par les conducteurs et les enseignants, entre le 1er et le 4 février, portant sur les éléments de sécurité à respecter dans ou autour d'un véhicule scolaire. A cela, s'ajoute une programme éducatif pour chacun des niveaux d'enseignement avec projection de vidéos pertinents et remise de matériel didactique.

Quant aux conducteurs d'autobus, ils bénéficieront d'une période de perfectionnement. Enfin, de février à avril, des exercices d'évacuation d'autobus scolaires seront offerts aux écoles intéressées. En mars et en avril, un programme d'initiation à la sécurité sera offert aux élèves de niveau préscolaire au moment de leur transport en autobus.

Pendant la campagne, les transporteurs scolaires, assistés des trois commissions scolaires, remettront aux écoliers un autocollant les incitant à adopter un comportement sécuritaire aux abords des véhicules scolaires.

Les transporteurs souhaitent non seulement sensibiliser les enfants, mais aussi les parents à qui ils demandent de rappeler régulièrement à leurs jeunes les principales règles de sécurité à observer dans le transport scolaire.

Quant aux automobilistes, les transporteurs leur rappellent

l'importance d'immobiliser leur véhicule près d'un autobus dont les feux intermittents sont en fonction. Egalement, ils leur demandent de respecter les limites de vitesse dans les zones scolaires.

La campagne de sécurité se tient sous la présidence de M. Yvon Roy.

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, rappelons que 400 véhicules sillonnent les routes pour mener la clientèle scolaire à bon port.

Le nombre d'accidents graves reliés à la sécurité, comparé au nombre d'usagers du système, est faible. Reste qu'un accident est toujours possible. Devant une telle éventualité, il faut savoir quoi faire. La connaissance des règles de sécurité peut alors sauver la vie.

# Transport d'écoliers : meilleur bilan depuis l'enquête Bouliane

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Il y a deux ans, 160 000 élèves québécois devaient passer devant leur autobus, au retour de l'école. C'était avant l'enquête du coroner Marc-André Bouliane sur les nombreux décès reliés au transport scolaire. Ses déclarations, parfois mordantes, ne sont pas restées lettre morte : ils ne sont plus que 18 000 à le faire, affirme l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ).

« Son enquête a eu le mérite de réunir tous les intervenants pour prendre conscience du problème. En bout de piste, il y a eu une certaine concertation », a déclaré hier le président de l'ATEQ, Jean-Pierre Brunet, à l'occasion du lancement de la sixième campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire.

À l'été 1992, Me Bouliane avait semé l'irritation dans le monde scolaire et politique en forçant trois ministres et les directeurs généraux des 120 commissions scolaires du Québec à venir expliquer, devant lui, les mesures de préventions susceptibles d'être adoptées afin de diminuer le nombre de décès d'écoliers.

Selon les chiffres fournis hier, en conférence de presse, par la Société de l'assurance automobile

du Québec, six élèves ont perdu la vie depuis 1988 après avoir été écrasés par un autobus d'écoliers. Le bureau du coroner en rapporte pourtant deux fois plus (15) durant la même période, sans compter les enfants non-passagers qui ont péri dans les mêmes circonstances. Personne à la SAAQ n'a pu être joint pour expliquer cette différence.

Depuis la fin de l'enquête de Me Bouliane, aucun décès n'a été rapporté, mais les incidents se sont multipliés un peu partout, rapporté ce dernier.

« On dit qu'il en reste seulement 18 000, mais moi je dis qu'il en reste encore 18 000 et ça m'inquiète », a mentionné Me Bouliane. Je reçois encore beaucoup d'appels de parents qui me rapportent des situations inadmissibles. Comme dans la région de Saint-Pierre-de-Montmagny, où des enfants de 5-6 ans doivent traverser une route où la vitesse moyenne des véhicules est de 126 kmh, alors que la limite est de 90 kmh. »

Me Bouliane avoue avoir du mal à comprendre que plusieurs commissions scolaires, à défaut d'éliminer les traverses d'écoliers en modifiant les parcours, n'embauchent pas de brigadiers adultes. Trente-cinq commissions scolaires l'ont déjà fait en se servant de programmes gouvernemen-

taux, sans que ça coûte une fortune, affirme-t-il.

Bâtie sur le thème « Quand-tu descends de l'autobus, éloigne-toi », la campagne de sécurité routière dans le transport scolaire vise à rejoindre les 5-9 ans, le groupe d'âge le plus susceptible d'être impliqué dans un accident.

Les automobilistes seront également sensibilisés par la diffusion de messages publicitaires. L'an passé, 1200 conducteurs ont été arrêtés après avoir omis d'immobiliser leur véhicule devant un autobus d'écoliers dont les feux clignotants étaient en fonction. « C'est un bilan qui s'améliore », note M. Brunet, ajoutant que ces incidents ont de plus en plus tendance à survenir en zones résidentielles.

Dans la même veine, le ministre des Transports veillera à ce que les 10 000 conducteurs d'autobus d'écoliers aient suivi, d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 1995, un programme de formation portant sur « les connaissances et les habiletés à acquérir afin d'assurer une sécurité maximale aux élèves ». « Un programme unique en Amérique du Nord », tient-on à préciser.

# Le nombre d'écoliers qui passent devant l'autobus est en chute libre

QUÉBEC — Il y a deux ans, 160 000 élèves québécois devaient passer devant leur autobus d'écoliers au retour de l'école. C'était avant l'enquête-fleuve du coroner Marc-André Bouliane sur les nombreux décès reliés au transport scolaire. Ses déclarations, parfois mordantes, ne sont pas restées lettre morte : ils ne sont plus que 18 000 à le faire, affirme l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ)

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

« Son enquête a eu le mérite de réunir tous les intervenants pour prendre conscience du problème. En bout de piste, il y a eu une certaine concertation », a déclaré hier au SOLEIL le président de l'ATEQ, Jean-Pierre Brunet, à l'occasion du lancement de la 6e campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire.

À l'été 92, Me Bouliane avait semé l'irritation dans le monde scolaire et politique en forçant trois ministres et les directeurs généraux des 120 commissions scolaires du Québec à venir expliquer devant lui les mesures de préventions susceptibles d'être adoptées afin de diminuer le nombre de décès d'écoliers.

Selon les chiffres fournis hier, en conférence de presse, par la Société de l'Assurance automobile du Québec, six élèves ont perdu la

vie depuis 88 après avoir été écrasés par un autobus d'écoliers. Le bureau du coroner en rapporte pourtant deux fois plus (13) durant la même période, sans compter les enfants non passagers qui ont péri dans les mêmes circonstances. Personne à la SAAQ n'a pu être joint pour expliquer cette différence criante.

Depuis la fin de l'enquête de Me Bouliane, aucun décès n'a été rapporté, mais les incidents se sont multipliés un peu partout, rapporte ce dernier.

« On dit qu'il en reste seulement 18 000, mais moi je dis qu'il en reste encore 18 000 et ça m'inquiète », mentionne au SOLEIL Me Bouliane. Je reçois encore beaucoup d'appels de parents qui me rapportent des situations inadmissibles. Comme dans la région de Saint-Pierre de Montmagry où

des enfants de cinq-six ans doivent traverser une route où la vitesse moyenne des véhicules est de 126 km/h, alors que la limite est de 90 km/h. »

Me Bouliane avoue avoir du mal à comprendre que plusieurs commissions scolaires, à défaut d'éliminer les traverses d'écoliers en modifiant les parcours, n'embauchent pas de brigadiers adultes. Trente-cinq commissions scolaires l'ont déjà fait en se servant de programmes gouvernementaux, sans que ça coûte une fortune, affirme-t-il.

## Cours pour les conducteurs

Bâtie sur le thème « Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi », la campagne de sécurité routière dans le transport scolaire vise à rejoindre les cinq-neuf ans, le groupe d'âge le plus susceptible d'être impliqué dans un accident.

Les automobilistes seront également sensibilisés par la diffusion de messages publicitaires. L'an passé, 1200 conducteurs ont été arrêtés après avoir omis d'immobiliser leur véhicule devant un autobus d'écoliers dont les feux

clignotants étaient en fonction. « C'est un bilan qui s'améliore », note M. Brunet, ajoutant que ces incidents ont de plus en plus tendance à survenir en zones résidentielles.

Dans la même veine, le ministère des Transports veillera à ce que les 10 000 conducteurs d'autobus scolaires aient suivi, d'ici au 1er juillet 95, un programme de formation portant sur « les connaissances et les habiletés à acquérir afin d'assurer une sécurité maximale aux élèves ». « Un programme unique en Amérique du Nord », tient-on à préciser.

Me Bouliane ne croit pas que ces cours soient la solution à tous les maux. « Ce n'est pas la formation des conducteurs qui est en cause, même si on mettait des docteurs en médecine, les enfants, on ne les voit pas lorsqu'ils passent devant l'autobus. »

Malgré son expertise, le coroner Bouliane n'a pas été appelé à prendre part à l'élaboration de la campagne de prévention gouvernementale.

SAMEDI 29 JANVIER 1994 / JOURNAL DE QUEBEC 15

## «Le transport scolaire est trop souvent décrié en des termes alarmistes»

YVES LECLERC

Le transport d'écoliers est décrié plus souvent qu'à son tour en des termes alarmistes qui, malheureusement, à force d'être répétés, s'ancrent dans l'esprit de la population. Aussi, au moindre incident, toujours malheureux et, bien sûr, de trop, quelques témoins s'empressent à dire: "On l'avait bien dit".

Pour M. Jean-Pierre Brunet, président de l'Association du transport scolaire du Québec (ATEQ), le transport d'écoliers est sécuritaire et il ne doit pas en demeurer. D'ailleurs, au cours de l'année scolaire 1992-1993, un journaliste n'a eu à traiter du transport d'écoliers relativement à des accidents malheureux, car aucun accident mortel touchant un véhicule transportant des écoliers et un élève transporté n'a été signalé, a-t-il fait savoir, jeudi, à Québec, à l'occasion du lancement de la sixième campagne provinciale de sécurité dans le transport d'écoliers.

La campagne de cette année a pour objectif de rappeler aux jeunes âgés de cinq à neuf ans que le danger potentiel se situe aux abords des autobus et plus particulièrement au moment de la descente ou de l'embarquement. Le thème de cette année est «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!»

Un demi-million d'autocollants à l'effet seront distribués aux écoliers entre le 31 janvier et le 4 février. Les statistiques de l'ATEQ montrent que cette clientèle, des cinq à neuf ans, est la plus exposée à un risque d'accident lié aux autobus d'écoliers.

Une vidéocassette, produite par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), intitulée «Les Bana-

nes en bus», et mettant en vedette une bande de jeunes bien connus des écoliers sera aussi présentée dans les écoles qui en feront la demande. Un message publicitaire, qui veut attirer l'attention des automobilistes, sur leur comportement en présence de véhicules transportant des écoliers, sera diffusée sur les différents réseaux de télévision au cours de la campagne.

Une des nouveautés de cette année sera l'obligation pour les 10.000 conducteurs d'autobus du Québec de suivre une série de cinq cours de trois heures sur les différents aspects de sécurité entourant le transport d'écoliers. Ils devront suivre cette série de cours d'ici le 1er juillet 1995, s'ils veulent poursuivre la carrière à l'avenir.

«Et ça, c'est un des effets directs de l'enquête publique sur le transport d'écoliers demandée par le coroner Boulianne», a mentionné M. Brunet en entrevue. «Ces audiences ont permis à tous les spécialistes du milieu de se rencontrer et de discuter de sécurité. Ça faisait quatre ans que l'on réclamait une enquête de ce genre et il était temps qu'elle se fasse», a précisé le président de l'ATEQ, satisfaite des résultats et en réponse à ceux qui ont critiqué l'attitude du coroner Bouliane dans ce dossier.

LE QUOTIDIEN, samedi 29 janvier 1994 — 5

*Semaine de la sécurité scolaire*

# Ecoles et transporteurs s'unissent

*par Jacques Girard*

**ROBERVAL (JG)** - Les écoles des commissions scolaires de Dolbeau, Vallée-de-Mistassini, Normandin, La Vallière et Roberval et les transporteurs scolaires de ce territoire uniront leurs efforts en prenant une part active à la 6e semaine de la sécurité scolaire qui aura lieu du 31 janvier au 4 février.

Parce que les accidents se produisent généralement près des autobus à la montée et à la descente des enfants, les organisateurs ont adopté le thème «*Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi*» et monté un programme d'activités en conséquence.

Ainsi, dès lundi, tous les élèves qui fréquentent le secteur primaire recevront un autocollant. La sensibilisation de tous les écoliers du primaire, qu'ils soient transportés ou non, permettra de rejoindre cette catégorie d'enfants qui, sans prendre l'autobus régulièrement, doivent le faire lors de certaines sorties», rappelle le policier André Lavoie, préventionniste à la sécurité publique de Roberval.

D'ailleurs, tous les corps policiers participeront à cette semaine. À titre d'exemple, la sécurité publique de Roberval et la Sûreté du Québec tiendront un kiosque d'information au Carrefour Jeannois les 3 et 4 février de 13 à 21 heures. Les patrouilleurs de la SQ porteront une surveillance accrue sur les différents trajets empruntés par les transporteurs scolaires.

En outre, les parents seront sensibilisés. On leur dira de rappeler régulièrement à leurs enfants les principales règles de sécurité à observer dans les autobus scolaires. Dans la même optique, ces règles seront affichées par les transporteurs et on

mettra, en évidence à tous les jours, une règle en particulier.

Il va sans dire que les automobilistes n'ont pas été oubliés dans les programmes d'intervention. Comme le précise André Lavoie, «*il est important d'immobiliser son véhicule près d'un autobus dont les feux intermittents sont en fonction et aussi respecter les limites de vitesse dans une zone scolaire. Soyez vigilants: un enfant peut surgir à tout instant*». La campagne provinciale de sécurité de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) est sous la gouverne d'honneur de son président, Jean-Pierre Brunet. Le ministère des Transports, la Société de l'assurance automobile du Québec et la compagnie AXA Assurances en sont des partenaires essentiels.

### Transport scolaire

A l'occasion de la campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire, du 31 janvier au 4 février, le Canal Famille diffuse un vidéo de Transco ayant pour titre «Les aventuriers de l'autobus». Ce vidéo s'inscrit dans le cadre d'un programme éducatif conçu pour Laidlaw Transco et vise à favoriser l'apprentissage des grandes règles de sécurité relativement au transport scolaire chez les écoliers de l'élémentaire. Ce vidéo pourra être vu à l'antenne de Canal Famille demain jeudi le 3 février, à 16h; le vendredi 4 février, à 12h ainsi que le dimanche 6 février, à 15h15.

10— LE QUOTIDIEN, Jeudi 3 février 1994

*Sécurité en transport scolaire***Les chauffeurs d'autobus peuvent aussi s'exprimer**

ALMA (CC) - La Commission scolaire du Lac-Saint-Jean a beaucoup de considération pour ses chauffeurs d'autobus qu'elle reçoit à quelques occasions durant l'année, notamment durant la semaine annuelle de sécurité en transport scolaire qui se tient présentement à travers tout le Québec.

Cette initiative, une exclusivité au Saguenay-Lac-Saint-Jean, se traduit notamment par des déjeuners offerts aux 80 chauffeurs répartis en trois groupes, le nord, le centre et le sud du territoire qu'elle couvre à l'Est du Lac. C'est pour les dirigeants de la commission scolaire, et spécialement les responsables du transport, un événement qui rapporte beaucoup puisque ces déjeuners sont l'occasion pour les chauffeurs et les transporteurs d'échanger avec les autres intervenants en transport, a mentionné Clément Lajoie, le régisseur du transport à la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean.

L'objectif de la commission scolaire, selon ce dernier, est de régler bien des problèmes auxquels sont confrontés les chauffeurs d'autobus scolaires ou les autres intervenants en transport. Nous sommes donc disposés à tout faire en ce sens et ces déjeuners sont pour nous l'occasion de nous rapprocher des chauffeurs, d'échanger avec eux et de consolider notre lien de confiance avec les transporteurs, a-t-il confié au journaliste du Quotidien qui était invité, hier, à assister à l'un de ces déjeuners.

*Sensibilisation*

Depuis le début de la semaine, diverses activités se tiennent dans les écoles de la commission scolaire de façon à sensibiliser les élèves, spécialement ceux du primaire, à la sécurité dans le transport écolier.

Au cours de cette sixième cam-

pagne provinciale qui a pour thème «*Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi*», on incite les écoliers du primaire particulièrement à adopter un comportement sécuritaire aux abords des véhicules scolaires. On compte, par la même occasion, rejoindre cette catégorie d'enfants qui, sans prendre l'autobus régulièrement, doivent le faire lors de sorties de groupe.

On profitera aussi de cette semaine pour sensibiliser les parents à l'importance de rappeler régulièrement à leurs enfants les principales règles de sécurité à observer dans le transport scolaire. Et, bien entendu, on rappellera également aux automobilistes l'importance d'immobiliser leur véhicule près d'un autobus dont les feux intermittents sont en fonction, en plus de respecter les limites de vitesse dans les zones scolaires.

Pour mieux atteindre l'ensemble de ces objectifs, le service de transport écolier de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean tiendra également une journée porte ouverte, de 13h à 20h demain, dans le hall principal du Carrefour d'Alma.

*Aux parents*

De son côté, Jean-Claude Lindsay, directeur général de la CS

du Lac-Saint-Jean, croit que la prochaine campagne de sécurité en transport scolaire devrait s'adresser spécifiquement aux parents.

Selon lui, les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, notamment lorsque vient le temps de les sensibiliser aux règles de sécurité en matière de transport scolaire. Ils doivent montrer à leur enfant, lorsqu'il est très jeune, la façon de se comporter au moment de traverser une rue et la meilleure façon de le leur apprendre n'est définitivement pas de leur tenir la main, soutient Lindsay. Pour lui, c'est une question de responsabilisation de l'enfant.

La participation des parents dans une pareille campagne de sécurité est primordiale, selon Jean-Claude Lindsay qui croit que les écoles, pas plus que les chauffeurs, n'arriveront seules à éduquer les jeunes.

Quant à Normand Renaud, président du comité local de sécurité en transport scolaire, il est l'un de ceux qui recueillent avec beaucoup d'attention les commentaires des chauffeurs et des autres intervenants en transport scolaire, spécialement lorsqu'il s'agit de sécurité.

**COUPURES DE PRESSE**  
**MÉDIAS HEBDOMADAIRES**

LE JOURNAL DE CHAMBLY - Mardi 25 janvier 1994 - Page 23

## Campagne de sécurité dans le transport scolaire 1994

La 6e campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire aura lieu du 31 janvier au 4 février 1994. Cette année, la campagne de la sécurité dans le transport scolaire n'a pas lieu à la fin du mois de novembre comme à l'accoutumée. Tout d'abord l'enquête du coroner. Me Marc-André Bouliane, a révélé que les accidents reliés au transport scolaire avaient tendance à se produire l'hiver, en février et en mars. De plus, un sondage réalisé auprès de l'ATEQ démontre que septembre à novembre, était dans nos écoles, une période bourdonnante d'activités. Les divers corps policiers du Québec en auraient déjà suffisamment avec la rentrée scolaire, les activités de l'Halloween et la semaine du piéton. Donc, février apparaît comme la meilleure date pour la promotion de l'objectif sécurité dans le transport scolaire auprès de la population jeune et adulte.

Les enfants du primaire, toujours friands des autocollants au logo de la campagne de sécurité, recevront tous, transportés ou pas par l'autobus scolaire l'autocollant de la campagne 1994. Ces autocollants ne détérioreront pas leurs vêtements.

La Société de l'assurance automobile du Québec fera parvenir aux directions d'école les affiches publicitaires de cette 6e campagne de sécurité. Quant à elle, la Commission scolaire de Marieville mettra au service des élèves du 2e cycle du primaire une nouvelle cassette vidéo, réalisation de la SAAQ. Le scénario est bien spécial. Sur un air de rapt, des écoliers du 1er cycle enseignent aux plus grands les bons comportements à adopter à bord et autour des véhicules scolaires. De plus, la Commission scolaire de Marieville s'est procuré le jeu éducatif "SÉCURIBUS" qui sera gratuitement offert aux plus jeunes, les enfants du 1er cycle du primaire.

Par ailleurs, du 27 janvier au 4 février 1994 l'ATEQ (Association des transporteurs d'écoliers du Québec) et la compagnie Axa Assurances commanditeront des messages radiophoniques sur la sécurité. Ces messages seront diffusés sur les ondes du réseau Radiomutuel CJMS 1280.

Les chauffeuses et chauffeurs d'autobus d'écoliers de la Commission scolaire de Marieville retourneront sur les bancs de l'école du 3 au 14 février prochain. Dans un effort de réduire au maximum les risques d'accidents dans le transport scolaire, ils compléteront leur programme provincial de formation obligatoire sérieusement préparé par des spécialistes en éducation et en transport scolaire. Ce programme "UN MÉTIER UNIQUE" est un programme de formation inédit. Il veut donner une formation de base à ceux et celles qui débutent dans le métier et évidemment mettre à jour les connaissances de ceux et celles qui comptent plusieurs années de service.

Sans exception aucune, tous les chauffeuses et chauffeurs des AUTOBUS LAGÛE, des AUTOBUS C. D'AUTEUIL ENR., des AUTOBUS CHAMBLY (1980) INC., des ENTREPRISES RAYMOND ROBILLARD INC. et des AUTOBUS LA JOHANNAISE ont depuis le 1er décembre dernier complété leur formulaire d'inscription et payé les frais de cours. Ils obtiendront ainsi leur "CARTE DE COMPÉTENCE", obligatoire le 1er juillet 1995 pour conduire un autobus scolaire dans la province de Québec.

Comme par les années passées, les transporteurs d'écoliers et leurs employés seront davantage visibles auprès des clientèles et produiront un impact positif, spécialement du 31 janvier au 4 février 1994.

Cette 6e campagne se tiendra sous le thème «Quand je descends de l'autobus, je m'en éloigne».

JOURNAL DE ROSEMONT - Mardi 25 JANVIER 1994 - PAGE 3

## Campagne de sécurité aux abords d'autobus d'écoliers

Bien que le Service de police du quartier n'ait enregistré aucun accident impliquant des écoliers lors de leur transport par autobus scolaire, le poste 51 pense qu'il vaut mieux prévenir que guérir. C'est pourquoi il organise une campagne de sécurité dans le transport scolaire, du 31 janvier au 4 février.

par **Hubert Deraspe**

Les agents de police-jeunesse du poste local assisteront les directions d'école dans la promotion de la sécurité en transport scolaire pour la clientèle du 1er cycle, au primaire.

Tout cela dans le but de sensibiliser et d'informer les usagers de la route sur l'importance de respecter les règlements de circulation relatifs au transport scolaire.

Cette campagne est organisée par

l'Association du transport écolier du Québec, en collaboration avec la Société de l'Assurance automobile du Québec et le ministère des Transports du Québec.

L'objectif visé est de promouvoir la sécurité dans le transport scolaire auprès de la clientèle cible: écoliers, automobilistes et autres usagers de la route, parents, conducteurs d'auto-

bus, etc., afin de diminuer significativement le nombre de tragédies.

Pendant la durée de cette campagne, les policiers du poste 51 accentueront leurs interventions auprès des usagers de la route.

Ils émettront davantage de billets de vitesse dans les zones scolaires et ils effectueront des patrouilles préventives.

Rappelons qu'un conducteur de véhicule routier qui dépasse un autobus scolaire dont les feux

intermittents sont en marche se voit automatiquement remettre un constat d'infraction de 200 \$ qui entraîne la perte de 9 points d'inaptitude.

2-F — LE 26 JANVIER, 1994 — LE GLEANER

## Le transport scolaire en toute sécurité

texte de Cyril Alary  
de LA SOURCE

Huntingdon - La 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire lancée par l'Association du transport écolier du Québec sera soulignée dans la région de Huntingdon.

Cette campagne de sécurité se déroulera du 31 janvier au 4 février, et cette année le thème est le suivant: "Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi".

Les transporteurs scolaires de la région de Huntingdon, profiteront de cette semaine pour remettre à tous les jeunes élèves du niveau primaire de la Commission scolaire de Huntingdon un autocollant. Cet autocollant tient à inciter les jeunes à adopter un comportement sécuritaire aux abords des véhicules scolaires.

Ce nouveau comportement qu'on souhaite voir les jeunes suivre est expliqué adéquatement sur l'affiche relativement à la campagne de sécurité. Il est noté que la quasi totalité des accidents se produisent généralement près des autobus scolaires, soit à la montée ou à la descente des enfants.

De plus, le fait de remettre des autocollants à tous les élèves permettra de sensibiliser même ceux qui ne prennent l'autobus qu'à l'occasion, soit lors d'une sortie de groupe. Il est important que cette sensibilisation soit menée à bien, et ce pour la sécurité de tout le monde.

Mais, les transporteurs membres de l'Association tiennent à rappeler aux parents qu'ils ont également un rôle important dans tout ce dossier. Les parents doivent rappeler régulièrement à leurs enfants

les principales règles de sécurité à observer dans le transport scolaire.

Durant cette semaine, les automobilistes doivent également se rappeler d'assurer les limites de vitesse en tout temps, et de leur obligation de s'arrêter lorsqu'un autobus scolaire s'immobilise avec ses feux intermittents. À l'approche des zones scolaires, les automobilistes doivent également être vigilants en tout temps.

Dans la région de Huntingdon, cette campagne de sécurité est menée par les transporteurs suivants: Autobus Roland Leduc, Cie Trans-Bus, Autobus Verner, Autobus Antonio Dandurand, Autobus Normand Guilbeault, Autobus Salaberry, Autobus Huntingdon et Autobus Réal Quenneville.

## Campagne de sécurité dans le transport scolaire

Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, par l'entremise du district 13, tient à sensibiliser et informer les usagers de la route à l'importance de respecter les règlements de la circulation relatifs au transport scolaire lors de la campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire qui se tiendra du 31 janvier au 4 février 1994.

Cette campagne est organisée par l'Association du Transport écolier du Québec (A.T.E.Q.) en collaboration avec la Société de l'Assurance Automobile du Québec (S.A.A.Q.) et le Ministère des Transports du Québec (M.T.Q.) sur les programmes de sécurité routière en milieu scolaire.

L'objectif visé est de promouvoir la sécurité dans le transport scolaire auprès de la clientèle cible: écoliers, automobilistes et autres usagers de la route, parents, conducteurs d'autobus, etc. afin de diminuer significativement le nombre de tragédies.

En 1992, il y a eu dans le district 13, neuf (9) enfants victimes d'accidents à proximité dans les zones scolaires dont un (1) directement impliqué avec un transporteur scolaire. En 1993 il y avait le même nombre de victimes, mais aucune reliée au transport scolaire. Dans tous les cas, il s'agissait de blessures légères.

Les agents du district 13 seront plus vigilants dans l'application du Code de sécurité routière plus spécifiquement:

1. La vitesse dans les zones scolaires.
2. Respect des feux intermittents sur les autobus scolaires.
3. Que les conducteurs d'autobus scolaire exécutent les manoeuvres de sécurité prévues au CSR.

Les agents de la section Police-Jeunesse assisteront les directions d'écoles dans la promotion de la sécurité en transport scolaire auprès des élèves.

Le Service de police compte sur la collaboration et la vigilance des automobilistes de réduire au mini-

mum les accidents dont sont victimes les écoliers.

Journal de Saint-Michel — Mercredi, 26 JANVIER 1994 — Page,9

## Opération transport scolaire

L'association du transport écolier du Québec, en collaboration avec la S.A.A.Q. le Ministère des Transports du Québec et le SPCUM tiendra une campagne de sécurité en transport scolaire du 31 janvier au 4 février 94.

Les statistiques pour l'année 92, pour le Québec, indiquent que 5 enfants sont décédés, 10 furent blessés gravement et 82 légèrement pour un total de 97 victimes. Il s'agit d'une hausse de 36.6% par rapport à l'année 1991 où 71 victimes avaient été dénombrées.

N'ayant aucun accident à déplorer durant la dernière campagne, les policiers du district 44 continueront leurs vérifications sélectives auprès des conducteurs et des usagers du transport scolaire. Les policiers interviendront systématiquement envers les conducteurs qui ne respecteront pas les articles suivants du CSR: 1) Limites de vitesse dans les zones scolaires. 2) Arrêt obligatoire lorsque les feux intermittents des autobus scolaires sont en fonction.

A-26 LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 26 janvier 1994

## Campagne de sécurité sur le transport scolaire

La 6<sup>e</sup> campagne de sécurité dans le transport scolaire se tiendra du 31 janvier au 4 février sous la présidence d'honneur du président de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), Jean-Pierre Brunet.

Année après année, l'objectif de cette campagne d'information est d'inviter la population à redoubler de prudence et de vigilance. Cependant, pour les transporteurs d'écoliers, le principal public-cible demeure les enfants pour qui le danger potentiel se situe aux abords des véhicules. Le danger le plus important demeure lorsque les enfants descendent de l'autobus, d'où le thème: «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi.» Des affiches illustrant ce thème seront

distribuées dans toutes les écoles.

Plus d'un demi-million d'autocollants seront distribués aux écoliers du primaire. Une cassette vidéo produite par la Société de l'assurance automobile du Québec et destinée aux jeunes de 5 à 9 ans sera aussi disponible.

Par ailleurs l'ATEQ s'associe à la compagnie AXA Assurances dans la diffusion de messages publicitaires sur la sécurité dans le transport écolier, sur les ondes de différentes stations radio-phoniques.

En 1992, un accident mortel, deux accidents causant des blessures graves et 58 accidents causant des blessures légères impliquant un autobus ont été rapportés.

# CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE DU 31 JANVIER AU 4 FÉVRIER

## André Desroches

Les plus récentes statistiques concernant les accidents reliés au transport scolaire révèlent qu'en 1992, 5 enfants ont perdu la vie au Québec dans de telles circonstances, alors que 10 autres ont été blessés gravement et 82 autres légèrement, pour un total de 97 jeunes victimes. Il s'agit d'une hausse importante de 36 p. cent par rapport à 1991.

Toujours en 1992, dans le secteur du district 55 du Service de police de la Communauté urbaine

de Montréal (SPCUM), un étudiant de 14 ans a été blessé.

Pour rappeler tant aux usagers de la route, enfants, parents et chauffeurs d'autobus l'importance d'être vigilant pour réduire cette statistique à 0, se tiendra du 31 janvier au 4 février la campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire. Organisée par l'Association du transport écolier du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Qué-

bec et le ministère des Transports du Québec, cette campagne vise à sensibiliser la population à l'importance de respecter les règlements du Code de sécurité routière relatifs au transport scolaire.

Ainsi au cours de cette semaine, les policiers du SPCUM comptent accroître les interventions auprès des conducteurs qui ne respectent pas les feux intermittents en fonction sur les autobus lorsque les écoliers en montent ou en descendent. En plus de constituer une manoeuvre

mettant la sécurité des enfants en péril, rappelons que cette faute grave entraîne la perte de 9 points d'inaptitude ainsi que l'émission d'une contravention de 200\$.

Le sergent André Laurendeau, responsable du Service de circulation au district 55, précise qu'il faut immobiliser son véhicule au moins une quinzaine de pieds derrière un autobus dont les feux clignotent. On doit en faire autant lorsqu'on en croise un sur une rue sans terre-plein.

Contrairement à ce que plusieurs conducteurs croient, les mêmes règles de sécurité sont à observer lorsque l'autobus, feux clignotants allumés, cueille ou dépose ses jeunes passagers devant une école.

À noter que les agents du 55, tout comme leurs collègues de la province, verront également à assurer le respect des limites de vitesse de 30km/h et

50km/h, selon le cas, dans les zones scolaires. Le sergent Laurendeau prévient que les opérations radar seront en conséquence multipliées aux abords des écoles.

5 L'EXPRESS D'OUTREMONT • N° 43 • 28 JANVIER 1994

## CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE

**D**u 31 janvier au 4 février se tiendra l'annuelle campagne provinciale de sécurité dans le transport écolier, durant laquelle le Service de police de la CUM et le poste 32 informeront les usagers de la route de l'importance de bien respecter les règlements de la circulation, relativement au transport scolaire. Le service de police compte sur la vigilance des automobilistes pour que diminuent le nombre d'accidents dont sont victimes les écoliers chaque année. Pour de plus amples renseignements, on peut contacter le conseiller Robert Despins au 280-2832. **E**

**P 8** *Le Choix des Gens d'ici, 28 Janvier 1994*

## Semaine du transport scolaire **La CSPN y participe du 31 janvier au 4 février**

*Bruce Gervais*

La CSPN a choisi depuis quelques années de se préoccuper de la sécurité dans le transport scolaire. Si aucun accident grave n'est survenu depuis bien des années, de dire Yves Constantineau, transporteur, c'est qu'on est conscientisé au problème et qu'on est doublement prudent. Du 31 janvier au 4 février prochain, la CSPN y participe à la semaine du transport scolaire.

Lors d'une conférence de presse, on a présenté les jeunes gagnants (es) des concours de dessin et radiophonique organisés en marge de cette semaine thématique. Charlene Bazin,

Geneviève Gauthier, Joanie Deslauriers, Chantal Lemieux, Marie-Eve Vézina et Marilyn Robinette sont les gagnantes. Pour ce qui est du concours "Sécurité à bord", Keven Paquette et Pascale

Bolduc ainsi que leur conducteurs Yvan Forget et Roberto L'Heureux ont été déclarés gagnants. Les dirigeants de la CSPN prévoient plusieurs activités lors de cette semaine.

«Nous nous devons de sensibiliser autant les jeunes que les parents et les transporteurs à la sécurité dans le transport scolaire.» de dire Claude Boudrias de la CSPN.



**Les gagnants (es) aux différents concours organisés en marge de cette semaine thématique.**

L'Étincelle, samedi 29 janvier 1994, Page 3

# Pour éviter les accidents «Je m'éloigne!» de l'autobus

**Windsor** - L'Association du transport écolier du Québec (A.T.E.Q.) tient cette semaine, du 31 janvier au 4 février, sa 6e campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire. Cette campagne se déroulera sous le signe de l'information dans le but de sensibiliser toute la population mais particulièrement les écoliers sur les dangers potentiels qui les attendent aux abords des gros véhicules jaunes.

Dans le Val Saint-François, le Transporteur Autobus B. Dion, qui véhicule chaque jour des centaines d'élèves de la Commission scolaire Morilac, participe à cette campagne de sensibilisation. Son intervention se situera particulièrement au niveau des élèves du primaire. Les classes de maternelle de toutes les écoles primaires de Morilac seront visitées et les jeunes élèves sensibilisés aux dangers. On leur présentera une vidéo de prévention, on leur remettra un livre à colorier avec images portant sur le sujet et il y aura même un exercice pratique avec ballade en autobus.

Les élèves du premier et second cycle du primaire auront aussi droit à une vidéo, différente celle-là, et quelques conseils de sécurité. De plus à chaque jour de transport scolaire (il y a congé lundi), les chauffeurs de la compagnie en profiteront pour adresser une consigne de sécurité et inviter les jeunes à la mettre en application.

Pour inciter les jeunes à réfléchir sur le sujet, les Autobus B. Dion invitera aussi les jeunes à participer à un concours de dessin. Elle remettra des prix dans le cadre d'un tirage qui aura lieu à la fin de la semaine.

Cette 6e campagne de

sensibilisation se déroulera sous le thème «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi».

L'A.T.E.Q. a de bonnes raisons d'inviter les jeunes et les conducteurs automobile à la prudence.

Entre 1988 et 1992, au Québec, on a dénombré 379 jeunes impliqués dans des accidents à la sortie des autobus scolaires. Malheureusement, 6 d'entre eux ont trouvé la mort dont 3 durant la seule année 1990. 29 autres ont su-

bit de blessures graves. Quotidiennement au Québec, 650 000 élèves montent à bord d'un autobus scolaire, soir et matin. Ce qui constitue les deux tiers de tous les élèves inscrits dans les Commissions scolaires de la province.

JOURNAL DES RIVIÈRES, 29-1-94, P. 5

Plus de 2,000 élèves prennent l'autobus chaque jour

## Transport scolaire: redoublez de prudence!

Du 31 janvier au 4 février, c'est la semaine de la sécurité dans le

**Richard Hamel**

transport scolaire. Année après année, cette campagne d'information vise à sensibiliser la population en général à redoubler de prudence et de vigilance en ce qui a trait au transport scolaire.

Cependant, le principal public-cible des transporteurs d'écoliers demeure les enfants, pour qui le danger potentiel se situe aux abords des véhicules et plus particulièrement lorsqu'ils en descendent.

À ce sujet, le thème de cette sixième campagne

provinciale est: «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi». Des affiches seront distribuées dans toutes les écoles.

Tout au long de cette semaine, les transporteurs membres de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) organiseront des activités spécifiques à leur région et à leurs besoins en collaboration avec les commissions scolaires. Plus d'un demi-million d'autocollants seront alors distribués parmi tous les écoliers du niveau primaire de la province.

De plus, afin d'amener les jeunes de 5 à 9 ans à adopter un comportement plus sécuritaire aux

abords et à l'intérieur des autobus scolaires, une nouvelle cassette vidéo, produite par la Société de l'assurance automobile du Québec, sera disponible pour les transporteurs et les intervenants du domaine du transport scolaire.

### ■ Chiffres

On estime qu'à tous les jours, près de 700,000 jeunes utilisent le transport scolaire pour effectuer le trajet entre la maison et l'école. Afin de rendre tout ce petit monde à bon port, quelque 100,000 conducteurs et conductrices d'autobus d'écoliers parcourent quotidiennement près d'un million de kilomètres.

Depuis 1988, dans l'ensemble du Québec, on déplore six accidents mortels, 29 accidents avec blessures graves et 344 accidents avec blessures légères.

À la Commission scolaire Des Rivières, 1,191 élèves du primaire sont transportés quotidiennement. Au secondaire, c'est 948 étudiants des écoles Jean-Jacques-Bertrand de Farnham et Mgr Desranleau de Bedford qui prennent l'autobus à chaque jour. Ce n'est pas tous les élèves qui utilisent le transport scolaire, puisqu'on compte 1,706 étudiants de niveau primaire, et

1,274 de niveau secondaire.

La Commission scolaire Des Rivières utilise six transporteurs, tous membres de l'ATEQ. Les 41 autobus parcourent une centaine de kilomètres en moyenne par jour. Le budget consacré au transport scolaire se chiffre à \$1,7 million, ce qui représente 10% des dépenses totales de la Commission scolaire Des Rivières.

Quelques petits conseils de sécurité pour éviter des accidents?: attendre que l'autobus soit complètement immobilisé avant de s'approcher; attendre que les feux de l'autobus clignotent et que le conducteur ouvre la porte; monter dans l'autobus à la file en tenant la rampe. Une fois à bord, les jeunes doivent demeurer assis et éviter les bousculades. À la descente, il faut attendre l'arrêt complet de l'autobus avant de quitter son siège; descendre un à un; s'éloigner rapidement et surtout ne jamais passer derrière l'autobus.

Et pour les automobilistes, on ne le répétera jamais assez. Soyez vigilant en présence d'autobus d'écoliers et respectez les limites de vitesse permises dans les zones scolaires. Un enfant peut surgir à tout moment.

Le Code de la sécurité routière est très sévère pour les contrevenants: une amende de \$200 à \$300 et neuf points d'innaptitude à votre dossier de conducteur...

B2 - Cahier B - L'OEIL RÉGIONAL - Samedi 29 janvier 1994

## 6<sup>E</sup> CAMPAGNE PROVINCIALE DE SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE DE L'ATEQ

### Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!

 **Loïc  
HAMON**

« Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi! », tel est le thème de la 6<sup>e</sup> campagne provinciale de l'Association du transport écolier du Québec, l'ATEQ, qui se tiendra du 31 janvier au 4 février.

À cette occasion, les transporteurs scolaires de la région Yamaska organiseront des rencontres avec les élèves du préscolaire. Ces rencontres visent à démontrer aux très jeunes enfants, transportés ou non, les dangers reliés au transport scolaire et à leur apprendre les bons comportements avant l'arrivée de l'autobus, durant le trajet et à la sortie.

Les transporteurs, aidés des régisseurs du transport des commissions scolaires de l'Argile-Bleue et de Saint-Hyacinthe-Val-Monts, profiteront de la semaine de la sécurité pour remettre à tous les écoliers du primaire un autocollant les incitant à adopter un comportement sécuritaire aux abords des véhicules scolaires. « Les statistiques l'ont démontré, les accidents se produisent généralement près des autobus à la montée et à la descente des enfants », rappelle, M. Marc-Olivier Beauregard, conseiller de secteur à la section Yamaska de l'ATEQ. De 1988 à 1992, 379 enfants de 5 à 17 ans ont été victimes d'un accident d'autobus au Québec, six en sont décédés.

L'ATEQ souhaite que la sensibilisation de tous les écoliers du primaire, transpor-



tés ou non, permettra aux transporteurs scolaires de rejoindre cette catégorie d'enfants qui, sans prendre régulièrement l'autobus, doivent le faire lors de sorties de groupes.

De plus, les transporteurs membres de l'ATEQ désirent sensibiliser les parents sur l'importance de rappeler régulièrement à leurs enfants les principales règles de sécurité à observer dans le transport scolaire.

Il en va de même pour les automobilistes à qui les transporteurs veulent rappeler l'importance d'immobiliser leur véhicule près d'un autobus dont les feux intermittents sont en fonction et aussi de respecter les limites de vitesse dans les zones scolaires. « Soyez vigilants, un enfant peut surgir à tout instant! », rappelle l'ATEQ.

L'ÉCHO, 29-1-94, P. 5

Du 31 janvier au 4 février

## Semaine de la sécurité dans le transport scolaire

"Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne", constitue le thème illustrant la 6e édition de cette campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire.

■ Ginette Nadeau

Le principal public-cible des transporteurs d'écoliers demeure les enfants, pour qui il a été établi que le principal danger potentiel se situe aux abords des véhicules et plus particulièrement lorsqu'ils en descendent. De 1988 à 1992, on déplore tout de même au Québec 379 victimes d'accidents impliquant un autobus d'écoliers et un écolier âgé entre 5 et 17 an.

Près de 9 700 autobus véhiculent quotidiennement 650 000 élèves, chaque autobus parcourant en moyenne 100 km par jour. Dans Vaudeuil-Soulanges, la se-



maine de la sécurité se traduit par diverses initiatives visant à amener les jeunes à adopter un comportement plus sécuritaire aux abords et à l'intérieur des autobus, et à sensibiliser également les automobilistes, les parents, et tous ceux qui, de près ou de loin, peuvent contribuer à améliorer la sécurité dans le transport des écoliers.

Un "Guide du transport des écoliers" sera remis la semaine prochaine à tous les enfants fréquentant la commis-

sion scolaire des Trois-Lacs. Divisé en trois sections, il traite notamment des responsabilités spécifiques des divers intervenants, et donne des conseils pratiques aux élèves pour maximiser leur sécurité. Ce guide s'adresse autant aux parents, qui y trouveront notamment les coordonnées de tous les responsables, permettant de les contacter pour s'informer, commenter ou se plaindre de tout ce qui a trait au transfert des écoliers au sein de leur commission sco-

laire.

De plus, une cassette vidéo a été réalisée par la Régie de l'assurance automobile du Québec en collaboration avec l'Association du transport écolier du Québec. Des vidéos de 15 minutes environ, à l'intention des élèves du primaire et du pré-scolaire, seront visionnées dans les semaines qui viennent afin de sensibiliser les jeunes dès leur jeune âge et les inciter à adopter très tôt des comportements sécuritaires. "Bubus en autobus", "L'agent C. Pop et la sécurité routière", ou "Évacuation d'urgence, êtes-vous prêt?" seront probablement des titres de films dont vos bout'choux vous entretiendront sous peu.

De plus, des cours de sécurité seront dispensés aux chauffeurs d'autobus scolaires à travers la province. Pour les chauffeurs de la commission scolaire des Trois-Lacs, les cours se donneront en avril 94. Près de 145 chauffeurs,

répartis en 8 groupes, suivront ces cours au sein de la commission scolaire des Trois-Lacs. Ces cours sont élaborés par le ministère des Transports du Québec et seront dispensés à tous les conducteurs de véhicules de transport d'écoliers de la province.

Page B2 - Cahier B - L'OEIL RÉGIONAL - Samedi 29 janvier 1994

## 6E CAMPAGNE PROVINCIALE DE SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE DE L'ATEQ

### Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!

 **loïc  
HAMON**

« Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi! », tel est le thème de la 6e campagne provinciale de l'Association du transport écolier du Québec, l'ATEQ, qui se tiendra du 31 janvier au 4 février.

À cette occasion, les transporteurs scolaires de la région Yamaska organiseront des rencontres avec les élèves du préscolaire. Ces rencontres visent à démontrer aux très jeunes enfants, transportés ou non, les dangers reliés au transport scolaire et à leur apprendre les bons comportements avant l'arrivée de l'autobus, durant le trajet et à la sortie.

Les transporteurs, aidés des régisseurs du transport des commissions scolaires de l'Argile-Bleue et de Saint-Hyacinthe-Val-Monts, profiteront de la semaine de la sécurité pour remettre à tous les écoliers du primaire un autocollant les incitant à adopter un comportement sécuritaire aux abords des véhicules scolaires. « Les statistiques l'ont démontré, les accidents se produisent généralement près des autobus à la montée et à la descente des enfants », rappelle, M. Marc-Olivier Beauregard, conseiller de secteur à la section Yamaska de l'ATEQ. De 1988 à 1992, 379 enfants de 5 à 17 ans ont été victimes d'un accident d'autobus au Québec, six en sont décédés.

L'ATEQ souhaite que la sensibilisation de tous les écoliers du primaire, transpor-



tés ou non, permettra aux transporteurs scolaires de rejoindre cette catégorie d'enfants qui, sans prendre régulièrement l'autobus, doivent le faire lors de sorties de groupes.

De plus, les transporteurs membres de l'ATEQ désirent sensibiliser les parents sur l'importance de rappeler régulièrement à leurs enfants les principales règles de sécurité à observer dans le transport scolaire.

Il en va de même pour les automobilistes à qui les transporteurs veulent rappeler l'importance d'immobiliser leur véhicule près d'un autobus dont les feux intermittents sont en fonction et aussi de respecter les limites de vitesse dans les zones scolaires. « Soyez vigilants, un enfant peut surgir à tout instant! », rappelle l'ATEQ.

LE JOURNAL D'AHUNTSIC, le samedi 29 janvier 1994 -page 3

Du 31 janvier au 4 février

## Campagne de sécurité dans le transport scolaire

Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, par l'entremise du district 1, tient à informer les usagers de la route à l'importance de respecter les règlements de la circulation relatifs au transport scolaire lors de la campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire qui se tiendra du 31 janvier au 4 février 1994.

Cette campagne est organisée par l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), en collaboration avec la Société de l'assurance au-

tomobile du Québec (SAAQ) et le ministère des Transports du Québec, sur les programmes de sécurité routière en milieu scolaire.

L'objectif visé est de promouvoir la sécurité dans le transport scolaire auprès de la clientèle cible: écoliers, automobilistes et autres usagers de la route, parents, conducteurs d'autobus, etc., afin de diminuer significativement le nombre de tragédies.

Parmi les interventions des policiers, mention-

nons l'application des articles reliés au transport scolaire dans le code CSR en précisant le montant des amendes et le nombre de points d'inaptitude et l'émission de billets de vitesse dans les zones scolaires.

Plus de 2,000 élèves prennent l'autobus chaque jour

## Transport scolaire: redoublez de

Du 31 janvier au 4 février, c'est la semaine de la sécurité dans le

**Richard Hamel**

transport scolaire. Année après année, cette campagne d'information vise à sensibiliser la population en général à redoubler de prudence et de vigilance en ce qui a trait au transport scolaire.

Cependant, le principal public-cible des transporteurs d'écoliers demeure les enfants, pour qui le danger potentiel se situe aux abords des véhicules et plus particulièrement lorsqu'ils en descendent.

À ce sujet, le thème de cette sixième campagne provinciale est: «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi». Des affiches seront distribuées dans toutes les écoles.

Tout au long de cette semaine, les transporteurs membres de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) organiseront des activités spécifiques à leur région et à leurs besoins en collaboration avec les commissions scolaires. Plus d'un demi-million d'autocollants seront alors distribués parmi tous les écoliers du niveau primaire de la province.

De plus, afin d'amener

les jeunes de 5 à 9 ans à adopter un comportement plus sécuritaire aux abords et à l'intérieur des autobus scolaires, une nouvelle cassette vidéo, produite par la Société de l'assurance automobile du Québec, sera disponible pour les transporteurs et les intervenants du domaine du transport scolaire.

### ■ Chiffres

On estime qu'à tous les jours, près de 700,000 jeunes utilisent le transport scolaire pour effectuer le trajet entre la maison et l'école. Afin de rendre tout ce petit monde à bon port, quelque 100,000 conducteurs et conductrices d'autobus d'écoliers parcourent quotidiennement près d'un million de kilomètres.

Depuis 1988, dans l'ensemble du Québec, on déplore six accidents mortelles, 29 accidents avec blessures graves et 344 accidents avec blessures légères.

À la Commission scolaire Des Rivières, 1,191 élèves du primaire sont transportés quotidiennement. Au secondaire, c'est 948 étudiants des écoles Jean-Jacques-Bertrand de Farnham et Mgr Desranleau de Bedford qui prennent l'autobus à chaque jour. Ce n'est pas tous les élèves qui utilisent le transport

scolaire, puisqu'on compte 1,706 étudiants de niveau primaire et 1,274 de niveau secondaire.

La Commission scolaire Des Rivières utilise six transporteurs, tous membres de l'ATEQ. Les 41 autobus parcourent une centaine de kilomètres en moyenne par jour. Le budget consacré au transport scolaire se chiffre à \$1,7 million, ce qui représente 10% des dépenses totales de la Commission scolaire Des Rivières.

Quelques petits conseils de sécurité pour éviter des accidents?: attendre que l'autobus soit complètement immobilisé avant de s'approcher; attendre que les feux de l'autobus clignotent et que le conducteur ouvre la porte; monter dans l'autobus à la file en tenant la rampe. Une fois à bord, les jeunes doivent demeurer assis et éviter les bousculades. À la descente, il faut attendre l'arrêt complet de l'autobus avant de quitter son siège; descendre un à un; s'éloigner rapidement et surtout ne jamais passer derrière l'autobus.

Et pour les automobilistes, on ne le répétera jamais assez. Soyez vigilant en présence d'autobus d'écoliers et respectez les limites de vitesse

## prudence!

permises dans les zones scolaires: Un enfant peut surgir à tout moment.

Le Code de la sécurité routière est très sévère

pour les contrevenants: une amende de \$200 à \$300 et neuf points d'innaptitude à votre dossier de conducteur...

# SEMAINE DE LA SÉCURITÉ TRANSPORT SCOLAIRE 6e ÉDITION



## Une sécurité à connaître... et à respecter

### Enfants

- ne jamais courir en direction de l'autobus.
- attendre l'autobus dans un endroit sûr comme le trottoir, l'accotement ou l'entrée de la cour de la maison.
- attendre l'arrêt complet de l'autobus scolaire avant de s'en approcher et s'assurer que les feux intermittents sont en marche avant d'y monter.
- éviter de courir en montant ou en sortant de l'autobus scolaire.
- demeurer assis à sa place au fond de la banquette tout au long du trajet.
- à bord de l'autobus, éviter de crier, de chahuter, de se bousculer, de déranger ou de distraire le chauffeur.
- ne jamais placer ses jambes ou ses effets personnels dans l'allée de l'autobus scolaire.
- se lever de son siège seulement une fois que l'autobus est complètement immobilisé.
- pour passer à côté de l'autobus scolaire en sortant, toujours se tenir

à distance afin de s'éloigner le plus possible des roues.

- attendre que l'autobus scolaire soit reparti avant de marcher du côté droit pour se rendre à la maison.
- traverser la rue sans courir en passant devant l'autobus et en s'assurant que les feux intermittents soient en fonction.
- ne jamais jouer autour d'un autobus scolaire.
- éviter en tout temps de jouer ou de se tenir ou de circuler en arrière de l'autobus scolaire.

### Parents et professeurs

- rappeler constamment aux enfants les principaux conseils à observer en matière de sécurité scolaire.
- bien inscrire le nom et l'adresse de l'enfant sur le sac d'école et la boîte à lunch.

### Automobilistes

Distraction ou geste d'impatience, telles sont les causes les plus fréquentes des infractions commises

par les automobilistes. Mais quand on connaît les conséquences de tels comportements (sans compter les risques d'amende et les points d'inaptitude (9) prévus au code de la sécurité routière pour de telles infractions), les automobilistes auraient grand intérêt à se conformer aux règles de sécurité relatives au transport scolaire.

### Ainsi:

- redoubler de prudence dans les zones scolaires et aux abords des autobus affectés au transport des écoliers.
- respecter scrupuleusement la limite de vitesse dans les zones, particulièrement aux heures d'entrée et de sortie des élèves.
- peu importe que l'on suive ou que l'on croise un autobus scolaire, toujours immobiliser son véhicule à au moins cinq mètres de l'autobus dont les feux intermittents sont en marche (sauf si un terre-plein ou une autre séparation physique surélevée nous sépare de l'autobus).

- ne remettre son véhicule en marche qu'une fois l'assurance acquise que les enfants ont complètement traversé la chaussée, que les feux intermittents de l'autobus sont éteints et que l'on peut poursuivre sa route sans risque.

### Gare aux feux!

Le non-respect des feux intermittents par les automobilistes est un phénomène déplorable que l'on observe plus particulièrement au début de chaque année scolaire. Le code de la sécurité routière est pourtant clair. Tout conducteur d'un véhicule routier qui approche d'un autobus scolaire dont les feux intermittents sont en marche doit immobiliser son véhicule à au moins cinq mètres de l'autobus et ne peut le croiser ou le dépasser que lorsque les feux intermittents sont éteints et qu'après s'être assuré qu'il peut le faire sans danger. Le non-respect des feux intermittents pourrait mettre en danger la vie d'un enfant.

## Les professionnels du transport scolaire

- Membre de l'A.T.E.Q.
- Transport Marquis inc.
  - Transport scolaire R.F. St-Nérée inc.
  - Transport scolaire La Durantaye inc.
  - Autobus M. Auger inc.
  - Autobus B. Vallières inc.
  - Transport St-Lazare Itée
  - Autobus Roland Béchard (St-Nazaire)
  - Transport Martel et Fils inc. Lévis
  - Transport Morency (St-Raphaël)
  - Commission scolaire de l'Élan, Bellechasse, Pointe-Lévy

**CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE DU 31 JANVIER AU 4 FÉVRIER 94**  
EN COLLABORATION AVEC LES RESPONSABLES DU TRANSPORT DES COMMISSIONS SCOLAIRES ET LES ORGANISMES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL DE SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE

## **6e campagne de l'ATEQ On vise d'abord l'enfant... et les parents évidemment**

par Michel Roy

**La 6e campagne de sécurité dans le transport scolaire vise d'abord et avant tout les enfants, qu'on veut amener à adopter des comportements prudents. D'où l'importance d'impliquer aussi et de façon massive les parents.**

C'est ce que nous avons pu apprendre mercredi dernier au cours d'une conférence de presse au Georgesville à Saint-Georges, convoquée par l'ATEQ (l'Association du transport écolier du Québec) et ses partenaires.

Les statistiques indiquent en effet que près de 75% des accidents en transport scolaire surviennent aux arrêts, principalement à la descente du véhicule parce que les jeunes restent trop près de l'autobus. Le thème de cette campagne, "Quand tu descends de l'autobus éloigne-toi!", reflète d'ailleurs directement à cette réalité.

Les transporteurs et leurs chauffeurs de la région sont pleinement impliqués dans cette campagne de sensibilisation qui se déroulera entre le 31 janvier et le 4 février. On affichera divers messages dans les véhicules référant aux comportements à adopter, et des posters seront mis bien en vue dans toutes les écoles. On distribuera des auto-collants aux jeunes du primaire en plus de faire visionner aux élèves du 2e cycle du primaire une cassette-vidéo réalisée par la Société d'assurance-automobile du Québec, intitulée "Les Bananes en bus". On parle aussi de rencontres des divers intervenants avec les élèves des écoles du territoire afin de les sensibiliser davantage à la sécurité en transport scolaire.

Avec tout ce que ça pourra susciter comme discussion à l'école et à la maison, on souhaite bien que les parents (et les enseignants) prennent conscience de l'importance de leurs rôles respectifs en matière de prévention des accidents. On en profite aussi pour rappeler aux automobilistes l'import-

tance d'immobiliser leur véhicule lorsqu'ils suivent ou croisent un autobus scolaire dont les feux intermittents fonctionnent.

Les partenaires de l'ATEQ dans notre région sont la Commission scolaire de la Chaudière-Etchemin (CSCE), le Service de police de Saint-Georges et la Sûreté du Québec. Incidemment, le président de la CSCE, M. Florent Roy, a remis un chèque de 2 000\$ au président de la campagne, M. Rémi Paré de Tring-Jonction, afin d'appuyer financièrement cette campagne.

COURRIER SUD, dimanche le 30 janvier 1994 3

## **Le transport scolaire dans Nicolet- Bécancour**

**Jacques Desfossés**

Pour la Commission scolaire du territoire Nicolet - Bécancour, la campagne de sécurité dans le transport scolaire s'adresse à toute la population, et d'une façon toute spéciale aux 6 700 élèves transportés quotidiennement sur notre territoire, de St-François à Ste-Françoise.

On y compte 11 transporteurs qui possèdent 120 autobus en tout, conduits par 120 conducteurs ou conductrices qui parcourent 15 000 km chaque jour pour amener les élèves dans les 31 écoles de la Commission scolaire. Le budget annuel du transport scolaire y atteint 4 650 000 \$.

En 1992-93, indique M. Gilles Boissonneault, responsable du dossier à la Commission scolaire, il n'y a eu que deux accidents mineurs malgré les 2 675 000 km parcourus durant l'année scolaire.

## A Warwick la sécurité c'est important

(MT) La Commission scolaire de Warwick a comme objectif de sensibiliser la population, plus spécialement pendant la semaine de la sécurité dans le transport scolaire, à l'importance de développer dans la population des comportements sécuritaires.

Au cours de cette semaine, qui se tiendra du 31 janvier au 4 février, des parents feront une tournée des écoles pour sensibiliser les jeunes.

Récemment, la commission scolaire a fait l'étude des parcours d'autobus scolaires afin d'éliminer, autant que possible, les traverses d'élèves du primaire devant

les autobus. Le pourcentage d'élèves qui doivent passer devant les autobus est passé de 32.6% à 18.5%. Pour réussir ce tour de force, il est certain que des parcours ont dû être rallongés, mais les parents et les élèves ont bien accepté les changements.

Pour l'année 1993-1994, la commission scolaire a mis sur pied, encore une fois pour réduire les accidents, un service de brigadiers scolaires à l'intérieur de certains autobus pour assister les chauffeurs en ce qui concerne la sécurité dans ces véhicules remplis d'étudiants.

COURRIER SUD, dimanche le 30 janvier 1994 3

## «Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne!»

Jacques Desfossés

La 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire aura lieu cette année du 31 janvier au 4 février, sous le thème «Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne!».

Les années antérieures, la campagne de sécurité se tenait en novembre. L'Association des transporteurs scolaires, le mi-

nistère des Transports et la Société de l'assurance automobile du Québec ont décidé de la fixer du 31 janvier au 4 février parce que les statistiques provinciales indiquent une augmentation du nombre d'accidents durant le mois de février.

«Comme une campagne de sécurité incite les gens à faire mieux et ainsi à éviter à nos jeunes de malheureux acci-



dents, la campagne de sécurité a changé de date», explique Gilles Boissonneault, responsable du dossier du transport scolaire à la Commission scolaire régionale.

Le 30 janvier 1994 / INFO DIMANCHE 11

# Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!

L'Association du Transport Écolier du Secteur Grand-Portage est heureuse de participer à la 6ième campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire, qui se tiendra du 31 janvier au 4 février 1994 sous le thème «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!»

Les transporteurs scolaires des Commissions scolaires de Rivière-du-Loup, des Basques, des Frontières, des Montagnes, du Témiscouata et

Jean Chapais profiteront de cette semaine pour remettre à tous les élèves du primaire un autocollant les incitant à adopter un comportement sécuritaire aux abords des véhicules scolaires. Les statistiques ont démontré que les accidents se produisent généralement près des autobus à la montée et à la descente des enfants.

De plus, les transporteurs membres de l'ATEQ désirent également sensibiliser les parents sur l'importance de rappeler régulièrement à leurs enfants les principales règles de sécurité à observer dans le transport scolaire.

Il en est de même pour les automobilistes à qui les transporteurs veulent rappeler l'importance

d'immobiliser leur véhicule près d'un autobus dont les feux intermittents sont en fonction et aussi de respecter les limites de vitesse dans les zones scolaires. Soyez vigilants; un enfant peut surgir à tout instant.

La campagne de sécu-

rité de l'ATEQ est rendue possible grâce à la collaboration du Ministère des transports, de la Société de l'assurance automobile du Québec, de la compagnie AXA Assurances, des Commissions scolaires et des Transporteurs scolaires.

DIMANCHE 30 janvier 1994 / LE PORTAGE 9

## Sécurité transport scolaire

Du 31 janvier au 4 février 1994

# Campagne de sécurité dans le transport scolaire

Sous la présidence d'honneur du président de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), M. Jean-Pierre Brunet, se tiendra du 31 janvier au 4 février 1994 la 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire.

Année après année, l'objectif de cette campagne d'information est de sensibiliser la population en général à redoubler de prudence et de vigilance en ce qui a trait au transport scolaire.

Cependant, le principal public-cible des transporteurs d'écoliers demeure les enfants pour qui le danger potentiel se situe aux abords des véhicules et plus particulièrement lorsqu'ils en descendent. À ce sujet, le thème "Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!"



des affiches distribuées dans toutes les écoles de la province est très éloquent.

Tout au long de cette semaine de sensibilisation à la sécurité dans le transport scolaire, les transporteurs membres de l'ATEQ organiseront des activités spécifiques à leur région et à leurs besoins en collaboration

avec les commissions scolaires. Plus d'un demi-million d'autocollants au thème plus personnalisé "Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne!" seront alors distribués parmi tous les écoliers du primaire de la province.

De plus, afin d'amener les jeunes de 5 à 9 ans à adopter un com-

portement plus sécuritaire aux abords et à l'intérieur des autobus scolaires, une nouvelle cassette vidéo, produite par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), sera disponible pour les transporteurs et les intervenants du domaine du transport scolaire.

L'ATEQ, par ailleurs, s'est associée à la compagnie AXA Assurances afin de diffuser des messages publicitaires sur la

sécurité dans le transport écolier sur les ondes de différentes stations radiophoniques à travers la province.

La 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire est une initiative de l'ATEQ en concertation avec le ministère des Transports du Québec, la Société de l'assurance automobile du Québec et la compagnie AXA Assurances.

### Le transport scolaire au Québec

1. Nombre d'élèves transportés quotidiennement (excluant le transport du midi) 650 000
2. Nombre de jours de classe dans une année (approximativement): 180
3. % d'élèves inscrits transportés: 66%
4. Nombre d'autobus (4 à 12 rangées de banquettes) (berlines) 1500
5. Kilométrage journalier moyen par véhicule 100 km
6. Nombre de conducteurs: Femmes: 4000; Hommes: 6000
7. Nombre de transporteurs scolaires 900
8. Nombre de transporteurs membres de l'ATEQ 800
9. Budget consacré au transport scolaire (approximativement) 400 M\$
10. Nombre de commissions scolaires desservies: Catholiques: 140; Protestantes: 18.

LE POINT, 30-1-94, P. 8

Campagne de sécurité dans le transport scolaire

# Commissions scolaires et transporteurs s'unissent

**Denis Hudon**

-Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi: tel est le thème de la sixième campagne provinciale de sécurité

dans le transport scolaire qui se déroule du 31 janvier au 4 février. Pour souligner l'événement et surtout pour

faire une bonne prévention auprès de la clientèle scolaire, les C.S. de Dolbeau, Vallée-de-Mistassini, de Normandin, La Vallière et de Roberval présenteront

des activités en collaboration avec les transporteurs écoliers du comté Roberval.

On remettra également à tous les élèves du primaire un autocol-

lant les incitant à adopter un comportement sécuritaire aux abords des véhicules scolaires. Les statistiques le démontrent clairement, les accidents se produisent généralement près des autobus à la montée et à la descente des enfants.

La sensibilisation s'adressera à tous les écoliers du primaire, qu'ils soient utilisateurs

de l'autobus ou pas. Parce qu'on veut rejoindre aussi cette autre catégorie de jeunes qui, bien qu'elle n'utilise pas régulièrement l'autobus, doit le faire à l'occasion de sorties de groupe.

## Et les parents

Les commissions scolaires et les transporteurs veulent aussi sensibiliser les parents sur

l'importance de rappeler régulièrement à leurs enfants les principales règles de sécurité à observer dans le transport scolaire.

De même, la campagne vise les automobilistes à qui l'on veut rappeler l'obligation d'immobiliser leur véhicule près d'un autobus dont les feux intermittents sont en fonction. L'automobiliste doit aussi respecter les limites de vitesse dans les zones scolaires, un enfant peut surgir à tout instant.

COURRIER FRONTENAC, 30-1-94, C9

Semaine  
de la sécurité  
dans le



**TRANSPORT SCOLAIRE**

## Plusieurs activités dans L'Amiante

**IAN BUSSIÈRES**

**Thetford Mines** Cette année, c'est du 31 janvier au 4 février que sera soulignée la semaine de la sécurité dans le transport scolaire partout au Québec. Les commissions scolaires et les transporteurs scolaires de la région prennent également part à l'événement.

Tout d'abord, il faut souligner que si la date de la Semaine de la sécurité dans le

transport scolaire a été déplacée (on la tenait auparavant au mois de novembre), c'est en raison du fait que l'on dénombre davantage d'accidents en février qu'en novembre.

Toutefois, l'an prochain, la Semaine reviendra à sa date originale du début no-

vembre puisque plusieurs plaintes ont été reçues quant à la difficulté d'organiser des activités immédiatement après la période des Fêtes.

Le transport scolaire, ça concerne plus de 5 000 élèves de la région de L'Amiante qui sont transportés à chaque jour de la maison à l'école et de l'école à la maison, d'où l'importance de bien sensibiliser parents et enfants à la sécurité lors du transport.

Pour atteindre ce but, le comité organisateur de la région de L'Amiante a mis en place en décembre 1993 un concours de dessin à l'intention des élèves du primaire de la Commission scolaire de Thetford Mines (CSTM), de la Commission scolaire de Black Lake-Disraeli (CSBL-D) et du Andrew Stuart Johnson Memorial High School. Le comité a choisi un dessin par école représentant des règles de sécurité à observer en transport scolaire pour un grand total de 25 dessins qui figurent maintenant dans un livre à colorier réalisé en collaboration avec les caisses populaires de la région.

suite...



Un concours sera lancé pour trouver un nom à la mascotte de la Semaine de la sécurité dans le transport scolaire dans la région de L'Amiante.

Une mascotte a également été conçue pour la Semaine de la sécurité dans le transport scolaire. C'est une résidente de St-Jacques-de-Leeds, Louise Lemieux, qui a réalisé le costume de cet autobus scolaire souriant qui n'a pas encore de nom. Un concours sera organisé sous peu à travers les écoles de la région afin de «baptiser» la mascotte.

#### Activités

La Semaine de la sécurité dans le transport scolaire sera lancée le lundi 31 janvier, 19 h 30, par une soirée d'information tenue au nouveau gymnase de la Polyvalente de Black Lake à l'intention des conducteurs et transporteurs de la région. Des agents de la Sûreté du Québec, du Service de la protection publique de Thetford Mines-Black Lake ainsi que des représentants des commissions scolaires participeront à cette soirée.

La mascotte fera également la tournée des écoles selon un horaire établie préalablement pour distribuer à chaque élève un livre à colorier et les sensibiliser aux règles de sécurité en autobus scolaire.

### Une traversée bien orchestrée

La traversée de la chaussée comporte elle aussi ses règles d'or:

-s'éloigner suffisamment de l'autobus (au moins 10 pas) de façon à voir et à être vu du conducteur;

-bien regarder à gauche, à droite et de nouveau à gauche avant de traverser au cas où une voiture surgirait à l'improviste;

-traverser d'un bon pas mais sans courir.

16 L'ÉCHO DE LA LIÈVRE - Le dimanche 30 janvier 1994

Semaine de la sécurité

# Près de l'autobus, je suis prudent

(RC) Tout est bien en place pour le déroulement de la "Semaine de la sécurité dans le transport scolaire", qui se tient du 31 janvier au 4 février. A la Commission scolaire Pierre-Neveu, un comité a élaboré des activités pour sensibiliser les écoliers, les chauffeurs et la population sur les règles de sécurité à suivre aux abords des autobus et des écoles.

Ce comité se formait d'un parent, de transporteurs scolaires, de directions d'écoles, d'un spécialiste en éducation et du régisseur du transport de la commission scolaire.

Dessin et message

Les principaux intéressés, les enfants, ont participé à un concours de dessin, pour le premier cycle. Le premier prix, un montant de 40\$, est allé à Charlène Bazin. Les élèves du deuxième

cycle devaient élaborer un message publicitaire de 30 secondes. Les gagnantes sont Chantal Lemieux, Marie-Eve Vézina, Sybel Parent et Maryline Robinette, de l'école de la Carrière. Un cahier à colorier "Règles d'Oscar" sur les règlements dans le transport, sera remis à tous les élèves du premier cycle et de la maternelle.

Sûreté du Québec

Le président du comité, M. Gaétan Ouellette, a souligné que la sécurité est avant tout liée à la concertation des gens impliqués et de responsabilité partagée. Une rencontre d'information entre les transporteurs et les représentants de la Sûreté du Québec aura lieu le 3 février dans la perspective d'une meilleure compréhension du rôle des policiers dans la surveillance du

transport scolaire.

Par ailleurs, tous les élèves du primaire recevront des autocollants: "Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne".

Concours

Pour informer les parents et susciter l'intérêt des élèves à la lecture du dépliant de service du transport scolaire, un concours a été organisé sous la forme d'un mini-questionnaire. Le gagnant, Kevin Paquette de l'école St-Jean-L'Évangéliste, s'est mérité un bon de 100\$ en matériel scolaire. Pascale Bolduc, de l'école Jean XXIII a remporté le deuxième prix, un bon d'achat 50\$.

Le comité et tous les élèves invitent les automobilistes à redoubler de prudence en présence d'un autobus scolaire, en tout temps.



Geneviève Gauthier, Joanie Deslauriers, Charlène Bazin; gagnantes du concours de dessin. Pascale Bolduc et Keven Paquette, gagnants du concours "la Sécurité à bord". Sybel Parent, Marie-Eve Vézina, Marilyn Robinette et Chantal Lemieux, gagnantes du concours radiophoniques. A l'arrière, M. Yves Constantineau, transporteur; M. Claude Boudrias, régisseur du transport et M. Gaétan Ouellette, président du comité.

Journal PAT/ME - 30 janvier 1994 - Page 7

## Avec les enfants dans l'autobus scolaire Une vraie partie de plaisir

Quand Georgette Jacob a accueilli dans son autobus, mercredi dernier, quelques enfants de l'école Notre-Dame, elle a demandé à chacun d'entre eux d'être calme en raison de ma présence dans le véhicule. Elle pensait qu'ils observeraient ce mot d'ordre, ce fût le contraire.

*par Corinne Sorin*

Nous avons rendez-vous aux abords de l'école. Georgette Jacob m'avait mentionné le numéro de son circuit, le 11 et le celui de son autobus, le 92-02. Dès 15



Un seul regard dans le rétroviseur permet à Georgette Jacob de ramener son petit monde à l'ordre (Photo: Luc Raymond)

heures, les enfants commençaient à grimper les marches. Excités après une journée d'école, chacun a cependant salué Georgette, comme si elle était leur copine. La conductrice ayant placé ceux qu'elle juge les plus tannants sur les bancs de devant, au bout de cinq minutes, la ronde débutait. Entre temps, les enfants lui avaient raconté leurs petites misères de l'après-midi, montré les objets qu'ils avaient fabriqué et pris des renseignements sur mon compte.

Fanny, 7 ans, m'avouait tout de suite que Georgette était un bon chauffeur et qu'elle était bien gentille. Même écho de la part de Julie, âgée de 8 ans.

Devant son volant, la conductrice devait toutefois leur demander de temps en temps de se calmer car avouons-le, ils n'étaient pas de tout repos...

«Tu sais, des fois elle est sévère, et des fois, elle ne l'est pas» me confiait Guillaume qui ajoutait: «elle est quand même gentille».

Georgette Jacob a pour principe d'être juste avec les enfants. «Si l'un d'entre eux n'écoute pas ou se bagarre, j'attends qu'il soit seul avec moi pour lui parler. S'il recommence, je suis obligée d'écrire un rapport. Une chance, ça n'arrive pas souvent» m'expliquait-elle.

De son côté, Benoît (celui qui était assis près de moi) me racontait qu'il aimait ça prendre l'autobus scolaire parce que disait-il, il y a une bonne ambiance. «Le matin, j'te dis que c'est réveillant!»

En autant de mots qu'il ne faut pour l'écrire, les enfants étaient déjà tous rentrés chez eux. Il est vrai que le circuit numéro 11 ne dure que 14 minutes. À chaque arrêt, les cris s'estompaient et le retour vers l'école s'est fait dans un silence pesant, comme si, je venais de rêver. Toutefois, si Georgette Jacob n'a jamais de maux de tête, moi je suis rentrée au bureau avec des bourdonnements dans la mienne.

## Semaine de la sécurité dans le transport scolaire

Conductrice d'autobus scolaire depuis 19 ans à P.A.T

# Georgette Jacob est devenue la complice des enfants

(C.S.) — Chaque jour, depuis 19 ans, Georgette Jacob transporte plus d'une soixantaine d'enfants des écoles Notre-Dame et Ste-Maria Goretti à Pointe-aux-Trembles. Si les écoliers l'appellent par son prénom, elle sait toutefois imposer la discipline dans son autobus.

*par Corinne Sorin*

Trois fois par jour, Georgette Jacob parcourt le circuit numéro 11 au volant de son autobus jaune. À son bord, une soixantaine d'enfants, de deux écoles de Pointe-aux-Trembles, plus ou moins excités. Pourtant, elle aime son métier. Depuis 19 ans, elle est le rayon de soleil de ces petits écoliers. Toujours souriante et de bonne humeur, les gamins l'adorent et tous l'appellent Georgette. «Ce que je recherche avant tout, c'est instaurer une complicité avec eux et installer un climat de confiance. C'est essentiel pour moi» affirme-t-elle. Pour obtenir ce résultat, Georgette Jacob apprend les prénoms, étudie les enfants

et surtout les écoute. «Pour faire ce métier, il faut aimer les enfants et être patient. On apprend beaucoup à leur contact» avoue-t-elle. Toutefois, cette Pointelière sait imposer le respect dans son autobus. Un simple regard dans le rétroviseur suffit à la discipline. «Pas besoin d'avoir toujours l'air fâché pour se faire respecter!» sourit-elle et d'ajouter: «Mais quand c'est le temps d'être sévère, ma voix monte d'un ton ou bien j'arrête l'autobus sur le bord de la chaussée. Les enfants comprennent tout de suite.»

Georgette Jacob a commencé ce métier par hasard. Autrefois, elle travaillait dans un bureau. Puis en 1975, année de la femme, elle décide d'être conductrice d'autobus. «Je voulais juste le faire un p'tit peu» affirme-t-elle. Mais depuis son premier circuit, elle n'a pas lâché. «Au début, le climat de travail était un peu difficile car j'étais l'une des premières femmes à Pointe-aux-Trembles, chauffeuse d'autobus. Les hommes avaient tendance à dire que nous prenions leur job. Aujourd'hui, l'ambiance entre les collègues est formidable. L'évolution a tout

de même été rapide». Réputée pour sa ponctualité, sa conscience professionnelle et sa sociabilité, Georgette Jacob est décidée à continuer encore quelques années.

Il est vrai que cette Pointelière trouve sa profession tellement plaisante qu'à plusieurs reprises, elle n'a pas hésité à aller donner des cours de motivation et de formation à des femmes sur l'assurance chômage, souhaitant réintégrer le marché du travail.

LE DIMANCHE 30 JANVIER 1994 / LA Nouvelle GAZETTE DE MANIWAKI 7

## "QUAND JE DESCENDS DE L'AUTOBUS JE M'ÉLOIGNE" Semaine de la sécurité dans le transport scolaire

(G.L.) Maniwaki - C'est du 30 janvier au 4 février prochain qu'aura lieu la campagne annuelle de sécurité de l'Association du transport écolier du Québec alors que diverses activités viendront marquer cette semaine.

La semaine de sécurité du transport écolier avait autrefois lieu au mois de septembre lors de la reprise des activités scolaires, mais suite à l'enquête du coroner Bouliane, on s'était rendu compte que la majorité des accidents mortels survenaient en février.

À cette époque de l'année, les conditions routières sont plus difficiles, la neige accumulée sur les côtés de la rue réduit la visibilité.

La campagne de cette année sera surtout orientée vers le jeune afin de l'inciter à être plus prudent. C'est d'ailleurs sous le thème "Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne" que se tiendra cette campagne.

Effectivement, plusieurs des accidents mortels sont survenus lorsque des enfants ont tenté de traverser devant l'autobus alors que le conducteur ne pouvait le voir ou qu'il n'avait pas

le temps nécessaire pour freiner. Le dernier accident mortel survenu la semaine dernière s'est ainsi produit lorsqu'une jeune fille a traversé devant un autobus scolaire qu'elle croyait être le sien.

Dans la région, il n'y a heureusement eu aucun accident mortel. L'an passé cependant, la Commission scolaire a tout de même apporté des modifications à certains parcours pour s'assurer de la sécurité des jeunes. Ainsi, chez les jeunes du premier cycle (1ère, 2ème, et 3ème année), les circuits sont maintenant organisés pour que ceux-ci n'aient pas à traverser la rue à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un parent ou d'un adulte.

### Campagne locale

Au niveau local, les transporteurs écoliers se mettront à la disposition des écoles pour renseigner les jeunes sur l'autobus scolaire. On invitera de petits groupes d'étudiants dans les autobus où les conducteurs leur montreront notamment comment évacuer l'autobus en cas d'accident, comment emprunter les sorties d'urgence, et on présentera les différents acces-

soires dans un autobus (trousse de secours, extincteur, feux d'urgence etc.).

Cette activité est une initiative d'un transporteur, M. Ovila Carpentier, que la Commission scolaire a décidé d'appliquer sur une base volontaire à l'ensemble des transporteurs. Ces démonstrations auront lieu aux abords des écoles selon un horaire établi avec les professeurs.

Finalement, les transporteurs incitent grandement les automobilistes à redoubler de prudence lorsqu'ils se trouvent à proximité d'un véhicule scolaire.

**Gracefield - Les Fermières de Gracefield** organisent un après-midi d'ateliers le 3 février à 13 h 30 au centre municipal de Gracefield.

Les ateliers seront suivis d'un souper communautaire et de la réunion à 19 h 30. Après, ce sera les travaux pour la St-Valentin.

Les dames intéressées peuvent amener leurs aiguilles et laine pour la démonstration de tricot. N'oubliez pas votre bouchon de liqueur. Tous les membres sont attendus. Pour informations: 463-3531.

L'HÉBDO RIVE NORD, le 30 janvier 1994 - PAGE 7

## **Campagne de sécurité dans le transport scolaire: des autocollants pour sensibiliser les élèves**

«Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne.»

C'est à ce geste de sécurité visant à éviter qu'ils soient eux-mêmes victimes d'un accident que seront sensibilisés les élèves du niveau primaire de la Commission scolaire de Le Gardeur au cours de la présente semaine dans le cadre de la campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire.

Organisée par l'Association du transport écolier du Québec en collaboration avec les commissions scolaires, la campagne a pour objectif d'inciter la population à redoubler de prudence et de vigilance en ce qui a trait au transport scolaire. Le principal public-cible, cependant, demeure les enfants pour qui le danger potentiel se situe aux abords des autobus et particulièrement lorsqu'ils en descendent. Pas pour rien, d'ailleurs, que le thème de la campagne est: «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi.»

Des activités spécifiques à chaque région de la province seront organisées. Ici, les chauffeurs du transporteur SABBEM remettront aux élèves du primaire des autocollants identifiés au thème de la campagne.

«Il n'y a presque pas d'accidents impliquant des élèves. Je pense qu'ici on est privilégié à cause des parcours», a révélé Michel Julien, le directeur général du transporteur.

Du côté de la CSLG, on se limitera aussi à distribuer ce même autocollant. La responsable des communications, Diane Fortin, a expliqué que la sécurité dans le transport scolaire fait partie de ce que les élèves du primaire apprennent à l'intérieur de leur cours de formation personnelle et sociale et que la commission scolaire ne voit pas la nécessité de mettre l'emphase sur cette campagne tout particulièrement.

Cités Nouvelles - City News, le dimanche 30 janvier 1994, Page 3

## Campagne Provinciale de sécurité dans le transport scolaire

par Hélène Brien

Notre corps policier tient à aviser la population que durant la semaine du 31 janvier au 4 février 1994, ils verront à faire respecter les règlements de la circulation relatifs au transport scolaire.

L'objet visé est de promouvoir la sécurité dans ce transport auprès de la clientèle cible: écoliers,

automobilistes et autres usagers de la route, parents, conducteurs d'autobus, etc., afin de diminuer significativement le nombre de tragédies.

Pendant la durée de cette campagne, les policiers des districts 11 et 12 accentueront leurs interventions auprès des usagers de la route.

Les moyens sont les suivants: a) Les agents de circulation feront respecter la limite de 30 ou 50 km selon le cas dans les zones scolaires. b) Les agents de circulation et les patrouilleurs s'assureront que les conducteurs respectent les feux intermittents lorsqu'en fonction sur un autobus scolaire. c) Ils s'assureront également de faire respecter par les conducteurs et les chauffeurs d'autobus scolaires la réglementation prévue au C.R.S. d) Les agents de

Police-Jeunesse des districts assisteront la direction des écoles dans la promotion de la sécurité en mode de transport scolaire.

Le Service de police compte sur la collaboration et la vigilance des automobilistes afin de réduire au minimum les accidents dont sont victimes les écoliers.

**N.D.L.C. SURTOUT PENSEZ QUE SI VOUS CONTREVEENEZ ET N'ARRÊTEZ PAS ALORS QUE LES FEUX ROUGES SONT ALLUMÉS SUR L'AUTOBUS SCOLAIRE, ILS VOUS EN CÔUTERA \$200. BEAUX DOLLARS ET 9 POINTS D'INAPTITUDE... PENSEZ SURTOUT A L'ÉCOLIER QUE VOUS POURRIEZ BLESSER SÉRIEUSEMENT!**

Journal PAT/ME - 30 janvier 1994 - Page 9

## Des conseils de sécurité à suivre...

Avec quelque 70 enfants à bord, les conducteurs et conductrices d'autobus d'écoliers doivent respecter diverses consignes de sécurité pendant que les enfants feront preuve de prudence et les automobilistes respecteront les règlements de la circulation.

*par Sylvain Poisson*

---

«Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne!», thème de la campagne de sécurité dans le transport scolaire, traduit d'ailleurs bien l'importance d'être vigilant lors du débarquement et de l'embarquement des écoliers.

À bord de l'autobus, il est aussi recommandé aux enfants de demeurer assis et calme, de garder la tête et les bras à l'intérieur de l'autobus, d'éviter

toutes bousculades et jambettes et de ne pas encombrer l'allée avec des effets personnels.

L'écolier doit également attendre l'arrêt complet du véhicule avant de quitter son siège pour descendre et surtout ne jamais passer derrière l'autobus.

Quant aux automobilistes, ceux-ci doivent respecter les limites de 30km/h ou 50km/h dans les zones scolaires selon le cas de même que les feux rouges intermittents mis en fonction sur les autobus ou minibus scolaires.

Entre autres consignes, les conducteurs doivent effectuer une ronde de sécurité avant de quitter les lieux avec l'autobus.

Le personnel du groupe de transporteurs desservant le territoire a reçu un document rappelant toutes les règles favorisant un transport scolaire en toute sécurité.

Journal PAT/ME - 30 janvier 1994 - Page 9

# La sécurité à l'honneur dans le transport scolaire

«Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne!» : tel est le thème mis de l'avant dans le cadre de la semaine de la sécurité dans le transport scolaire qui aura cours du 31 janvier au 4 février prochain.

*par Sylvain Poisson*

A cette occasion, les parents et leurs enfants utilisateurs de ce transport seront davantage sensibilisés à l'importance de la prudence alors que le service de police redoublera d'effort et d'attention afin de faire respecter les règles de sécurité et règlements de la circulation relatifs au transport scolaire.

C'est le cas il va sans dire aussi du groupe de transporteurs chargés quotidiennement de cueillir les centaines d'écoliers et les ramener à bon port en toute sécurité.



Pour ce faire, les entreprises Autobus de l'Est, Autobus L.M., Autobus St-Léonard, Sécuribus et Transport D.T. ont prévu quelques mesures de sensibi-

lisation dont une brochure à colorier remise à chaque enfant ainsi qu'un dépliant d'information destiné aux parents provenant de la Ligue de sécurité du Québec.

Avec une expérience de 25 ans dans le domaine du transport scolaire, la directrice générale du groupe, Louise Lafleur, estime qu'il y a encore beaucoup de sensibilisation à faire auprès des automobilistes qui omettent ou refusent à l'occasion de s'immobiliser aux feux rouges intermittents lesquels sont maintenant secondés d'un panneau mobile de signalisation d'arrêt et d'un bras d'arrêt qui se déploie à l'avant de l'autobus.

Les parents, ajoute Mme Lafleur, ont aussi leur rôle à jouer dans la sécurité

du transport de leurs enfants.

Également, mentionne-t-elle, tous les autobus du groupe sont munies de radios mobiles qui permettent une communication rapide en cas d'accident ou de retard.

Au chapitre des statistiques, notons que le groupe de transporteurs compte 62 conductrices et 44 conducteurs dont la moyenne d'âge se situe à 47 ans.

Chacun d'eux doit évidemment détenir un permis de conduire pour autobus d'écoliers et depuis le 1er janvier dernier, ceux-ci doivent suivre un cours obligatoire intitulé «Un métier unique» lequel intègre un cours d'approche avec les écoliers. Ils ont jusqu'au 1er juillet 1995 pour ce faire sous peine de perdre leur permis.

LA VOIX POPULAIRE, le dimanche 30 janvier 1994, Page 11

## Campagne de sécurité dans le transport scolaire

---

Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, par l'entremise du district 24, tient à sensibiliser et informer les usagers de la route à l'importance de respecter les règlements de la circulation relatifs au transport scolaire lors de la campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire qui se tiendra du 31 janvier au 4 février 1994.

Cette campagne est organisée par l'Association du Transport Écolier du Québec (A.T.E.Q.), en collaboration avec la Société de l'Assurance Automobile du Québec (S.A.A.Q.) et le Ministère des Transports du Québec (M.T.Q.), sur les programmes de sécurité routière en milieu scolaire.

L'objectif visé est de promouvoir la sécurité dans le transport scolaire auprès de la clientèle cible: écoliers, automobilistes et autres usagers de la route, parents, conducteurs d'autobus, etc., afin de diminuer significativement le nombre de tragédies.

Les statistiques pour l'année 1993 au district 24 n'indiquent aucun accident qui pourrait être relié au transport scolaire. Ce qui est très encourageant. Pendant la durée de cette campagne, les policiers du district 24 accentueront leurs interventions auprès des usagers de la route.

Les activités et interventions policières qui auront lieu dans le district sont:

- Application des règlements du C.S.R. relativement aux autobus scolaires.
- Émission de billets de vitesse dans les zones scolaires.
- Patrouille préventive
- Les agents de Police-Jeunesse assisteront les directions d'écoles dans la promotion de la sécurité en transport scolaire auprès des élèves.
- Les agents de la section Circulation feront des opérations "radars" aux endroits cibles.

Le Service de police compte sur la collaboration et la vigilance des automobilistes de réduire au minimum les accidents dont sont victimes les écoliers.

**André Lang, Agt**  
Conseiller en prévention  
District 24

## **Campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire du 31 janvier au 4 février**

### **Invitation aux citoyens de Montréal et de Verdun à être vigilants**

Le Service de police de la Communauté

urbaine de Montréal, par l'entremise du district (#22), tient à sensibiliser et informer les usagers de la route à l'importance de res-

pecter les règlements de la circulation relatifs au transport scolaire lors de la campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire qui se tiendra du 31 janvier au 4 février 1994.

Cette campagne est organisée par l'Association du Transport Écolier du Québec (A.T.E.Q.), en collaboration avec la Société de l'Assurance Automobile du Québec (S.A.A.Q.) et le Ministère des Transports du Québec (M.T.Q.), sur les programmes de sécurité routière en milieu scolaire.

L'objectif visé est de promouvoir la sécurité dans le transport sco-

laire auprès de la clientèle cible: écoliers, automobilistes et autres usagers de la route, parents, conducteurs d'autobus, etc., afin de diminuer significativement le nombre de tragédies.

Pendant la durée de cette campagne, les policiers du district (#22) accentueront leurs interventions auprès des usagers de la route, à savoir:

1.-Surveillance concernant le non respect des feux clignotants des autobus scolaires. Amendes: 200\$, Points démerite: 9.

2.-Surveillance concernant le non respect

de la vitesse permise dans une zone d'école soit 30 kmH.

3.-Surveillance concernant le non respect du stationnement interdit devant les écoles. Amendes: 40\$.

4.-Patrouille intensive par tous les policiers de la circulation du district 22 ainsi que par tous les patrouilleurs du district.

Également les policiers de la section Jeunesse rencontreront des élèves d'écoles primaires du secteur.

Le Service de police compte sur la collaboration et la vigilance des automobilistes de réduire au minimum les accidents dont sont victimes les écoliers.

4 — LA VOIX — 30 janvier 1994

Du 31 janvier au 4 février

# On invite les jeunes à être prudents près des autobus scolaires

Hélène Goulet

"Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!" Tel est le thème de la 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire, qui aura lieu du 31 janvier au 4 février prochain à travers le Québec.

Organisée par l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), cette campagne a pour objectif d'inciter les enfants à adopter un comportement sécuritaire aux abords des véhicules scolaires.

En effet, selon les statistiques, les accidents se produisent généralement près des autobus, à la montée et à la descente des enfants.

Dans la région de Sorel-Tracy, le responsable régional du transport scolaire, Gilles Valois, a fait savoir à La Voix que les transporteurs et la commission scolaire de Sorel profiteront de cette occasion pour remettre à chaque écolier un autocollant, visant à les sensibiliser.

Fait à noter, tous les écoliers, qu'ils soient transportés ou non, seront rejoints par cette

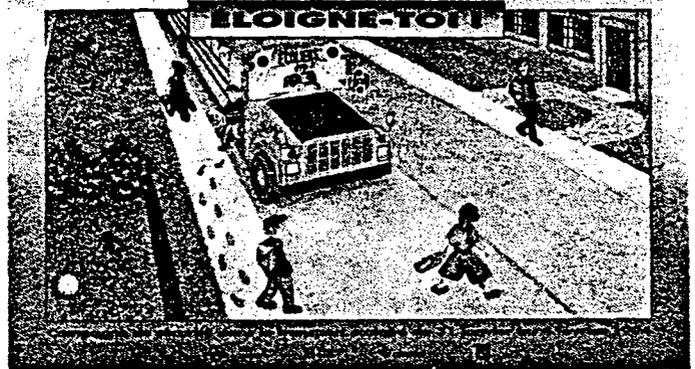
campagne. Les enfants qui ne prennent pas l'autobus de façon régulière doivent quand même le faire pour des sorties de groupes, d'où l'importance d'une bonne information pour tous.

La campagne vise aussi à sensibiliser les parents sur l'importance de rappeler régulièrement à leurs enfants les principales règles de sécurité.

Les automobilistes sont également au nombre des personnes à sensibiliser: ceux-ci doivent comprendre l'importance d'immobiliser leur véhicule près d'un autobus au moment où les feux intermittents sont en fonction.

## Quelques chiffres

## Quand tu descends de l'autobus



M. Valois a rappelé à La Voix quelques chiffres qui illustrent bien l'important travail qu'est la coordination du transport scolaire dans la région.

6 800 élèves sont transportés quotidiennement par autobus, ce qui représente 65% de tous les élèves inscrits dans les écoles de la région (niveaux primaire et secondaire).

A chaque année (qui compte 181 journées scolaires), le parcours total est de 1 631 353 km, soit 9 013 km par jour!

70 autobus, 2 autobus adaptés et 19 berlines procèdent au transport quotidien. Les compagnies de transport scolaires utilisées dans la région sont Scobus (Sorel, Tracy, Ste-Anne et St-Joseph), Transport Antoinette Gaudette (Contrecoeur), A. Dufault (Ste-Victoire et St-Aimé), Gendron inc. (St-Roch), M. & R. Bardier (St-Ours

transport adapté), P.E. Letendre (St-David) et Réjean Mondoux (Yamaska). Ces transporteurs engagent quelque 115 chauffeurs, dont environ la moitié sont des femmes.

Le budget de la commission scolaire de Sorel (qui régit le transport scolaire sur les territoires des c.s. de Sorel et Tracy), est de l'ordre de 4 millions \$ par année.

En terme d'amélioration du service, M. Valois a fait remarquer que jusqu'à l'an dernier, 23% des écoliers devaient traverser à l'avant du véhicule lorsqu'ils débarquaient de l'autobus.

Cette année, on a réduit ce chiffre à environ 4 ou 5%, ayant éliminé plusieurs traverses. Les autobus passent alors sur les deux côtés de rues.

Édition A Semaine du 30 janvier 1994 Super Hebdo 3 -

Du 31 janvier au 4 février

# La sécurité dans le transport scolaire sur la sellette

Chaque jour, près de 700 000 enfants de 5 à 17 ans utilisent le transport scolaire pour voyager au Québec. S'il a été prouvé que ce transport est sécuritaire comparé à la bicyclette ou autres moyens de se déplacer, on doit tout de même déplorer chaque année de malheureux accidents. Aussi, l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) entreprend-elle sa sixième campagne de sécurité. Du 31 janvier au 4 février, le transport scolaire, on en parle et... on fait gaffe!

par **Christiane Desjardins**

Comme par les années passées, cette campagne d'information vise à sensibiliser la population, particulièrement les conducteurs, à redoubler de prudence et de vigilance face aux autobus jaunes. Mais la campagne comporte aussi un autre volet et non le moindre: la sensibilisation et l'éducation des jeunes qui prennent chaque jour ces autobus.

Dans le cadre de cette campagne, le thème "Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi" a été reproduit sur des affiches qui seront distribuées dans toutes les écoles de la province. Des autocollants, portant la même mise en garde, seront aussi donnés aux élèves du primaire dans le cadre d'activités spécifiques organisées par les transporteurs scolaires

membres de l'ATEQ.

Il est à noter que pour amener les jeunes de 5 à 9 ans à

adopter un comportement plus sécuritaire aux abords et à l'intérieur des autobus, une nouvelle cassette vidéo, produite par la Société de l'assurance automobile du Québec, est disponible

pour les transporteurs scolaires et les intervenants du milieu de l'éducation.

## À L'ARRÊT

De 1988 à 1992, six enfants ont perdu la vie en utilisant le transport scolaire, 29 ont été blessés gravement et 344 ont subi des blessures légères.

Il a été prouvé que 73% des accidents se produisent à l'arrêt, principalement à la

descente de l'autobus, parce que les jeunes passagers restent trop près du véhicule et qu'ils passent devant ou derrière avant même que l'autobus ne soit reparti.

On rappelle aussi aux automobilistes qu'il faut immobiliser complètement son véhicule à au moins cinq

mètres d'un autobus d'écoliers dont les feux intermittents sont en fonction, peu importe qu'on le suive, ou qu'on le croise. Le Code de la sécurité routière signale que les contrevenants s'exposent à des amendes de 200\$ à 300\$ en plus de perdre 9 points de mérite.

L'ARGENTEUIL, 30-1-94, P.25

Du 31 janvier au 4 février

## Campagne de sécurité dans le transport scolaire

Sous la présidence d'honneur du président de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), M. Jean-Pierre Brunet, se tiendra du 31 janvier au 4 février la 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire.

Année après année, l'objectif de cette campagne d'information est de sensibiliser la population en général à redoubler de

prudence et de vigilance en ce qui a trait au transport scolaire.

Cependant, le principal public-cible des transporteurs d'écoliers demeure les enfants pour qui le danger potentiel se situe aux abords des véhicules et plus particulière-

ment lorsqu'ils en descendent. À ce sujet, le thème «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!» des affiches distribuées dans toutes les écoles de la province est très éloquent.

Tout au long de cette semaine de sensibilisation

à la sécurité dans le transport scolaire, les transporteurs membres de l'ATEQ organiseront des activités spécifiques à leur région et à leurs besoins en collaboration avec les commissions scolaires. Plus d'un demi-million d'autocollants au thème plus per-

sonnalisé «Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne!» seront alors distribués parmi tous les écoliers du primaire de la province.

De plus, afin d'amener les jeunes de 5 à 9 ans à adopter un comportement plus sécuritaire aux abords

et à l'intérieur des autobus scolaires, une nouvelle cassette vidéo, produite par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), sera disponible pour les transporteurs et les intervenants du domaine du transport scolaire.

La 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire est une initiative de l'ATEQ, en concertation avec le ministère des Transports du Québec, la Société de l'assurance automobile du Québec et la compagnie AXA Assurances.

LE MIRABEL, 30-1-94, P.26

## *Formation des chauffeurs d'autobus* **Une entente à long terme pour la Commission scolaire**

**Le ministère des Transports décréait récemment que dorénavant, tout chauffeur d'autobus scolaire se devait de suivre une formation, menant à l'obtention d'un certificat de compétence. Deux commissions scolaires ont été sélectionnées afin de dispenser cette formation d'une quinzaine d'heures, en toute exclusivité: celle de Charlesbourg et celle de... Saint-Jérôme.**

par Nadine Filion

C'est par le biais du Centre de formation en Transport routier de St-Janvier que sera offerte cette formation à tous les chauffeurs de l'ouest de la province, de Drummondville aux frontières de l'Ontario.

En fait, la quinzaine d'animateurs, préalablement formés au centre de St-Janvier, sillonnent depuis le 17 janvier le territoire délimité afin d'enseigner leur matière aux chauffeurs des différentes commissions

scolaires.

### **Une entente à long terme**

L'entente établie entre la Commission scolaire de Saint-Jérôme, le ministère des Transports et la Société de l'Assurance automobile en est une à long terme. En effet, en plus des 6 000 chauffeurs d'autobus qu'il faudra former, la Commission scolaire de Saint-Jérôme devra assumer les cours de perfectionnement qui, d'une durée de six heures, devront être suivis par les chauffeurs à

tous les six ans. L'implantation de cette formation a nécessité beaucoup de travail de la part des intervenants impliqués. Un poste à temps plein a même été créé au Centre de formation en transport routier, histoire de coordonner les 225 inscriptions hebdomadaires et d'émettre le certificat de compétence.

Il ne faut toutefois pas croire que les frais exigés pour ce cours, qui s'élèvent à 103\$, viendront enrichir les coffres de la Commission scolaire. En effet, ce montant n'a pour toute mission que de couvrir les dépenses encourues par, notamment, l'embauche et la formation des animateurs, ainsi que les frais de déplacement.

NORD INFO, 30 janvier 1994 Page 21

## L'école prend la route

La sécurité routière, c'est une notion qui s'adresse à tous. En septembre, la Société de l'assurance automobile du Québec a mis à la disposition des enseignants du 1er cycle du primaire une nouvelle trousse d'activités ayant pour thème «L'école prend la route». À l'aide de comptines et

de jeux, on compte inciter les jeunes à se questionner sur leur comportement en tant qu'usagers de la route. Les enseignants aborderont quatre thèmes reliés à l'Halloween, au transport scolaire, à la sécurité des piétons et à l'utilisation sécuritaire de la bicyclette.

NORD INFO, 30 janvier 1994 Page 21

Du 31 janvier au 4 février

## Campagne de sécurité dans le transport scolaire

Sous la présidence d'honneur du président de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), M. Jean-Pierre Brunet, se tiendra du 31 janvier au 4 février 1994 la 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire.

Année après année, l'objectif de cette campagne d'information est de sensibiliser la population en général à redoubler de prudence et de vigilance en ce qui a trait au transport scolaire.

Cependant, le principal public-cible des transporteurs d'écoliers demeure les enfants, pour qui le danger potentiel se situe aux abords des véhicules et plus particulièrement lorsqu'ils en descendent. À ce sujet, le thème *-Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!* des affiches distribuées dans toutes les écoles de la province est très éloquent.

Tout au long de cette semaine de sensibilisation à la sécurité dans le

transport scolaire, les transporteurs membres de l'ATEQ organiseront des activités spécifiques à leur région et à leurs besoins, en collaboration avec les commissions scolaires. Plus d'un demi-million d'autocollants au thème plus personnalisé *-Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne!* seront alors distribués parmi tous les écoliers du primaire de la province.

De plus, afin d'amener les jeunes de 5 à 9 ans à adopter un comportement plus sécuritaire aux abords et à l'intérieur des autobus scolaires, une nouvelle cassette vidéo, produite par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), sera disponible pour les transporteurs et les intervenants du domaine du transport scolaire.

L'ATEQ, par ailleurs, s'est associée à la compagnie AXA Assurances afin de diffuser des messages publicitaires sur la sécurité dans le transport écolier sur les ondes de

différentes stations radio-phoniques à travers la province.

La 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire est une initiative de l'ATEQ, en concertation avec le ministère des Transports du Québec, la Société de l'assurance automobile du Québec et la compagnie AXA Assurances.

Son lancement officiel se faisait le jeudi 27 janvier 1994, à 10 h 30, au Musée de la civilisation de Québec.

LA VOIX DU SUD, 30 janvier 1994 - 9

Du 31 janvier au 4 février

# ON MET LE FOCUS SUR LA SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE

Pour une sixième année consécutive, l'association des transporteurs d'écolier du Québec (ATEQ), en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), la com-

pagnie AXA et le ministère des Transports organise une semaine de sensibilisation à la sécurité dans le transport scolaire.

Tenue sous le thème: "Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi" du

31 janvier au 4 février, cette campagne mettra à contribution de nombreux imprimés et documents audio-visuels pour sensibiliser les jeunes élèves à la prudence.

Plus d'un demi-million d'autocollants qui illustrent le thème de la campagne de sécurité seront ainsi distribués à tous les écoliers du primaire de la province. De plus, afin d'amener les jeunes de 5 à 9 ans à adopter un comportement plus sécuritaire aux abords et à l'intérieur des autobus scolaires, une nouvelle cassette vidéo, "Les bananes en bus"

produite par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), sera mise à la disposition de tous les transporteurs de la province.

Ces derniers se chargeront par la suite de sa distribution dans les différentes écoles primaires de leur territoire.

Des affiches et des dépliants viennent finalement compléter l'arsenal des moyens utilisés pour renforcer l'impact de cette campagne de sécurité.

A ces moyens déjà remarquables, l'association des transporteurs d'éco-

liers de la région Chaudière-Etchemin a décidé d'en ajouter d'autres afin d'améliorer l'impact de cette semaine de sensibilisation à la sécurité et à la prudence.

## DANS CHAUDIÈRE- ETCHEMIN

Fort de l'appui financier de la commission scolaire de la Chaudière-Etchemin, l'association

régionale financera notamment l'impression de quelque 1 000 affiches portant sur cinq thèmes différents. Du 31 janvier

au 4 février, ces imprimés qui identifient des comportements sécuritari-

res à adopter à bord et autour des véhicules seront affichés dans chacun des 209 véhicules du secteur Chaudière-Etchemin. Les conducteurs sont pour leur part invités à faire lecture aux jeunes des messages véhiculés sur ces affiches.

La Sûreté du Québec portera aussi une attention toute particulière au cours de cette semaine au respect qui est faite aux automobilistes d'immobiliser leur véhicule à l'avant ou à l'arrière d'un autobus dont les feux ont intermittents ainsi qu'au respect des limites de vitesse dans les zones scolaires.

Menée depuis six ans, la campagne de sécurité dans le transport scolaire se poursuit donc, en 1994, avec l'objectif ultime d'éliminer les accidents mortels des statistiques et de réduire au maximum le nombre de blessés dans des accidents impliquant un autobus d'écoliers. Au Québec, en 1993, une seule perte de vie a été déplorée dans de telles circonstances alors que 60 blessés dont deux graves étaient signalés.

COURRIER DE PORTNEUF, dimanche 30 janvier, 1994 5

Du 31 janvier au 4 février

## Les enfants sensibilisés à la sécurité dans le transport scolaire

Donnacona - Même si les études révèlent qu'il est 16 fois plus sûr d'utiliser l'autobus d'écoliers que tout autre moyen de transport, nul n'est à l'abri des accidents. C'est pourquoi chacun doit prendre sa juste part des responsabilités pour réduire les risques au minimum.

par Alain Turgeon

La campagne de sécurité dans le transport scolaire a lieu cette semaine. En effet, du 31 janvier au 4 février, tous les enfants du primaire, qu'ils prennent ou non l'autobus scolaire pour se rendre à l'école, seront sensibilisés aux comportements à adopter à proximité des véhicules.

Dans Portneuf, les professeurs et les élèves prendront quelques minutes au cours de la semaine pour revoir ou apprendre les règles de

sécurité par un jeu conçu pour l'occasion. La sécurité à bord et aux abords des autobus n'est pas uniquement l'affaire des conducteurs d'autobus scolaires qui expliqueront les principales règles aux jeunes. Environ 1200 enfants de niveau préscolaire et primaire dans Portneuf doivent prendre l'autobus pour se rendre à l'école.

Sous le thème «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi», l'objectif de la campagne de sécurité est d'inciter les enfants, les parents et les automobilistes à redoubler de prudence aux abords des véhicules scolaires, endroits où les accidents ont généralement tendance à se produire.

Un dépliant «Leur sécurité, c'est aussi votre responsabilité» dans lequel on donne des conseils tant aux parents qu'aux écoliers sera aussi distribué.

Il est prouvé que 73 p. cent des accidents en transport scolaire se produisent à l'arrêt parce que les jeunes restent trop près du véhicule. La prudence commande de s'éloigner de l'autobus sitôt descendu. On recommande de s'éloigner d'au moins 10 pas de l'autobus de façon à voir et à être vu du conducteur et si l'enfant échappe un objet sur la chaussée il faut lui rappeler d'être très prudent et d'attendre que l'autobus ait quitté les lieux avant de le ramasser.

Les automobilistes ne doivent pas oublier qu'ils ont l'obligation d'immobiliser leur véhicule à au moins cinq mètres d'un autobus scolaires dont les feux intermittents sont en fonction peu importe qu'ils le suivent ou le croisent.

L'enquête du coroner Marc-André Bouliane a démontré que les accidents avaient tendance à survenir durant les mois de février et mars ce qui a amené les responsables du transport scolaire à remettre en question la pertinence de tenir cette campagne de sécurité en novembre comme par les années passées.

LE PHARILLON, DIMANCHE 30 JANVIER 1994 - 7

*Du 31 janvier au 4 février '94*

## Campagne de sécurité dans le transport scolaire

La sixième campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire se tiendra cette semaine soit du 31 janvier au 4 février '94 sous la présidence d'honneur du président de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ).

Année après année, l'objectif de cette campagne d'information est de sensibiliser la population en général à redoubler de prudence et de vigilance en ce qui a trait au transport scolaire.

Cependant, on mentionne que le principal public-cible des transporteurs d'écoliers demeure pour les enfants pour qui le danger potentiel se situe aux abords des véhicules et plus particulièrement lorsqu'ils en descendent. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'a été retenu le thème: «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!» Des affiches ont d'ailleurs été distribuées dans toutes les écoles.

Le transport scolaire au Québec, c'est une véritable industrie puisqu'un nombre de 650 000 élèves sont transportés quotidiennement et ce, en excluant le transport du midi. On compte un nombre de 8 200 autobus (4 à 12 rangées de banquettes) et 1 500 berlines. Le kilométrage journalier moyen par véhicule est de 100 kilomètres; on compte 10 000 conducteurs dont 4 000 femmes et 6 000 hommes; 900 transporteurs scolaires; 158 commissions scolaires desservies

dont 140 catholiques et 18 protestantes. Enfin, le budget approximatif alloué au transport scolaire au Québec est de 400 millions \$.

Tout au long de cette semaine de sensibilisation à la sécu-

rité dans le transport scolaire, les transporteurs membres de l'ATEQ organiseront des activités spécifiques à leur région et à leurs besoins en collaboration avec les commissions scolaires. Ainsi, plus d'un demi-

million d'autocollants «Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne!» seront alors distribués parmi tous les écoliers du primaire de la province.

**Bernard Bélanger**

PROGRES-DIMANCHE, le 30 janvier 1994 — 25

Transport scolaire

# Tenue de la 6e campagne

CHICOUTIMI (DC) - Tenue du 31 janvier au 4 février prochain, sous le thème « Quand tu descends de l'autobus, éloi-

## provinciale de sécurité



Daniel  
Côté

gne-toi!», la sixième campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire épousera plusieurs formes au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ainsi, un effort spécial sera consenti afin de rejoindre les étudiants des niveaux préscolaire et primaire qui, sans prendre l'autobus régulièrement, l'empruntent à l'occasion de sorties de groupes.

En plus de recevoir un autocollant les incitant à faire preuve de prudence, eux et leurs collègues seront sensibilisés aux risques d'accidents lors des montées et des descentes, les opérations les plus dangereuses selon les statistiques.

### Deux ateliers

Toujours dans les écoles, les commissions scolaires Valin, Chicoutimi et Baie des Ha! Ha! organiseront des concours destinés aux élèves, aux classes et aux institutions qui auront pris des initiatives afin d'améliorer la sécurité.

Du matériel didactique sera aussi distribué, tandis que du côté des conducteurs, la campagne au Saguenay prendra la forme de deux ateliers donnés par Eddy Dumoulin et Denis Cayer et intitulés « Privilèges et servi-

ces» et «La ronde de sécurité». Au Lac-Saint-Jean, enfin, des membres de la Sûreté du Québec et de la Sûreté municipale de Roberval animeront un kiosque d'information les 3 et 4 février, au centre commercial Carrefour Jeannois.

Des agents exerceront également une surveillance accrue pendant les jours de classe, histoire de s'assurer que les automobilistes respectent les consignes de sécurité se rapportant au transport scolaire.



**SECURITE-** La sixième campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire débutera le 31 janvier pour se terminer le 4 février.

DIMANCHE 30 janvier 1994 / LE TÔULADI 17

## Semaine provinciale "Sécurité dans les transports scolaires"

Du 31 janvier au 4 février 1994

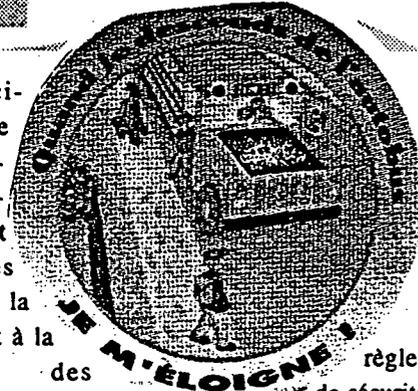
**Q**uand tu descends  
de l'autobus,  
éloigne-toi!

6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire  
L'Association du Transport Écolier du Secteur Grand-Portage est heureuse de participer à la 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire, qui se tiendra du 31 janvier au 4 février 1994 sous le thème "Quand tu descends de

l'autobus, éloigne-toi!  
Les transporteurs scolaires des Commissions scolaires de Rivière-du-Loup, Des Basques, Des Frontières, Des Montagnes, du Témiscouata et Jean Chapais profiteront de cette semaine pour remettre à tous les élèves du primaire un autocollant les incitant à adopter un comportement sécuritaire aux abords des véhicules scolaires. Les statistiques ont démontré que

les accidents se produisent généralement près des autobus à la montée et à la descente des enfants.

De plus, les transporteurs membres de l'A.T.E.Q. désirent également sensibiliser les parents sur l'importance de rappeler régulièrement à leurs enfants les principales



à observer dans le transport scolaire.

Il en est de même pour les automobilistes à qui les transporteurs veulent rappeler l'importance d'immobiliser leur véhicule près d'un autobus dont les feux intermittents sont en fonction et aussi de respecter les limites de vitesse dans les zones scolaires. Soyez vigilants; un enfant peut surgir à tout instant.

La campagne de sécurité de l'A.T.E.Q. est rendue possible grâce à la collaboration du Ministère des Transports, de la Société de l'assurance automobile du Québec, de la compagnie AXA Assurances, des Commissions scolaires et des Transporteurs scolaires.

14 LE TOULADI / DIMANCHE 30 janvier 1994

Du 31 janvier au 4 février 1994

## **Campagne de sécurité dans le transport scolaire**

Sous la présidence d'honneur du président de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), M. Jean-Pierre Brunet, se tiendra du 31 janvier au 4 février 1994 la 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire.

Année après année, l'objectif de cette campagne d'information est de sensibiliser la population en général à redoubler de prudence et de vigilance en ce qui a trait au transport scolaire.

Cependant, le principal public-cible des transporteurs d'écoliers demeure les enfants pour qui le danger potentiel se situe aux abords des véhicules et plus particulièrement lorsqu'ils en descendent. À ce sujet, le thème «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!» des affiches distribuées dans toutes les écoles de la province est très éloquent.

Tout au long de cette semaine de sensibilisation à la sécurité dans le transport scolaire, les transporteurs membres de l'ATEQ organiseront des activités spécifiques à leur région et à leurs besoins en collaboration avec les commissions scolaires. Plus d'un demi-million d'autocollants au thème plus personnalisé: «Quand je descend de l'autobus, je m'éloigne!» seront alors distribués parmi tous les écoliers du primaire de la province.

De plus, afin d'amener les jeunes de 5 à 9 ans à adopter un comportement plus sécuritaire aux abords et à l'intérieur des autobus scolaires, une nouvelle cassette vidéo, produite par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), sera disponible pour les transporteurs et les intervenants du domaine du transport scolaire.

L'ATEQ, par ailleurs, s'est associée à la compagnie AXA Assurances afin de diffuser des messages publicitaires sur la sécurité dans le transport écolier sur les ondes de différentes stations radiophoniques à travers la province.

La 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire est une initiative de l'ATEQ en concertation avec le ministère des Transports du Québec, la Société de l'assurance automobile du Québec et la compagnie AXA Assurances.

Son lancement officiel se fera le jeudi 27 janvier 1994 à 10:30 au Musée de la civilisation de Québec.

Page 2, LE LAC-ST-JEAN, dimanche 30 janvier 1994.

## Les transporteurs scolaires sensibilisent à la sécurité

**ALMA (R.L.)-** La semaine provinciale en transport scolaire se déroule jusqu'à vendredi prochain et le comité local y va, encore une fois cette année, de sa propre programmation de sensibilisation.

Le représentant des transporteurs, Normand Renaud et le préventionniste Gilbert Lapointe ont expliqué jeudi que les activités débuteront dès lundi dans les écoles. Les élèves seront alors sensibilisés aux différentes étapes à respecter au moment

d'embarquer et de débarquer de l'autobus. Une lettre sera aussi envoyée aux parents. Se retrouveront également au programme, des déjeuners avec les représentants en sécurité, une journée portes ouvertes (jeudi) au Carréfour Alma.

Les transporteurs, a déclaré Normand Renaud, tiennent d'ailleurs à souligner l'apport positif et

significatif du préventionniste Gilbert Lapointe. Celui-ci constitue un lien nécessaire à la bonne

marque du programme de prévention et les conducteurs en apprécient l'apport, a déclaré Renaud.



Sur la photo, on reconnaît Gilbert Lapointe, préventionniste en transport scolaire et Normand Renaud, président du comité local de sécurité en transport scolaire.

24 - L'ÉTOILE DU LAC, 30 janvier 1994

## *Semaine de sécurité dans le transport scolaire* **“Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi”**

**Par Jean-Pierre Larouche**

**ROBERVAL**-C'est du 31 janvier au 4 février que se tient, cette année, la 6e campagne provinciale de sécurité dans le transport écolier, dont le thème est: "Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi". Partout dans les écoles des Commissions scolaires de Dolbeau, Vallée-de-Mistassini, Normandin, La Vallière et celle de Roberval, ses responsables ont prévu d'importantes activités et ce, en collaboration avec les transporteurs écoliers du territoire.

Chaque élève du primaire se verra remettre un autocollant les incitant

à adopter un comportement sécuritaire aux abords des véhicules scolaires. Des statistiques démontrent que les accidents se produisent généralement près des autobus à la montée et à la descente des enfants.

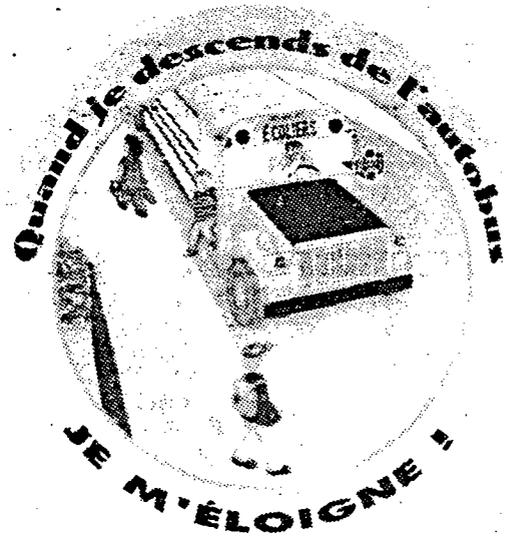
### **LES PARENTS**

En déjeuner-conférence vendredi à Roberval, les responsables de cette 6e campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire ont indiqué que les parents seront également invités à rappeler à leurs enfants les principales règles de sécurité à observer lorsqu'ils doivent prendre l'autobus scolaire. C'est M. Jean-Pierre Brunet qui agira à titre de président d'honneur de la présente campagne. Ce dernier est président de l'ATEQ.

### **VERIFICATIONS**

Présent à cette conférence de presse de vendredi à Roberval, M. André Lavoie, préventionniste à la Sûreté municipale, a tenu à indiquer que, lors de cette semaine, la sécurité publique de Roberval serait appelée à procéder à des vérifications sur les artères que les autobus empruntent pour

conduire les écoliers dans les écoles de la municipalité. Les policiers porteront aussi une attention spéciale aux automobilistes qui ne respectent pas toujours le code de la sécurité routière en ce qui concerne les autobus scolaires. Saviez-vous que pas moins de 700 000 jeunes utilisaient le transport scolaire pour effectuer le trajet entre la maison et l'école et ce, tous les jours?. Au Québec, on compte environ 10 000 conducteurs et conductrices d'autobus d'écoliers qui parcourent quotidiennement près de un million de kilomètres.



L'ETOILE DU LAC, 30-1-94, p. 24

*Semaine de sécurité dans le transport scolaire*

## “Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi”

Par Jean-Pierre Larouche

ROBERVAL-C'est du 31 janvier au 4 février que se tient, cette année, la 6e campagne provinciale de sécurité dans le transport écolier, dont le thème est: "Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi". Partout dans les écoles des Commissions scolaires de Dolbeau, Vallée-de-Mistassini, Normandin, La Vallière et celle de Roberval, ses responsables ont prévu d'importantes activités et ce, en collaboration avec les transporteurs écoliers du territoire.

Chaque élève du primaire se verra remettre un autocollant les incitant

à adopter un comportement sécuritaire aux abords des véhicules scolaires. Des statistiques démontrent que les accidents se produisent généralement près des autobus à la montée et à la descente des enfants.

### LES PARENTS

En déjeuner-conférence vendredi à Roberval, les responsables de cette 6e campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire ont indiqué que les parents seront également invités à rappeler à leurs enfants les principales règles de sécurité à observer lorsqu'ils doivent prendre l'autobus scolaire. C'est M. Jean-Pierre Brunet qui agira à titre de président d'honneur de la présente campagne. Ce dernier est président de l'ATEQ.

### VERIFICATIONS

Présent à cette conférence de presse de vendredi à Roberval, M. André Lavoie, préventionniste à la Sûreté municipale, a tenu à indiquer que, lors de cette semaine, la sécurité publique de Roberval serait appelée à procéder à des vérifications sur les artères que les autobus empruntent pour

conduire les écoliers dans les écoles de la municipalité. Les policiers porteront aussi une attention spéciale aux automobilistes qui ne respectent pas toujours le code de la sécurité routière en ce qui concerne les autobus scolaires. Saviez-vous que pas moins de 700 000 jeunes utilisaient le transport scolaire pour effectuer le trajet entre la maison et l'école et ce, tous les jours?. Au Québec, on compte environ 10 000 conducteurs et conductrices d'autobus d'écoliers qui parcourent quotidiennement près de un million de kilomètres.



2 • CHARLESBOURG EXPRESS • 30 janvier 1994

## LORS DE LA SEMAINE DU 31 JANVIER AU 4 FÉVRIER CAMPAGNE DE SÉCURITÉ EN TRANSPORT SCOLAIRE À LA CSDI ET À LA CSC

Même si le régisseur du transport scolaire aux commissions scolaires Des Îlets et de Charlesbourg, Gaston Jobin, estime que la sécurité dans le transport scolaire doit être et est une préoccupation constante et annuelle, la tenue d'une campagne annuelle de sécurité dans le transport scolaire en province du 31 janvier au 4 février 1994 ne peut qu'être bénéfique pour rappeler à tous les intervenants de redoubler de prudence aux abords des autobus scolaires. Pour ce dernier, cette semaine constitue une excellente occasion de mettre en application les règles prévalant dans ce domaine pendant l'année scolaire. Rappelons que le thème privilégié pour la présente campagne est le suivant: Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi !

par Denis Fortin



«Comme nous le faisons à chaque année, nous soulignerons cette semaine en expédiant à tous les propriétaires de compagnies de transport scolaire une lettre les enjoignant de doter leurs véhicules de l'affiche de la campagne, de dire dans un premier temps

Gaston Jobin. Nous en profiterons également pour rencontrer les conducteurs des véhicules emmenant les jeunes à leur institution scolaire pour leur parler de sécurité. Les directions d'écoles pourront aussi faire leur part lors de la prochaine semaine en présentant à leurs élèves la vidéo-cassette qui parle de la sécurité dans les autobus. Celle-ci est disponible en tout temps et constitue pour les élèves une référence intéressante.»

Comme nous le mentionnions, la sécurité dans les autobus scolaires est une préoccupation constante aux commissions scolaires Des Îlets et Charlesbourg. C'est ainsi qu'au début de la présente année et pour la quatrième année consécutive, on a présenté à tous les élèves de niveaux élémentaire et pré-scolaire une pièce de théâtre rappelant les consignes à respecter aux embarquements et aux débarquements de même que le comportement à privilégier dans les véhicules et à ses abords. Cette pièce est intitulée «La sécurité dans les autobus scolaires». De même, les deux commissions scolaires invitent depuis le 17 janvier dernier leurs 115 conducteurs à suivre cinq cours obligatoires d'une durée de trois heures chacun préparés par la Société de l'assurance automobile du Québec.

On y traite de l'ensemble des règles de sécurité dans le transport, la CSDI et la CSC étant même les précurseurs de ces cours dans la région de Québec.

### Brigade Junior

«Nous avons également mis sur pied dans quatre écoles de la Commission scolaire Des Îlets (Montagnac à Lac-Beauport, Harfang-des-Neiges à Stoneham ainsi que La Passerelle et L'Arc-en-Ciel à Lac-Saint-Charles) un groupe de brigadiers Junior qui aident le conducteur à l'embarquement et au débarquement des écoliers. Si cette initiative rapporte des dividendes, nous songerons dans les prochaines années à extensionner ce service à plusieurs autres écoles des deux commissions scolaires du territoire», a terminé Gaston Jobin.

Mentionnons enfin que la campagne provinciale de sécurité de la prochaine semaine vise à sensibiliser les jeunes à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires aux abords des autobus d'écoliers, principalement lorsqu'ils en descendent. Elle est menée par l'Association du transport écolier du Québec en collaboration avec les partenaires qui ont à coeur la sécurité des écoliers et est parrainée par la Société de l'assurance automobile du Québec.

6 • L'ACTUEL • 30 janvier 1994

# CETTE SEMAINE POUR L'ATEQ, DE VANIER VASTE CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE

Cette semaine (du 31 janvier au 4 février), les représentants de l'Association du transport écolier du Québec, dont les bureaux administratifs sont situés sur la rue Marais, à Vanier, seront fort occupés. Ils piloteront en effet les activités reliées à la sixième campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire, qui se fera sous la présidence d'honneur du président de l'association, monsieur Jean-Pierre Brunet. Le lancement officiel a eu lieu

jeudi au Musée de la Civilisation de Québec.

par Jean Auclair

Au fil des ans, l'objectif de cette campagne d'information est de sensibiliser la population (...les automobilistes) à redoubler de prudence et de vigilance à l'approche des autobus jaunes, particulièrement lorsque les feux de signallement clignotent, et de rappeler à la clientèle des transporteurs écoliers en province, les enfants, que le danger potentiel, pour eux, demeure principalement à la descente des véhicules et lorsqu'ils circulent

aux alentours. Le thème de cette année, «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!», semble donc bien choisi...

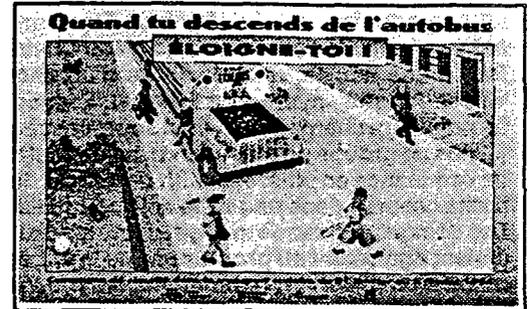
**Autocollants, cassettes vidéo, publicité...**

Les transporteurs membres de l'ATEQ (ils représentent 95 % des transporteurs écoliers en province) organiseront, la semaine durant, des activités spécifiques aux régions et en fonction des besoins locaux en collaboration avec les commissions scolaires. Un outil de promotion populaire auprès des jeunes, l'autocollant, servira aux besoins de la cause: on en distribuera plus d'un demi-

million dans les prochains jours.

Afin d'amener les jeunes de 5 à 9 ans à adopter un comportement plus sécuritaire aux abords et à l'intérieur des autobus scolaires, une nouvelle cassette vidéo, produite par la Société de l'assurance-automobile du Québec (SAAQ), sera rendue disponible pour les transporteurs et les différents intervenants dans le domaine du transport scolaire. L'ATEQ s'est également associée à la compagnie AXA Assurances pour la diffusion de messages publicitaires sur les ondes de différentes stations radiophoniques dans la région et en province.

**Statistiques**



L'ATEQ profite aussi de cette semaine de campagne pour dévoiler quelques chiffres: 66 % des écoliers québécois prennent l'autobus jaune, les 900 transporteurs écoliers desservent 158 commissions scolaires, le budget approximatif consacré au transport scolaire en province est de 400 millions \$ ...

On est à même de constater, à la lecture des statistiques des

cinq dernières années au Québec, fournies par l'ATEQ, qu'un total de 379 accidents impliquant un autobus d'écoliers (en période scolaire) sont survenus durant cette période, accidents qui ont causé des blessures aux voyageurs. Parmi celles-ci, 344 furent des blessures légères, 29 furent plus graves et, malheureusement, 6 accidents ont causé le décès d'écoliers.

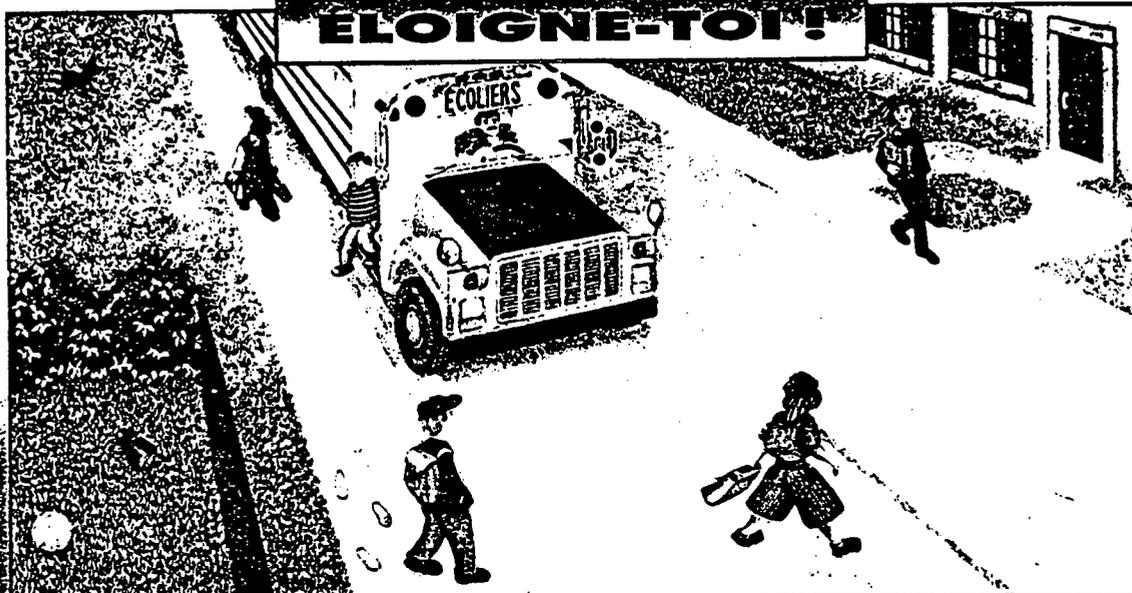
Mentionnons en terminant que L'Association du transport écolier du Québec, née d'un besoin de regroupement des transporteurs pour accroître leur force de représentation et se donner des services communs, regroupe 95 % des transporteurs écoliers en province, qui possèdent au-delà de 8 000 véhicules, qui transportent plus de 650 000 étudiants et étudiantes deux fois par jour et qui procurent un emploi à plus de 10 000 travailleurs (dont 4 000 travailleuses). Présente dans chacune des régions du Québec, L'ATEQ exige notamment que chaque transporteur membre adhère à un code de déontologie destiné à mieux protéger ses petits voyageurs...



commission scolaire  
de sept-îles

# Quand tu descends de l'autobus

## ELOIGNE-TOI!



Campagne de sensibilisation de la commission scolaire de Sept-Îles

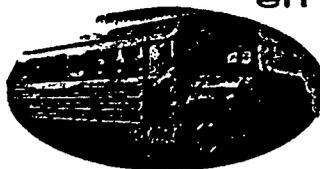


plus sécuritaire que d'être en effet qu'il est 10 fois plus risqué l'autobus d'écoliers que tout autre moyen.

Nul n'est censé ignorer la loi. C'est pourquoi chacun doit prendre sa juste part de responsabilité pour réduire les risques au maximum. Et, en tant que parents, vous avez un rôle important à jouer pour assurer une meilleure sécurité à vos enfants. À vous de le jouer avec brio!



## PARENTS AVISÉS... PASSAGERS en sécurité



attendre que les feux de l'autobus clignotent et que le conducteur ouvre la porte; rester dans l'autobus à la fois en attendant le signal.

### À bord

Le conducteur doit être attentif à la circulation. Mais les jeunes ont parfois des comportements qui nuisent à sa concentration et constituent des risques pour leur sécurité. C'est pourquoi, une fois à bord, il faut :

- demeurer assis et rester calme;
- garder la tête et les bras à l'intérieur de l'autobus;
- éviter les brusqueries et les jambettes;
- garder sa botte à lunch ou son sac à dos sur soi pour ne pas encombrer l'allée.

On ne doit surtout pas lancer d'objets, qu'il s'agisse de canotons ou de résines et ce, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'autobus.

### À la descente, en redoublant de prudence

Vous savez maintenant que la plupart des accidents en transport scolaire se produisent à l'arrêt. Mais savez-vous à quel moment? Principalement à la descente de l'autobus parce que les jeunes passagers restent trop près du véhicule.



La prudence commande de s'éloigner de l'autobus avant d'être descendu. C'est pourquoi arrivé à destination, il faut :

- attendre l'arrêt complet de l'autobus avant de quitter son siège;
- descendre un à un sans se bousculer et en tenant la rampe;
- s'éloigner rapidement et sûrement, ne jamais passer derrière l'autobus.

Si votre enfant échappe un objet sur la chaussée, rappelez-lui d'être très prudent et d'attendre que l'autobus ait quitté les lieux avant de le ramasser.

## Une traversée bien orchestrée

La traversée de la chaussée comporte elle aussi ses règles d'or :

- s'éloigner suffisamment de l'autobus (au moins 10 pas) de façon à voir et à être vu du conducteur;
- bien regarder à gauche et de nouveau à droite avant de traverser au cas où une voiture surgrait à l'improviste;
- traverser d'un bon pas, mais sans courir.

Autocar du Littoral (1984) inc.  
126, Mgr-Blanche  
Sept-Îles (Québec) G4R 3G8

Autobus Ménard inc.  
126, Mgr-Blanche  
Sept-Îles (Québec) G4R 3G8

10-- 31 janvier 1994--PLEIN JOUR SUR SAGUENAY

# Parents avisés... Passagers en sécurité

Tous les jours, près de 700 000 jeunes utilisent le transport scolaire pour effectuer le trajet entre la maison et l'école. Afin de rendre tout ce petit monde à bon port, quelque 10 000 conductrices et conductrices d'autobus d'écoliers parcourent quotidiennement près de un million de kilomètres.

Or, compte tenu de ce kilométrage, il a été démontré que le transport scolaire est sécuritaire. L'est-il autant que l'automobile, la bicyclette ou... les jambes? En fait, il est beaucoup plus sécuritaire! Les études révèlent en effet qu'il est 16 fois plus sûr d'utiliser l'autobus

d'écoliers que tout autre moyen.

Nul n'est cependant à l'abri des accidents. C'est pourquoi chacun doit prendre sa juste part de responsabilités pour réduire les risques au minimum. Et, en tant que parents, vous avez un rôle important, à jouer pour assurer une meilleure sécurité à vos enfants. A vous de le jouer avec brio!

Voyager en autobus scolaire peut comporter des risques pour vos enfants s'ils négligent d'adopter des comportements sécuritaires à bord comme à proximité du véhicule. Or les bons com-

portements s'adoptent dès le réveil... Rappelez-le leur régulièrement.

## Partir du bon pied

Pour éviter de rater l'autobus, il faut se lever assez tôt. Cela permet de prendre un bon déjeuner et d'arriver à temps à l'arrêt.

Pour se rendre à l'arrêt ou pour en revenir, on doit toujours utiliser le trottoir. S'il n'y en a pas, on marche alors du côté gauche de la route, face aux véhicules.

## C'est à l'arrêt qu'il faut être aux aguets

Il est prouvé que 73 % des accidents en transport scolaire se produisent à l'arrêt. Pour éviter un accident, il faut donc :

- attendre calmement que l'autobus soit complètement immobilisé avant de s'approcher;
- attendre que les feux de l'autobus clignotent et que le conducteur ouvre la porte;
- monter dans l'autobus à la file en tenant la rampe.

## À bord

Le conducteur doit être attentif à la circulation. Mais les jeunes ont parfois des comportements qui nuisent à sa concentration et constituent des risques pour leur sécurité. C'est pourquoi, une fois à bord, il faut :

- demeurer assis et rester calme;
- garder la tête et les bras à l'intérieur de l'autobus;
- éviter les bousculades et les jambettes;
- garder sa boîte à lunch ou son sac à dos sur soi pour ne pas encombrer l'allée.

On ne doit surtout pas lancer l'objets, qu'il s'agisse de carottes ou de raisins aussi bien que de tuques ou de mitaines et ce, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'autobus.

## À la descente, on redouble de prudence

Vous savez maintenant que la plupart des accidents en transport scolaire se produisent à l'arrêt. Mais savez-vous à quel moment? Principalement à la descente de l'autobus

parce que les jeunes passagers restent trop près du véhicule.

La prudence commande de s'éloigner de l'autobus sitôt descendu. C'est pourquoi arrivé à destination, il faut :

- attendre l'arrêt complet de l'autobus avant de quitter son siège;

- descendre un à un sans se bousculer et en tenant la rampe;

- s'éloigner rapidement et surtout, ne jamais passer derrière l'autobus.

Si votre enfant échappe un objet sur la chaussée, rappelez-lui d'être très prudent et d'attendre que l'autobus ait quitté les lieux avant de le ramasser.

**Une traversée bien orchestrée.**

La traversée de la chaussée comporte elle aussi ses règles d'or :

- s'éloigner suffisamment de l'autobus (au moins 10 pas) de façon à voir et à être vu du conducteur;

- bien regarder à gauche, à droite et de nouveau à gauche avant de traverser au cas où une voiture surgirait à l'improviste;

- traverser d'un bon pas, mais sans courir.

10- 31 janvier 1994--PLEIN JOUR SUR SAGUENAY

## **Une responsabilité partagée**

La sécurité des enfants dans le transport scolaire est une responsabilité que partagent aussi les milliers de conducteurs et conductrices d'autobus d'écoliers qui sillonnent le Québec chaque jour. D'ici juillet 1995 d'ailleurs, tous auront suivi la formation «Un métier unique» devenue obligatoire pour conduire un autobus d'écoliers.

En cas de problème relatif au transport scolaire, communiquez avec la personne responsable du service de transport de votre commission scolaire. Vous pouvez compter sur elle!

10- 31 janvier 1994--PLEIN JOUR SUR SAGUENAY

## Des élèves en sécurité

Mme Diane Drouin, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, rappelait à tous, lors de son discours pour la rentrée scolaire 1993 que la sécurité est une préoccupation majeure du milieu scolaire. Elle le disait alors: «Les commissions scolaires auront aussi pour objectif une sécurité totale pour nos élèves en contrôlant et en prévenant au maximum la violence à l'école et en prenant diverses mesures pour réduire à zéro les accidents dans le transport scolaire.»

Pour atteindre cet objectif, les commissions scolaires ont donc pris d'importantes mesures. Il faut entre autres noter:

- l'élimination de zones jugées dangereuses;
- une présence accrue des brigadiers scolaires ou de surveillants dans les autobus;
- le remplacement graduel des véhicules actuels par des autobus à nez plat;
- une plus grande sensibilisation des élèves à la sécurité;
- des cours pour les chauffeurs;
- une implication plus grande des parents dans le respect, par leurs enfants, des règlements de sécurité.

Il est évident, que la meilleure volonté du monde, ne peut réussir à tout faire en même temps. L'essentiel est certainement d'agir et de mettre en place toutes les mécaniques qui permettront d'atteindre l'objectif souhaité. La volonté des commissions scolaires est manifeste: elles veulent que les élèves soient en sécurité partout, aussi bien dans la cour et à l'intérieur de l'école que sur le chemin qui y mène.

10- 31 janvier 1994--PLEIN JOUR SUR SAGUENAY

## **Une responsabilité partagée**

La sécurité des enfants dans le transport scolaire est une responsabilité que partagent aussi les milliers de conducteurs et conductrices d'autobus d'écoliers qui sillonnent le Québec chaque jour. D'ici juillet 1995 d'ailleurs, tous auront suivi la formation «Un métier unique» devenue obligatoire pour conduire un autobus d'écoliers.

En cas de problème relatif au transport scolaire, communiquez avec la personne responsable du service de transport de votre commission scolaire. Vous pouvez compter sur elle!

2 - L'HEBDO JOURNAL - 31 JANVIER 1994

## **NOUVELLES BRÈVES**

### **Campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire**

Du 31 janvier au 4 février, c'est la 6e campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire. Le message que désirent véhiculer les transporteurs cette année s'adresse directement aux enfants, plus particulièrement lorsqu'ils descendent des autobus. «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi». Les transporteurs, membres de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) organiseront tout au cours de la semaine des activités spécifiques à ce sujet.

Mardi 1er février 1994 - LE COURRIER - A-7

## Campagne de sécurité dans le transport scolaire

À l'occasion de la 6e campagne provinciale de sécurité de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) qui se tient du 31 janvier au 4 février 1994, sous le thème "Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!", les transporteurs scolaires de la région Yamaska organisent des rencontres avec les élèves du préscolaire.

L'objectif de cette campagne d'information est d'abord de sensibiliser la population en général à redoubler de prudence et de vigilance en ce qui a trait au transport scolaire.

### ■ Madeleine Pion

Mais le principal public-cible des transporteurs d'écoliers demeure les enfants pour qui le danger potentiel se situe aux

abords des véhicules et plus particulièrement lorsqu'ils en descendent.

Le thème "Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!" sur les affiches distribuées dans toutes les écoles de la province est très éloquent à cet égard.

Par ailleurs, plus d'un demi-million d'autocollants au thème plus personnalisé "Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne!",

seront distribués parmi tous les écoliers du primaire de la province.

### Information et formation

"Cette semaine et la semaine prochaine, nous avons une série d'activités spéciales d'information avec animation, auprès des jeunes du niveau préscolaire, pour les inciter à acquérir des comportements sécuritaires", de raconter M. Serge Roy, directeur général adjoint de la Commission scolaire Saint-Hyacinthe-Val-Monts.

Les autres écoliers du primaire recevront la publicité, dont les autocollants, réalisés pour la campagne.

La Commission scolaire, qui avait entrepris l'an dernier au chapitre de la sécurité des activités de formation pour les chauffeurs d'autobus scolaires, continue cette année en offrant aux chauffeurs, en collaboration avec le ministère des Transports, l'opportunité de suivre des cours formels, comme: "Comment gérer le contact avec les jeunes".

La Commission poursuit également son programme d'élimination des doubles traverses, en révisant tous les parcours de ses circuits d'autobus et en modifiant, au besoin, les trajets, pour que désormais, aucun enfant n'ait plus à traverser devant l'autobus, lorsqu'il en descend.

Car les statistiques l'ont démontré: les accidents se produisent généralement près des autobus à la montée et à la descente des enfants.



Un message clair aux jeunes: "Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne!"

LA PETITE PATRIE - Mardi 1er FÉVRIER 1994 - PAGE 3

# Attention aux enfants aux abords des autobus!

## Les policiers de la Petite Patrie aux aguets

Bien que le Service de police du quartier n'ait enregistré aucun accident impliquant des écoliers lors de leur transport par autobus scolaire, le poste 43 pense qu'il vaut mieux prévenir que guérir. C'est pourquoi il organise une campagne de sécurité dans le transport scolaire, jusqu'au 4 février.

par **Hubert Deraspe**

Les agents de police-jeunesse du poste local assisteront les directions d'école dans la promotion de la sécurité en transport scolaire pour la clientèle du 1er cycle, au primaire.

Tout cela dans le but de sensibiliser et d'informer les usagers de la route sur l'importance de respecter les règlements de circulation relatifs au transport scolaire.

Cette campagne est organisée par l'Association du transport écolier du

Québec, en collaboration avec la Société de l'Assurance automobile du Québec et le ministère des Transports du Québec.

L'objectif visé est de promouvoir la sécurité dans le transport scolaire auprès de la clientèle cible: écoliers, automobilistes et autres usagers de la route, parents, conducteurs d'autobus, etc., afin de diminuer significativement le nombre de tragédies.

Pendant la durée

de cette campagne, les policiers du poste 43 accentueront leurs interventions auprès des usagers de la route.

Ils émettront davantage de billets de

vitesse dans les zones scolaires et ils effectueront des patrouilles préventives.

Rappelons qu'un conducteur de véhicule routier qui dépasse un autobus

scolaire dont les feux intermittents sont en marche se voit automatiquement remettre un constat d'infraction de 215 \$ qui entraîne la perte de 9 points d'inaptitude.



Afin de prévenir les accidents, les policiers du poste 43 apporteront une attention spéciale, à proximité des autobus oranges. (Photo: R. Gosselin)

Le mardi 1er février 1994 • **Les 2 Rives** : 7

«QUAND TU DESCENDS DE L'AUTOBUS, ÉLOIGNE-TOI!»

# Une campagne de sensibilisation pour les élèves usagers du transport scolaire

**Yves Deschamps**

Les transporteurs scolaires de la région Sorel-Tracy participeront, cette semaine, à la 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ).

Sous le thème «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!», la campagne amènera les transporteurs scolaires de la région à remettre des auto-collants à chaque élève de niveau primaire qu'elle transportettransporté de niveau primaire. Les transporteurs remettront d'autres auto-collants aux élèves qui n'utilisent pas l'autobus pour se rendre à l'école mais qui sont ponctuellement amenés à prendre l'autobus, dans le cadre de différentes activités pédagogiques.

Les transporteurs scolaires espèrent ain-

si que ces auto-collants sensibilisent les jeunes à l'importance d'adopter un comportement sécuritaire aux abords des véhicules scolaires. Ces transporteurs ne sont d'ailleurs pas sans savoir que les statistiques démontrent que les accidents se produisent généralement près des autobus, à la montée et à la descente des enfants.

Gilles Valois, responsable du transport scolaire dans la région, souhaite que cette campagne rejoigne les parents de manière à ce que ces derniers rappellent à leurs enfants les principales règles de sécurité à observer dans le transport scolaire.

Enfin, le dernier volet de cette campagne vise les automobilistes à qui les transporteurs veulent également rappeler l'importance d'immobiliser leur véhicule près d'un autobus dont les feux intermittents

~~soient en fonction et aussi à respecter les li-~~  
mites de vitesse dans les zones scolaires.  
Une façon de leur dire: «Soyez vigilants; un enfant peut surgir à tout instant». ▲

## Semaine de sécurité des transports scolaires Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!

À l'occasion de la 6e campagne provinciale de sécurité de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) qui se tiendra du 31 janvier au 4 février 1994 sous le thème «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!», les transporteurs scolaires de la région Baie-des-Chaleurs organiseront un concours de dessin visant à développer les règles de sécurité que tu connais. «Informe-toi».

Les transporteurs scolaires aidés du ou des régisseurs du transport de la ou des commissions scolaires Baie-des-Chaleurs et Miguasha profiteront également de cette semaine sur la sécurité pour remettre à tous les écoliers du primaire de la province un autocollant les incitant ainsi à adopter un comportement sécuritaire aux abords des véhicules scolaires. Les statistiques l'ont démontré, les acci-

dents se produisent généralement près des autobus à la montée et à la descente des enfants.

La sensibilisation de tous les écoliers du primaire, qu'ils soient transportés ou non, permettra donc aux transporteurs scolaires de rejoindre cette catégorie d'enfants qui, sans prendre l'autobus régulièrement, doivent le faire régulièrement à leurs enfants les principales règles de sécurité à obser-

ver dans le transport scolaire.

Il en est de même pour les automobilistes à qui les transporteurs veulent rappeler l'importance d'immobiliser leur véhicule près d'un autobus dont les feux intermittents sont en fonction et aussi de respecter les limites de vitesse dans les zones scolaires. «Soyez vigilants; un enfant peut surgir à tout instant.»

La Feuille d'Érable, mardi, 1er février 1994 Page 11

## Quelques conseils de sécurité à la montée et à la descente

Voyager en autobus scolaire peut comporter des risques pour vos enfants s'ils négligent d'adopter des comportements sécuritaires à bord comme à proximité du véhicule. Or, les bons comportements s'adoptent dès le réveil... Rappelez-le leur régulièrement.

### PARTIR DU BON PIED

Pour éviter de rater l'autobus, il faut se lever assez tôt. Cela permet de prendre un bon déjeuner et d'arriver à temps à l'arrêt.

Pour se rendre à l'arrêt ou pour en revenir, on doit toujours utiliser le trottoir. S'il n'y en a pas, on marche alors du côté gauche de la route, face aux véhicules.

### C'EST À L'ARRÊT QU'IL FAUT ÊTRE AUX AGUETS

Il est prouvé que 73% des accidents en transport scolaire se

produisent à l'arrêt. Pour éviter un accident, il faut donc:

- attendre calmement que l'autobus soit complètement immobilisé avant de s'approcher;

- attendre que les feux de l'autobus clignotent et que le conducteur ouvre la porte;

- monter dans l'autobus à la file en tenant la rampe.

### A BORD

Le conducteur doit être attentif à la circulation. Mais les jeunes ont parfois des comportements qui nuisent à sa concentration et constituent des risques pour leur sécurité. C'est pourquoi, une fois à bord, il faut:

- demeurer assis et rester calme;

- garder la tête et les bras à l'intérieur de l'autobus;

- éviter les bousculades et les jambettes;

- garder sa boîte à

lunch ou son sac à dos sur soi pour ne pas encombrer l'allée.

On ne doit surtout pas lancer d'objets, qu'il s'agisse de cartottes ou de raisins aussi bien que de tiques ou de mitaines et ce, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'autobus.

### A LA DESCENTE, ON REDOUBLE DE PRUDENCE

Vous savez maintenant que la plupart des accidents en transport scolaire se produisent à l'arrêt. Mais savez-vous à quel moment? Principalement à la descente de l'autobus parce que les jeunes passagers restent trop près du véhicule.

La prudence commande de s'éloigner de l'autobus sitôt descendu. C'est pour quoi arrivé à destination, il faut:

- attendre l'arrêt complet de l'autobus avant de quitter son siège;

- descendre un à un sans se bousculer et en tenant la rampe;

- s'éloigner rapidement et surtout, ne jamais passer derrière l'autobus.

Si votre enfant échappe un objet sur la chaussée, rappelez-lui d'être très prudent et d'attendre que l'autobus ait quitté les lieux avant de le ramasser.

### UNE TRAVERSÉE BIEN ORCHESTRÉE

La traversée de la chaussée comporte elle aussi ses règles d'or:

- s'éloigner suffisamment de l'autobus (au moins 10 pas) de façon à voir et à être vu du conducteur;

- bien regarder à gauche, à droite et de nouveau à gauche avant de traverser au cas où une voiture surgirait à l'improviste;

- traverser d'un pas, mais sans courir.

La Feuille d'Érable, mardi, 1er février 1994 Page 11

## Campagne de sécurité dans le transport scolaire «Quand tu descends de l'autobus... éloigne-toi»

par Jean Fontaine  
PLESSISVILLE —

Deux fois par voyage, quatre fois par jour, 720 fois dans une année scolaire... minimum... les écoliers passent et repassent devant où à proximité d'un autobus scolaire.

A la Commission scolaire Jean-Rivard, ils sont des centaines et des centaines dont le chemin du savoir passe, chaque jour, par un petit voyage en

Québec.

Evidemment, la Commission scolaire Jean-Rivard et ses transporteurs, ils sont 9 à se partager les différents trajets, ont un excellent bilan au niveau de la sécurité. Mais on juge essentiel de renouveler sans cesse les conseils et les gestes de sensibilisation auprès des écoliers du primaire et de tous les autres acteurs.

«L'an dernier, nous avons travaillé auprès des adultes et princi-

puissent manoeuvrer à nouveau avec un maximum de sécurité. Rapidement, certes, mais calmement et sans bousculade.

Dans les rares cas où les jeunes doivent encore passer devant l'autobus, le même principe est en vigueur. Trop proche les rend invisibles au conducteur et aux autres usagers de la route.

Ces conseils, les jeunes les connaissent pour les avoir entendu au début de l'année.

## éloigne-toi»

oublier aux jeunes les principes élémentaires de prudence.

Il y a aussi le fait que la répétition, après 5 mois de transport en autobus, des

mêmes gestes peut entraîner une routine.

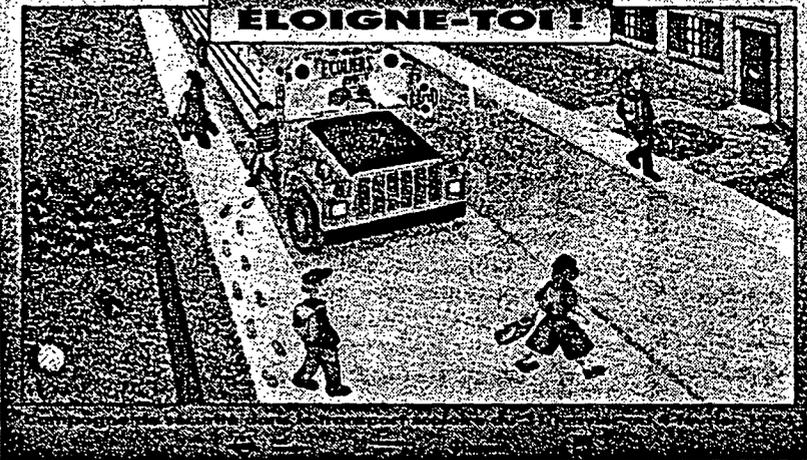
Les propriétaires interviennent donc auprès des jeunes mais demande la col-

laboration des parents pour qu'ils insistent eux aussi sur le respect des règles élémentaires. «La sécurité dans le transport scolaire, c'est avant tout

une responsabilité partagée qui implique les conducteurs, les propriétaires, les élèves, les parents et les autres usagers de la route.

### Quand tu descends de l'autobus

**ELOIGNE-TOI!**



Les élèves sont invités à faire usage d'une grande prudence aux abords des autobus scolaires.

autobus.

«Cette année, nous voulons insister auprès des élèves pour qu'ils prennent l'habitude de s'éloigner rapidement de l'autobus quand ils en descendent» explique Bruno Stéphane Ouellet, propriétaire de la firme Autobus BSO de Notre-Dame de Lourdes et membres de l'Association du transport écolier du

palement de ceux et celles qui conduisent des véhicules à proximité des autobus. Cette année, nous y allons avec les jeunes» explique M. Ouellet.

**S'ELOIGNER**

Ce qu'on attend des jeunes, à leur descente d'autobus, c'est qu'ils s'éloignent rapidement de l'autobus afin que le conducteur

Mais à l'ATEQ, on croit qu'il est important de les répéter à ce temps-ci.

L'hiver complique en effet les choses. Les jeunes peuvent glisser, la visibilité peut être réduite par plusieurs facteurs et l'empressement de rentrer à la maison pour échapper au froid vif ou pour aller écouter la télévision, peut faire

2- LA SENTINELLE Chibougamau-Chapais, le 01 février 1994

Pour tous les conducteurs d'autobus d'écoliers du Québec

## L'obtention d'une carte de compétence maintenant obligatoire

Chibougamau - (MC) - Élaborée par la Société de l'assurance automobile du Québec, en collaboration avec le ministère des Transports, les quelque 9 500 conducteurs et conductrices d'autobus d'écoliers devront avoir suivi d'ici le 1er juillet 1995, un programme de formation touchant les divers aspects de sécurité en transport scolaire.

Une nouvelle loi oblige maintenant tous les conducteurs d'autobus d'écoliers de la province de Québec, à détenir une carte de compétence en plus de leur permis de conduire pour ce type de véhicule. Tous les jours au Québec, plus de 9 500 conducteurs et conductrices d'autobus d'écoliers parcourent au-delà d'un million de kilomètres sur l'ensemble du réseau routier. À leur bord, ils transportent près de 700 000 jeunes fréquentant les écoles de la province.

Dans l'Est du Québec, la coordination de ce programme de formation est assurée par le Centre de formation en transport routier de la Commission sco-

laire de Charlesbourg. La semaine dernière, Chibougamau fut la première ville au Québec à recevoir cette formation. Au total, dix-sept conducteurs et conductrices de chez nous, à l'emploi d'Autobus Mes-



sier, ont suivi ce cours échelonné sur une période de 5 jours à raison de trois heures par jour.

Ce programme de formation appelé: Un Métier Unique, comporte un double

rôle. "Tout d'abord, il s'agit de donner une formation de base à ceux et à celles qui débutent dans le métier, et également de mettre à jour les connaissances de ceux qui comptent plusieurs années de service", expliquait Mike Vanrassel, formateur à la Commission scolaire de Charlesbourg.

Le but unique de ce cours de formation est d'éliminer totalement les acci-

dents où sont impliqués des autobus scolaires. "Le nombre d'accidents où sont impliqués les autobus scolaires ne représente que 1% des accidents de la route. Ce n'est effectivement pas beaucoup, mais c'est quand même trop. Ce que transportent les conducteurs est très précieux et nous nous fixons comme objectif de réduire le nombre d'accidents à zéro", de signifier Mike Vanrassel.

Les formateurs abordent cinq thèmes bien précis dans le cadre du cours avec les conducteurs. Lors de la première rencontre, les accents sont mis sur les responsabilités et les rôles inhérents au métier de conducteur. "On veut leur faire prendre conscience du rôle qu'ils jouent et de l'importance de la tâche qu'ils ont à accomplir", précise Vanrassel.

La connaissance

des passagers est un autre aspect traité lors du cours. "Le comportement d'un élève varie grandement selon son âge. Il faut que les conducteurs saisissent les caractéristiques de chaque groupe d'élèves", soulignait-il. Dans la troisième session, le formateur s'attarde à analyser avec les conducteurs, diverses situations pouvant survenir lors d'une journée à bord d'un autobus, et on y suggère des moyens pratiques pour les résoudre.

Par ailleurs, l'aspect sécurité est traité dans la quatrième session du cours. Pour les conducteurs, il est essentiel de bien connaître le Code de la sécurité routière, et les politiques utilisées dans les commissions scolaires en matière de transport scolaire. Enfin, la conclusion du cours porte sur la communication avec les collaborateurs. Aviser un parent, informer un enseignant, consulter un directeur d'école et

même solliciter l'aide d'un policier sont des exemples de bonne communication des conducteurs avec leurs collaborateurs.

Enfin, du côté des conducteurs, l'obligation de suivre ce cours ne leur plaisait guère au départ. De plus, ces derniers devaient en assumer une partie des coûts, soit une somme de 103 \$. "Au début, ça les inquiétait parce que personne ne connaissait le contenu du cours, et qu'il fallait qu'ils déboursent 103 \$. Mais à la lumière des commentaires recueillis dans le cadre du cours, les conducteurs sont aujourd'hui très satisfaits. De mon côté, je ne peux qu'être heureux d'avoir des conducteurs et conductrices plus compétents, même s'ils étaient déjà compétents avant de suivre le cours", a indiqué Bernard Lamontagne, propriétaire des Autobus Messier de Chibougamau.

L'ECHO, 2-2-94, p. 34

Du 31 janvier au 4 février 1994

## CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE

Sous la présidence d'honneur du président de l'Association du transport écolier du Québec

(ATEQ), M. Jean-Pierre Brunet, se tiendra du 31 janvier au 4 février 1994 la 6<sup>e</sup> campagne provinciale

de sécurité dans le transport scolaire.

Année après année, l'objectif de cette campagne

d'information est de sensibiliser la population en général à redoubler de prudence et de vigilance

en ce qui a trait au transport scolaire.

Cependant, le principal public-cible des transporteurs d'écoliers demeure les enfants pour qui le danger potentiel se situe aux abords des véhicules et plus particulièrement lorsqu'ils en descendent. À ce sujet, le thème «*Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi*» des affiches distribuées dans toutes les écoles de la province est très éloquent.

Tout au long de cette semaine de sensibilisation à la sécurité dans le transport scolaire, les transporteurs membres de l'ATEQ organiseront des activités spécifiques à

leur région et à leurs besoins en collaboration avec les commissions scolaires. Plus d'un demi-million d'autocollants au thème plus personnalisé «*Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne!*» seront alors distribués parmi tous les écoliers du primaire de la province.

De plus, afin d'amener les jeunes de 5 à 9 ans à adopter un comportement plus sécuritaire aux abords et à l'intérieur des autobus scolaires, une nouvelle cassette vidéo, produite par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), sera disponible pour les

transporteurs et les intervenants du domaine du transport scolaire.

L'ATEQ, par ailleurs, s'est associée à la compagnie AXA Assurances afin de diffuser des messages publicitaires sur la sécurité dans le transport écolier sur les ondes de différentes stations radiophoniques à travers la province.

La 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire est une initiative de l'ATEQ en concertation avec le ministère des Transports du Québec, la Société de l'assurance automobile du Québec et la compagnie AXA Assurances.

24 L'Écho • Le mercredi 2 février 1994

## Sécurité dans le transport scolaire

# "Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne!"

(A.B.) À l'occasion de la 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) qui se tiendra du 31 janvier au 4 février 1994 sous le thème 'Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi', les transporteurs de la région de Lanaudière ont organisé une journée de formation pour les chauffeurs, le 31 janvier dernier, à Joliette.

Les transporteurs scolaires, les responsables du transport des commissions scolaires Berthier-Nord-Joli, L'Industrie et Cascades-L'Assomption profiteront également de cette semaine pour remettre à tous les écoliers du primaire un autocollant les incitant ainsi à adopter un comportement sécuritaire aux abords des véhicules scolaires. Les statistiques l'ont démontré, les accidents se produisent généralement près des autobus à la montée et à la descente

des enfants.

### Sensibilisation

La sensibilisation de tous les écoliers du primaire, qu'ils soient transportés ou non, permettra donc aux transporteurs scolaires de rejoindre cette catégorie d'enfants qui, sans prendre l'autobus régulièrement, doivent le faire lors des sorties de groupe. De plus, les membres de l'ATEQ désirent sensibiliser les parents sur l'importance de rappeler régulièrement à leurs enfants les principales règles de sécurité à observer dans le transport scolaire.

Il en est de même pour les automobilistes à qui les transporteurs veulent rappeler l'importance d'immobiliser leur véhicule près d'un autobus dont les feux intermittents sont en fonction et aussi de respecter les limites de vitesse dans les zones scolaires.

LE PAYS D'EN HAUT , le mercredi 2 février 1994 Page 7

**Transport scolaire**

**"Quand je descends  
de l'autobus, je m'éloigne"**

Toujours dans le but d'inciter la population à général à redoubler de prudence et de vigilance à l'approche de l'autobus scolaire, l'Association du transport écolier présente, du 31 janvier au 4 février, la 6e campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire.

Le public cible des transporteurs écoliers demeurent toutefois les enfants pour qui le danger potentiel se situe à la sortie de l'autobus. Pour sensibiliser davantage les enfants à ce sujet, des affiches sous le thème "Quand tu descends de l'autobus, je m'éloigne" ont été distribuées dans toutes les écoles de la province.

LE RÉGIONAL/HULL le MERCREDI 2 février 1994 - 19

## 6<sup>e</sup> campagne de sécurité dans le transport scolaire de l'ATEQ

À l'occasion de la 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) qui se tiendra du 31 janvier au 4 fé-

vrier 1994 sous le thème "Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!". Les transporteurs scolaires aidés des régisseurs du transport des commissions scolaires

d'Aylmer et Outaouais-Hull profiteront également de cette semaine sur la sécurité pour remettre à tous les écoliers du primaire de la province un autocollant

les incitant ainsi à adopter un comportement sécuritaire aux abords des véhicules scolaires. Les statistiques l'ont démontré, les accidents se produisent

généralement près des autobus à la montée et à la descente des enfants.

La sensibilisation de tous les écoliers du primaire, qu'ils soient

transportés ou non, permettra donc aux transporteurs scolaires de rejoindre cette catégorie d'enfants qui, sans prendre l'autobus régulièrement, doivent le

faire lors des sorties de groupe.

De plus, les transporteurs membres de l'ATEQ désirent également sensibiliser les parents sur l'importance de rappeler régulièrement à leurs enfants les principales règles de sécurité à observer dans le transport scolaire.

Il en est de même pour les automobilistes à qui les transporteurs veulent rappeler l'importance d'immobiliser leur véhicule près d'un autobus dont les feux intermittents sont en fonction et aussi de respecter les limites de vitesse dans les zones scolaires. "Soyez vigilants; un enfant peut surgir à tout instant."

La campagne de sécurité de l'ATEQ, sous la présidence d'honneur de l'ATEQ, M. Jean-Pierre Brunet, est rendue possible grâce à la collaboration du ministère des Transports du Québec, de la Société de l'assurance automobile du Québec et de la compagnie AXA Assurances.

THE EQUITY, Wednesday, February 2, 1994, Page 5

## Student transportation safety campaign Jan 31 to Feb 4

Pontiac school bus owners, the Pontiac Catholic School Board, and the Campbell's Bay detachment of the Quebec Police Force organized the 6th annual campaign on safe student transportation.

A week of activities based on the theme "Once off the bus, I move away" have been taking place from January 31st to February 4th.

The authorities want to remind motorists of the importance of bringing their vehicle to a halt whenever they approach a bus whose lights are flashing, and also to respect the speed limit in school zones.

*"Be vigilant, a child may dash out at any time."*

The owners are distributing to elementary school students stickers, pamphlets and post cards, thanks to the collaboration of the Ministère des transports du Québec, la Société de l'assurance automobile

du Québec, la Compagnie AXA assurances et l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ).

Banners were hung at the boundaries of the territory. An information session was given on board a bus to our pre-kindergarten and Grade One elementary students; in addition, colouring books were distributed and a film shown.

Police officers were present on board school buses and at the loading/unloading areas of some schools to make the students aware of the need for safety. They made an extra effort to provide surveillance around the buses when they are on the highway.

The school bus operators also want to make the parents aware of the importance of regularly reminding their children of the main safety regulations as regards student transportation.

Page 8 — Le Messager Lachine-Dorval, le mercredi 2 février, 1994

Les 3, 4 et 5 février

## Exposition sur la sécurité dans le transport scolaire

Le thème «Fais de la sécurité... une habitude journalière» coiffera l'exposition sur la sécurité dans le transport scolaire qui se déroulera les jeudi, vendredi et samedi 3, 4 et 5 février, au Centre commercial Fairview à Pointe-Claire.

Organisée par les services conjoints de transport scolaire des commissions scolaires Baldwin-Cartier et Lakeshore, cette première activité de sensibilisation du genre pour l'Ouest-de-l'Île regroupera la participation de plusieurs organismes dont le ministère des Transports du Québec, la Société

d'assurance-automobile du Québec (SAAQ), les transporteurs locaux scolaires, etc.

### Accessible

Adultes et enfants auront accès à des renseignements sur la formation des chauffeurs, sur les règlements de sécurité à

bord des véhicules et ils pourront observer les dispositifs de sécurité installés dans les autobus scolaires transportant les élèves des deux commissions scolaires.

### Animation et tirage

Au moins trois véhicules de transport scolaire

seront en démonstration sur la promenade du centre commercial Fairview. Les kiosques d'information, des activités d'animation et la projection de vidéos renseigneront les adultes et les enfants. Les enfants pourront s'inscrire à un tirage qui aura lieu samedi, entre 12h30 et 14h.

### Responsabilité partagée

Pour les présidents des commissions scolaires Baldwin-Cartier et Lakeshore, Jacques Mongeau et Joel Hart, la sécurité dans le transport scolaire est une responsabilité partagée.

«Les efforts conjoints de tous les intervenants doivent être complétés par la collaboration des élèves et des adultes. Nous devons tous travailler ensemble pour faire de la sécurité une habitude et un réflexe de tous les jours dans le transport scolaire», affirment messieurs Mongeau et Hart.

### Rendez-vous populaire

Les responsables des services conjoints du transport scolaire Baldwin-Cartier/Lakeshore misent beaucoup sur la participation des visiteurs pour assurer le succès de cette sensibilisation. «Nous allons là où les gens se trouvent. Nous espérons attirer leur attention avec cette expo-sécurité et nous en profiterons pour remettre des dépliants, des macarons et des fiches-conseils adaptés aux adultes et aux enfants», déclare Pierre Labranche, coordonnateur des services conjoints du transport scolaire.

Mercredi 2 février 1994 - Le CLAIRON de Saint-Hyacinthe - Page 23

Du 31 janvier au 4 février 1994

## **Campagne de sécurité dans le transport scolaire**

Sous la présidence d'honneur du président de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), M. Jean-Pierre Brunet, se tiendra du 31 janvier au 4 février 1994 la 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire.

Année après année, l'objectif de cette campagne d'information est de sensibiliser la population en général à redoubler de prudence et de vigilance en ce qui a trait au transport scolaire.

L'ATEQ, par ailleurs, s'est associée à la compagnie AXA Assurances afin de diffuser des messages

publicitaires sur la sécurité dans le transport écolier sur les ondes de différentes stations radiophoniques à travers la province.

La 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire est une initia-

tive de l'ATEQ en concertation avec le ministère des Transports du Québec, la Société de l'assurance automobile du Québec et la compagnie AXA Assurances.

Son lancement officiel se fera le jeudi 27 janvier 1994 à 10h30

au Musée de la civilisation du Québec.

— L'IMPACT 2 AU 8 FÉVRIER 1994

Mercredi dernier, le président de la campagne de sécurité dans le transport scolaire 1994, M. Rémi Paré, procédait au lancement de cette semaine spéciale au Georgesville, sous le thème : "Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi".



Le président de la Commission scolaire Chaudière-Etchemin, M. Florent Roy (à gauche), a remis une aide financière de 2000\$ au président de la campagne de sécurité dans le transport scolaire, M. Rémi Paré.

Organisée par l'Association du transport écolier du Québec, cette semaine thématique a pris son envol le 31 janvier dernier et se poursuit jusqu'au 4 février. À l'occasion de la conférence au Georgesville, le président de la Commission scolaire Chaudière-Etchemin (C.S.C.E.), M. Florent Roy, a remis une contribution de 2000\$ pour le financement de l'activité. Les représentants de la Sûreté municipale de Saint-Georges, de la Sûreté du Québec à Saint-Prospier et de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) ont également participé à l'événement, animé par M. Guy-Noël Vachon.

Cette campagne s'adresse particulièrement aux écoliers des 1er et 2e cycles du primaire, mais concerne également toute la population : conducteurs d'autobus, personnel des écoles, parents et autres. "Nous sommes heureux de nous associer non seulement au financement de cette

## AUTOBUS SCOLAIRES

# SÉCURITÉ AU PROGRAMME

par Maude Gilbert

semaine thématique mais aussi aux activités qui y sont préparées, a souligné le président de la C.S.C.E. Les représentants des policiers locaux et provinciaux ont aussi fait connaître leur participation lors de cette campagne.

### Les comportements sécuritaires à respecter

Outre le thème principal, "Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne!", quatre autres thèmes seront affichés au cours de la semaine : "Je garde l'allée libre en tout temps et ne touche à aucun mécanisme du véhicule"; "Je tiens un langage respectueux: pas de cris, de sifflements ou autres"; "



De gauche à droite, nous apercevons M. Rémi Paré, président de la campagne, M. Florent Roy, président de la C.S.C.E., M. Yvan Lemieux, de la Sûreté du Québec à Saint-Prospier, M. Gaston Lemay, de l'ATEQ, M. Guy Cliche, de la Sûreté municipale de Saint-Georges, et M. Guy-Noël Vachon, animateur de la conférence.

"l'attends calmement que l'autobus soit complètement immobilisé avant de m'approcher"; "En entrant dans l'autobus, je me dirige directement à ma banquette et demeure assis jusqu'à destination".

### Les changements apportés au transport écolier

Soulignons que, depuis l'an dernier, "les circuits du transport écolier ont été refaits". "La réorganisation des transports a été réalisée sur toutes les routes numérotées. Maintenant, les jeunes ne peuvent plus traverser la route." En effet, les autobus font un même parcours dans les deux sens, afin de laisser descendre les écoliers du côté droit." Dans les cas plus difficiles, des brigadiers (une quinzaine) scolaires assurent la sécurité des jeunes, et parfois des parents veillent sur les enfants. De plus, des cours de formation se donnent depuis un certain temps aux conducteurs d'autobus.

### Les outils de promotion

Un autocollant sera distribué à tous les écoliers, sous le thème de la campagne; des

affiches publicitaires seront distribuées dans les écoles et aux transporteurs d'écoliers; des dépliants sur les principales règles de sécurité ont été conçus par l'ATEQ, le ministère des Transports du Québec et la Société de l'Assurance automobile du Québec; une cassette vidéo réalisée par la SAAQ circulera dans les écoles du 2e cycle; les thèmes sur les comportements sécuritaires seront affichés dans les 209 véhicules du secteur Chaudière-Etchemin.

LE RÉVEIL ST-RAYMOND, 2 FÉVRIER 1994

## Du 31 janvier au 4 février 1994 Campagne de sécurité dans le transport scolaire

■ Sous la présidence d'honneur du président de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), M. Jean-Pierre Brunet, se tient du 31 janvier au 4 février 1994 la 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire.



Année après année, l'objectif de cette campagne d'information est de sensibiliser la population en général à redoubler de prudence et de vigilance en ce qui a trait au transport scolaire.

Cependant, le principal public-cible des transporteurs d'écoliers demeure les enfants pour qui le danger potentiel se situe aux abords des véhicules et plus particulièrement lorsqu'ils en descendent. À ce sujet, le thème «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!» des affiches distribuées dans toutes les écoles de la province est très éloquent.

Tout au long de cette semaine de sensibilisation à la sécurité dans le transport scolaire, les transporteurs membres de l'ATEQ organiseront des activités spécifiques à leur région et à leurs besoins en collaboration avec les commissions scolaires. Plus d'un demi-million d'autocollants au thème plus personnalisé «Quand je descend de l'autobus, je m'éloigne!» seront alors distribués parmi tous les écoliers du primaire de la province.

De plus, afin d'amener les jeunes de 5 à 9 ans à adopter un comportement plus sécuritaire aux abords et à l'intérieur des autobus scolaires, une nouvelle cassette vidéo, produite par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), sera disponible pour les transporteurs et les intervenants du domaine du transport scolaire.

L'ATEQ, par ailleurs, s'est associée à la compagnie AXA Assurances afin de diffuser des messages publicitaires sur la sécurité dans le transport écolier sur les ondes de différentes stations radiophoniques à travers la province.

La 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire est une initiative de l'ATEQ en concertation avec le ministère des Transports du Québec, la Société de l'assurance automobile du Québec et la compagnie AXA Assurances.

L'Étincelle, samedi 5 février 1994, Page 11

# La sécurité en autobus scolaire

St-François (ML) - Les petites mains se lèvent à tour de rôle. À l'avant de la salle, le visiteur de la compagnie de transport pour écolier B. Dion, M. Jacques Garand a des questions. Eux, ils ont des réponses.

Eux, ce sont les élèves de maternelle et de 1ère du groupe de Chantal à l'école primaire Arc-en-Ciel de St-François-Xavier-de-Brompton. Eux, ils ont plein de réponses à donner sur la sécurité en autobus scolaire: Bien s'habiller avant de partir de la maison; partir tôt pour être déjà là quand l'autobus va arriver au coin de la rue; ne pas avoir les bras chargés pour monter à bord en toute sécurité; s'asseoir calmement, garder sa place et rester tranquille jusqu'à l'arrivée à l'école. Et surtout, ne pas oublier de dire un beau bonjour au chauffeur en montant et en descendant. Enfin, une fois débarqué de l'autobus, s'éloigner suffisamment pour que le

chauffeur nous voit et ne jamais revenir vers le véhicule. Ces la vidéo et son per-

ans, il en a vu des jeunes, dans les autobus et dans les classes. Depuis 3 ans, il rencontre

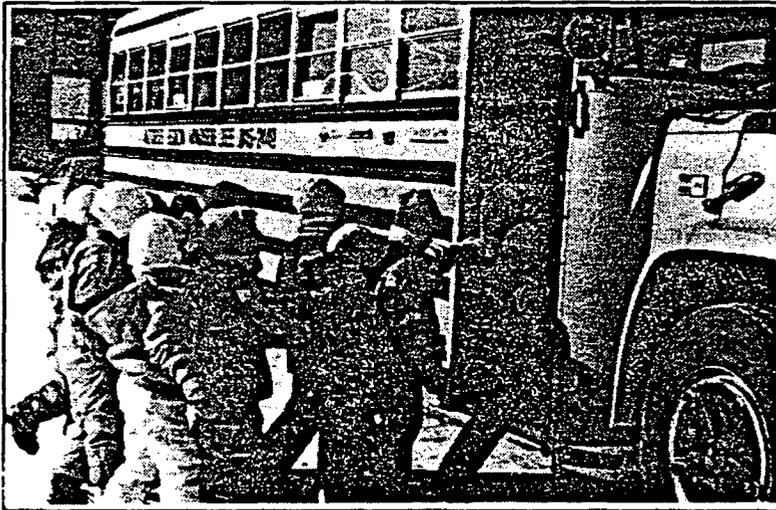
Garand. Évidemment, la notion de sécurité doit également être bien sentie chez les adultes, les

curité dans le transport scolaire. Jacques Garand fait remarquer que le têt d'accident impliquant un autobus ou un écolier a considérablement diminué depuis dans ans.

L'effet de l'enquête se fait sentir et il est à souhaiter qu'il ne s'atténue pas trop rapidement, songe-t-il.

Quoi qu'il en soit, les transporteurs scolaires

continueront à prendre plaisir à aller rencontrer les petites Sophie, Nathalie, Karine ainsi que les petits Nicolas, Pierre et Jonathan pour leur parler de sécurité et écouter leurs réponses.



sonnage Bubusse qui leur a appris tous ces bons conseils. Ainsi équipés de la sécurité, les petits sont prêts pour un tour pratique en autobus. C'est ce qu'ils ont fait.

Jacques Garand est répartiteur chez B.Dion. À l'emploi d'un transporteur scolaire depuis 25

les élèves du primaire dans les écoles de la région pour leur expliquer les règles de sécurité dans le cadre de la Semaine de sécurité dans le transport scolaire.

Les élèves participent bien et les résultats se font sentir dans les autobus scolaires, affirme M.

conducteurs pour qu'il y ait de bons résultats. Pour cela, l'enquête du Coroner Bouliane, il y a presque deux ans maintenant, a aidé grandement à améliorer la sé-

COURRIER FRONTENAC, 6-2-94, p. 1

Écoles Joseph-Fecteau et Albert-Carrier

# On doit respecter les voies réservées aux autobus

IAN BUSSIÈRES

**Thetford Mines** Dans le cadre de la Semaine de la sécurité dans le transport scolaire, la Commission scolaire de Thetford Mines (CSTM) a tenu à rappeler aux automobilistes qui circulent dans le secteur des écoles secondaires Joseph-Fecteau et Albert-Carrier qu'ils devaient respecter les voies et aires d'embarquement et de débarquement réservées au transport scolaire, et ce de 7 h 30 à 16 h 30.

C'est que, à chaque jour, plus de 2 400 élèves accèdent par autobus aux deux écoles secondaires thetfordoises. En tenant compte des véhicules supplémentaires qui s'ajoutent à des fins de transfert d'élèves, soit à la Commission scolaire de Black Lake-Disraeli, au centre de formation professionnelle Le Tremplin, au centre d'éducation des adultes L'Escale ou dans les écoles primaires de la ville, on peut évaluer à près de 90 véhicules la circulation autour des écoles secondaires, strictement pour le transport des élèves.

Il faut ajouter à cela, tout particulièrement durant les périodes de pointe, les déplacements en voiture des employés des écoles ou du centre administratif en plus des élèves possédant une automobile ou encore les parents qui viennent chercher leurs enfants ou les reconduire.

De nombreux élèves, et pas seulement ceux du secondaire puisque l'école primaire Plein-Soleil est située à proximité, circulent également à pied autour des écoles durant ces mêmes périodes de pointe, à savoir le matin

de 7 h 30 à 8 h 40, le midi de 11 h 15 à 13 h 30 et le soir de 15 h 15 à 16 h 30. Les après-midi de périodes de récupération ainsi que les journées de remise de bulletins représentent également une situation dangereuse pour les déplacements d'élèves.

Cette circulation intense représente donc un danger potentiel élevé et c'est pour cela que la CSTM demande aux automobilistes de respecter les voies réservées et les aires d'embarquement et de débarquement pour le transport scolaire de 7 h 30 à 16 h 30. Toujours dans cette optique, la commission scolaire renforcera la signalisation aux accès et sorties.

Les automobilistes peuvent passer par l'entrée de l'école Albert-Carrier et du centre administratif située sur la rue Lapierre ou encore l'entrée de l'école Joseph-Fecteau sur la rue St-Patrick.

De 7 h 30 à 16 h 30, l'entrée et la sortie du pavillon central situées sur la rue St-Patrick, l'entrée située au coin de St-Patrick et Lafontaine ainsi que l'entrée et la sortie sur la rue Lafontaine sont réservées au transport scolaire.

Pour les personnes qui se rendent à l'école ou au centre administratif pour leur travail ou par affaires, les terrains de stationnement et les voies d'accès prévus à leur intention doivent donc être utilisés, modifiant pour plusieurs l'habitude de prendre un raccourci fort tentant.

**TOUTES LES ÉCOLES ONT ÉTÉ VISITÉES PAR LES CHAUFFEURS D'AUTOBUS**

**Une visite banale... passionnante pour les enfants**

(P.C.) - Maniwaki -

Jeudi dernier, tous les élèves du primaire de la Commission scolaire de la Haute-Gatineau ont reçu la visite de chauffeurs d'autobus, comme ils le font d'ailleurs chaque jour depuis la rentrée des classes. Banal? Non, puisque les chauffeurs ne se sont pas contentés de ramener les enfants en toute sécurité chez eux comme chaque journée scolaire: ils ont sensibilisé les jeunes sur la sécurité dans le transport scolaire.

L'activité se déroulait dans le cadre de la semaine de prévention des accidents en autobus qui se déroulait sous le thème: "Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne."

Les chauffeurs d'autobus des quatre coins de la Haute-Gatineau ont su captiver les étudiants en les informant sur les modes de prévention des accidents, les précautions à prendre en auto-

bus, les règlements en autobus, etc. Les élèves ont de plus eu la chance de regarder la trousse de secours, d'apprendre où se situait la hache dans l'autobus et comment s'en servir en cas d'accident, et d'ouvrir l'une

des quatre sorties de secours comprises dans chaque autobus. Bien entendu, l'extincteur ne s'est pas sauvé de cette inspection en règle menée par les curieux élèves!

Ces visites des conduc-

teurs d'autobus qui auraient pu s'avérer banales a su captiver l'attention de tous les enfants de la région qui, en écoutant attentivement, se sont donné une protection de plus aux accidents en autobus.

Le mardi 8 février 1994 • Les 2 Rives : 2

«QUAND TU DESCENDS DE L'AUTOBUS, ÉLOIGNE-TOI!»  
**Une campagne de sensibilisation pour les  
élèves usagers du transport scolaire**

**Yves Deschamps**

Les transporteurs scolaires de la région Sorel-Tracy participeront, cette semaine, à la 6e campagne provinciale de sécurité de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ).

Sous le thème «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!», la campagne amènera les transporteurs scolaires de la région à remettre des auto-collants à chaque élève de niveau primaire qu'elle transporte de niveau primaire. Les transporteurs remettront d'autres auto-collants aux élèves qui n'utilisent pas l'autobus pour

se rendre à l'école mais qui sont ponctuellement amenés à prendre l'autobus, dans le cadre de différentes activités pédagogiques.

Les transporteurs scolaires espèrent ainsi que ces auto-collants sensibilisent les jeunes à l'importance d'adopter un comportement sécuritaire aux abords des véhicules scolaires. Ces transporteurs ne sont d'ailleurs pas sans savoir que les statistiques démontrent que les accidents se produisent généralement près des autobus, à la montée et à la descente des enfants.

Gilles Valois, responsable du transport scolaire dans la région, souhaite que cette campagne rejoigne les parents de manière à ce que ces derniers rappellent à leurs enfants les principales règles de sécurité à observer dans le transport scolaire.

Enfin, le dernier volet de cette campagne vise les automobilistes à qui les transporteurs veulent également rappeler l'importance d'immobiliser leur véhicule près d'un autobus dont les feux intermittents sont en fonction et aussi à respecter les limites de vitesse dans les zones scolaires. Une façon de leur dire: «Soyez vigilants; un enfant peut surgir à tout instant». ▲

PLEIN JOUR SUR MANICOUAGAN, 8-2-94, p. 11

# La sécurité dans le transport scolaire

(C.P.) Le Québec a vécu à l'heure de la sixième campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire, la semaine dernière. Cette semaine toute particulière, tenue sous la présidence d'honneur du président de l'Association du transport écolier du Québec, Jean-Pierre Brunet, avait pour thème "Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!"

La campagne d'information poursuit toujours le même but, soit celui de sensibiliser la population en général à redoubler de prudence et de vigilance face au transport scolaire. Le principal public-cible des transporteurs d'écoliers demeure cependant les enfants.

Ce sont les jeunes qui doivent, en premier lieu, adopter une conduite prudente aux abords des

autobus et surtout lorsqu'ils descendent de ces véhicules qu'on a longtemps surnommés "péril jaune". Le thème de la campagne de cette année illustre bien toute l'importance qui doit être accordée à la sortie de l'autobus.

À la grandeur du Québec, pas moins de 650 000 jeunes sont transportés en autobus matin et soir. En moyenne, chacun des 9700 autobus en circulation parcourt 100 km par jour. Statistique intéressante, sur 10 000 chauffeurs d'auto-

bus, 6000 sont des hommes et 4000 des femmes. Au total, 900 transporteurs scolaires possèdent des contrats avec des commissions scolaires et 800 d'entre eux sont membres de l'Association du transport écolier du Québec.

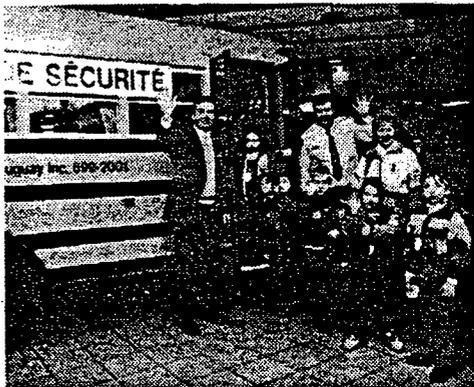
De 1988 à 1992, 379 jeunes ont été victimes d'un accident impliquant un autobus d'écolier. De ce nombre, six sont décédés, 29 ont subi des bles-

sures graves et 344 des blessures légères.

Fait à noter, la Société de l'assurance automobile du Québec vient de produire une nouvelle cassette vidéo visant à amener les jeunes de cinq à neuf ans à adopter un comportement plus sécuritaire aux abords et à l'intérieur des autobus scolaires. La cassette est disponible pour les transporteurs et les intervenants du domaine du transport scolaire.

Rappelons enfin que pour sa sixième campagne provinciale de sécurité, l'ATEQ a reçu la collaboration du ministère des Transports du Québec, de la SAAQ et de la compagnie AXA Assurances.

L'INFORMATION - Mercredi 9 février 1994 - Page 9



### **Semaine nationale de la sécurité en transport scolaire**

Le service de sécurité publique de Châteauguay et le transporteur scolaire Auger ont souligné de belle façon la semaine nationale de la sécurité en transport scolaire en installant un minibus en plein milieu du Centre régional de Châteauguay la semaine dernière. (Photo Agathe)

**TRANSCRIPTIONS D'ENTREVUES**



Le réseau

**caisse, chartier**

Recherches en communications de masse

94 01 27 Page: 1 1630

MONTREAL CKVL 12:00 NOUVELLES

## TRANSPORT SCOLAIRE

**Lecteur:** Nous allons un peu laisser l'économie pour parler de transport scolaire, puisque du 31 janvier au 4 février, l'Association du Transport Écolier du Québec tiendra sa sixième campagne annuelle de sécurité sous le terme: "Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi". Cette campagne, comme les précédentes, met toujours l'accent sur la prévention.

L'Association considère toujours essentiel de continuer d'améliorer les comportements, bien que le bilan de la dernière année soit plus que favorable.

Le président de l'ATEQ, Jean-Pierre Brunet explique.

**Jean-Pierre Brunet:** (président de l'ATEQ) Pour... la...la... la période de 1992-93, on n'a eu aucun accident mortel, il n'y a eu aucun accident impliquant un autobus scolaire et la clientèle de cinq ans, de neuf ans, disons qu'on ... on a pu atteindre cet objectif de... d'objectif zéro de qualité totale... il n'y en a pas eu ... et depuis le début de l'année, et j'espère que ça va continuer jusqu'au mois de juin, nous n'avons aucun accident à déplorer.

3094.01.28 10:42 - NL 1630 PG 163 274753



Le réseau

**caisse, chartier**

Recherches en communications de masse

94 01 27 Page: 1 1630

QUEBEC CJMF-FM 17:30 NOUVELLES

## **CAMPAGNE DE SÉCURITÉ**

**Suzanne Larouche:** Aucun enfant âgé de cinq à neuf ans n'a péri depuis septembre 92 au Québec dans un accident impliquant un autobus scolaire. Forte de ce bilan encourageant, l'Association du transport écolier du Québec tiendra la semaine prochaine sa sixième campagne annuelle de sécurité sous le thème: «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi.»

30

94.01.28 10:19 - RD 1630 PG 57 111274



Le réseau

**caisse, chartier**

Recherches en communications de masse

94 01 27 Page: 1 1630

QUEBEC CBV 08:50 CBV BONJOUR

## CAMPAGNE SÉCURITÉ

Gilles Gosselin: Vous nous parlez de transport scolaire.

Régis Langevin: Ben oui, parce que c'est ce matin à 10h30 au Musée de la civilisation qu'on va lancer la campagne annuelle de sécurité dans le transport scolaire. Euh le thème c'est «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi...» Alors on va en parler énormément au cours des prochaines semaines.

Gosselin: Merci beaucoup Régis.

30

94.01.28 10:10 - RD 1630 PG 63 111273



## CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE

**Animateur:** Michel Lamarche  
**Entrevue:** Jean-Pierre Brunet, président  
Association du transport écolier  
du Québec

**Michel Lamarche:** On lancerait ce matin la sixième campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire. Cette année, le thème est: "Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi". Et pour nous en parler, je rejoins le président de l'Association du transport scolaire du Québec. Monsieur Jean-Pierre Brunet, bonjour!

**J.-Pierre Brunet:** Bonjour Monsieur Lamarche!

**Lamarche:** Monsieur Brunet, d'abord y faut vous féliciter pour les statistiques hein, 92-93 aucun accident impliquant un enfant transporté en autobus scolaire..aucune accident mortel j'entends et euh, depuis le début de la saison 93, encore aucun..un dossier vierge donc, depuis presque deux ans.

**Brunet:** Disons qu'on est très satisfait de nos résultats. On voulait atteindre l'objectif zéro et on l'a atteint en 92-93, espérons que 93-94, on aura la même note.

**Lamarche:** Qu'est-ce qui fait que la situation a changé à ce point-là? Est-ce que c'est tout le remue-ménage qui a été fait autour du rapport du coroner Bouliane et de l'enquête du coroner qui a..qui a fait que les gens soient plus sensibilisés ou...

**Brunet:** Ben je pense que y faut pas se cacher que l'enquête Bouliane a sensibilisé beaucoup les gens... Euh, y a eu une concertation du milieu aussi dans le transport scolaire qui a fait qui..que les gens ont été..se sont impliqués davantage -- je pense, entre autres, aux commissions scolaires avec tout le..la refonte des circuits, des parcours qui ont été refaits -- et euh, ça, ça nous a permis d'éliminer les traverses au niveau des auto..des étudiants. Écoutez euh...

**Lamarche:** Est-ce qui en reste encore? Oui?

**Brunet:** Y en reste encore malheureusement, y a certains circuits que veut, veut pas, qui sont trop longs



ou qu'on ne peut pas revenir... Y en reste encore sauf que on passe de...d'un chiffre de 160 000 étudiants qui traversaient matin et soir en avant de l'autobus au début de l'enquête Bouliane pour arriver euh, je vous dirais approximatif là y a 18 000 jeunes à l'heure actuelle qui traversent encore. C'est un résultat là plus que satisfaisant de la part de nos commissions scolaires d'avoir refait les parcours.

**Lamarche:** A l'époque Monsieur Brunet, le comité interministériel sur le transport scolaire recommandait que bon...dans des cas où on est pas capable d'éliminer les traverses, qu'on instaure au moins un système d'accompagnateur, est-ce que ç'a été fait dans tous les cas ou si encore là, y a des chauffeurs qui sont seuls?

**Brunet:** Y a encore des chauffeurs qui sont seuls. Y a des commissions scolaires, la CECM à Montréal qui, eux autres, ont mis des brigadiers sur tous leurs circuits. D'autres commissions scolaires dépendamment de la clientèle visée, je peux référer, entre autres, la commission scolaire Saint-Jérôme qui pour les élèves de maternelle sur la plupart de leurs circuits ont mis des accompagnateurs. Y a dans d'autres régions aussi qui ont si vous voulez l'engagement au niveau des...des brigadiers scolaires, mais encore là, y en a quelques circuits qui en a pas de brigades scolaires pour les jeunes..la traverse des jeunes parce que y en a 18 000, mais euh, ces circuits-là ont été refaits et c'est souvent des circuits à plus faible taux de risques d'accident pour des régions là où c'est..tu sais, y a moins de circulation ou que les trajets..on peut prendre plus notre temps pour les faire. Je pense dans l'ensemble, c'est un bilan positif cette opération-là.

**Lamarche:** Parlons de la campagne de sensibilisation de cette année qui commence bon, presque aujourd'hui disons..on le..on le verra plus la semaine prochaine par la diffusion de toutes sortes publicitaires, est-ce que y a des messages qui s'adressent encore cette année aux automobilistes? Est-ce que a encore des automobilistes qui euh, sont imprudents avec le transport scolaire?

**Brunet:** Ah, c'est évident que y en a encore beaucoup d'automobilistes qui sont imprudents, qui passent sur nos cligno..sur nos signaux clignotants, ça existe... Par contre, je peux vous dire que depuis qu'on fait notre campagne -- c'est la sixième -- et euh, on a une amélioration à chaque année. Y en a toujours trop, mais je peux vous dire qu'on a une bonne amélioration cette année des automobilistes et les gens sont plus sensibles à..au transport scolaire. Est-ce que c'est dû à l'enquête



Bouliane ou à nos six ans de campagne? J'ose espérer que c'est nos six ans de campagne... Mais euh, nos automobilistes font de plus en plus attention et je me permets de leur donner un petit coup de chapeau aujourd'hui là-dessus.

**Lamarche:** Monsieur Brunet, qu'est-ce qui arrive quand on arrête un automobiliste là, est-ce qu'on est-ce qu'on peut vérifier si c'est dû à la distraction ou à une méconnaissance des..des règlements?

**Brunet:** Plus souvent que autrement, c'est dû à une distraction, une distraction euh, le matin quand on part de chez-nous, les gens sont tellement habitués de voir l'autobus jaune et noir qui circule, les gens..ça devient un automatisme et les gens passent sur les signaux clignotants. Vous savez que les amendes sont élevées, on parle de 200 \$, neuf points de démérite, c'est énorme.... Mais c'est plus souvent une distraction que tout simplement un côté très volontaire de dire: bon ben, je passe parce que c'est trop long ou euh, je suis tanné pis je passe.... C'est plus une distraction de nos automobilistes....

**Lamarche:** Et ça, y a pas grand-chose qu'on peut faire contre ça?

**Brunet:** Et une des plus belles preuves, c'est que contrairement à ce qu'on vivait avant où on avait beaucoup plus sur les grandes artères, les grandes routes, c'est maintenant plus dans des domaines résidentiels, domiciliaires où les gens partent de chez-eux puis passent sur nos clignotants.

**Lamarche:** Des parcours urbains donc.

**Brunet:** C'est ça.

**Lamarche:** Cette année bon, y a le volet éducation également, alors vous allez cibler cette année particulièrement les enfants de cinq ans à neuf ans pourquoi?

**Brunet:** Ben disons que statistiquement euh, ces enfants-là sont toujours euh, les..les jeunes les plus susceptibles ou les plus imprévisibles. On peut pas euh..le comportement d'un enfant de cinq à neuf ans, on sait jamais si y va faire marche arrière euh, courir après l'autobus euh, oublier et revenir..c'est..c'est ces gens-là qu'on veut cibler. D'ailleurs les statistiques démontrent que c'est la clientèle cible, l'enquête de M. Bouliane était directement reliée sur les cinq ans, neuf ans... Nous, on a dit: "Ça fait deux ans que notre campagne est axée sur cette clientèle-là". Notre thème cette année,



Le réseau

**caisse, chartier**

Recherches en communications de masse

94 01 27 Page: 4

QUEBEC CBV 16:11 QUEBEC EXPRESS

c'est: "Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi". On a fait nos affiches de façon à ce que les jeunes peuvent voir les dix grands pas qui doivent faire pour que le chauffeur puisse les voir, que l'automobile qui s'en vient puisse aussi s'apercevoir qui a un mouvement là qui se fait d'un jeune et euh, c'est cette clientèle-là qu'on veut cibler. Les vidéos produits par la Société d'assurance automobile vise aussi cette clientèle-là, il y a un volet pour le niveau secondaire, mais nous, on veut faire vraiment notre prévention vis-à-vis nos tout petits de cinq ans à neuf ans.

**Lamarche:** Alors, un rappel aux automobilistes d'être prudents quand ils voient un autobus scolaire. Jean-Pierre Brunet, président de l'Association du transport écolier du Québec, merci beaucoup!

**Brunet:** Merci!

**Lamarche:** Au revoir!

**Brunet:** Au revoir Monsieur Lamarche!

**Lamarche:** Et juste un rappel pour vous signaler comment c'est important le transport scolaire, on transporte chaque jours 650 000 étudiants, c'est-à-dire 66 pour 100 du pourcentage d'élèves inscrits dans les écoles... Y a à peu près une dizaine de milliers d'autobus, 9700 pour être très exact, qui effectuent chacun un kilométrage euh, de 100 km par jour et euh, on consacre à ce budget 400 millions \$.

30

94.01.28 14:05 - R 1630 PG 1284 111281



## TRANSPORTEURS SCOLAIRES: FICHE SANS TACHE POUR 92-93

**Paul Ouellet:** Les transporteurs scolaires ont de quoi se réjouir! Ils ont une fiche sans tâche pour l'année scolaire 92-93, aucun accident mortel impliquant un véhicule scolaire n'a été signalé, c'est ce que faisait remarquer ce matin, le président de l'Association du transport écolier du Québec, Jean-Pierre Brunet, à l'occasion du lancement de la campagne de sécurité dans le transport scolaire du 31 janvier au 4 février. Cette campagne, qui débutera lundi sous le thème: "Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi", visera plus particulièrement à sensibiliser les élèves de cinq à neuf ans du primaire, qui d'après les statistiques, demeurent ceux qui sont les plus susceptibles d'être victimes d'un accident impliquant un autobus scolaire, d'ailleurs comme le précise M. Brunet.

**J.-Pierre Brunet:** (président, Association du transport scolaire du Québec) Selon les statistiques, selon ce qui est mentionné aussi par l'enquête Bouliane, je pense qu'il faut pas se cacher de ça, les statistiques dénotent que c'est la clientèle cible, la clientèle la plus susceptible d'avoir un accident, c'est ces jeunes-là... C'est une clientèle imprévisible euh, on peut pas savoir qu'est-ce qui se passe dans l'tête d'un enfant: y peut aussi bien faire marche arrière euh, courir, glisser et c'est ces clientèles-là, qui selon les statistiques, qui sont le plus visées... Fait que nous euh, ça fait deux ans que notre campagne est axée sur la clientèle cinq ans et neuf ans...

30

94.01.28 14:20 - R 1630 PG 237 111283



Le réseau

**caisse, chartier**

Recherches en communications de masse

94 01 27 Page: 1 1630

QUEBEC CFCM-TV 18:00 LE TVA EDITION QUEBEC

TVA -

## **CHAUFFEURS D'AUTOBUS SCOLAIRES MÉCONTENTIS CES JOURS-CI...**

**Pierre Jobin:** Les chauffeurs d'autobus scolaires ne sont pas très de bonne humeur ces temps-ci! C'est que le ministère des Transports les oblige à suivre un cours pour améliorer la sécurité des enfants... Ce qui les agace c'est qu'ils doivent payer de leurs poches et aussi suivre un cours sur la psychologie de l'enfant.

**Nancy Desjardins:** Depuis la mi-janvier, le ministère des Transports renvoie les 10 000 conducteurs d'autobus scolaires du Québec sur les bancs de l'école. Un programme de formation où on étudie la psychologie de l'enfant leur est maintenant imposé. En cinq sessions de trois heures chacune, ils devront comprendre les comportements des 650 000 élèves qu'ils transportent quotidiennement.

**Gordon Smith:** (directeur, Transport terrestre des personnes, ministère des Transports) Qu'il doit donc bien comprendre ces comportements-là s'il veut être efficace auprès de...des jeunes et pouvoir être en mesure de prévenir les accidents.

**Desjardins:** De 1988 à 1992, six enfants ont été tués au Québec et 373 ont été blessés dans des accidents impliquant des autobus scolaires. D'ailleurs, 400 millions de dollars sont injectés chaque année pour le transport scolaire.

(chanson)

**Desjardins:** Pour sensibiliser la population, des publicités choc comme celles-ci sont diffusées. Malgré les protestations, le ministère a non seulement imposé ces cours, mais demande aux conducteurs d'en défrayer les coûts de 100 \$.

**Lyne Therrien:** (conductrice de cinq ans d'expérience) C'est plutôt choquant plus que d'autres choses là parce que c'est nous autres qui le déboursent en plus.

**Chauffeur:** C'est ça qui est écoeurant, hein, on devrait pas payer toujours si euh, hein...

**Normand Rochette:** (conducteur de douze ans d'expérience) Je suis apte avec mes douze ans d'expérience, je ne pense pas d'en apprendre beaucoup plus...

**Chauffeur:** C'est rendu que ça nous coûte la



Le réseau

**caisse, chartier**

Recherches en communications de masse

94 01 27 Page: 2

QUEBEC CFCM-TV 18:00 LE TVA EDITION QUEBEC

moitié de nos paies pour avoir droit de conduire... On va être mieux de lâcher...

**Desjardins:** Qu'on soit d'accord ou non avec ces cours, les conducteurs n'ont pas le choix... Même qu'en 95, ceux qui ne présenteront pas leur certificat aux policiers devront même payer jusqu'à 600 \$ d'amendes. Nancy Desjardins, TVA, à Québec.

30

94.01.28 14:42 - R 1630 PG 347 111285

MONTRÉAL • QUÉBEC • HULL • CHICOUTIMI • BAIE-COMEAU • GASPÉ • RIMOUSKI • ROUYN • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES  
OTTAWA • TORONTO • HALIFAX • VANCOUVER • EDMONTON • CALGARY • WINNIPEG • REGINA • CHARLOTTETOWN • MONCTON • ST. JOHN'S



Le réseau

**caisse, chartier**

Recherches en communications de masse

94 01 28 Page: 1 1630

TVA 6:37 SALUT BONJOUR

## **COURS OBLIGATOIRES POUR LES CHAUFFEURS D'AUTOBUS SCOLAIRE**

**Animateur:** Guy Mongrain  
**Reporter:** Solange Morency

**Guy Mongrain:** (animateur) Formation pour les chauffeurs d'autobus scolaire.

**Solange Morency:** (reporter) Ca c'est dans la foulée des recommandations du coroner Boulianne. Les chauffeurs d'autobus scolaire du Québec sont tenus depuis la mi-janvier de suivre des cours. Alors ils retournent sur les bancs d'écoles. Quinze heures de cours sur la psychologie de l'enfant dans le but d'améliorer la sécurité. Et non seulement ces heures de cours sont elles imposées mais en plus les chauffeurs doivent payer le cours. Alors c'est 100 \$ ...

**Mongrain:** Ah!

**Morency:** ...et, heu, inutile de dire que la mesure n'est pas très populaire chez les chauffeurs d'autobus scolaire qui comptent plusieurs années de service.

**Mongrain:** J'imagine. Merci bien Solange.

**Morency:** A tantôt.

**Mongrain:** A plus tard.

30

94.01.31 14:53 - PL 1630 PG 135 274882



Le réseau

**caisse, chartier**

Recherches en communications de masses

94 01 28 Page: 1 1630

QUEBEC CKRL-FM 17:30 INFOS 30

## **FICHE SANS TACHE**

**Denis Asselin:** Les transporteurs scolaires ont de quoi se réjouir: ils ont une fiche sans tache pour l'année 1992-93. Aucun accident mortel impliquant un autobus scolaire n'a été signalé. C'est ce qu'a fait remarquer hier le président de l'Association du transport écolier du Québec, M. Jean-Pierre Brunet, à l'occasion du lancement de la campagne de sécurité dans les transports scolaires qui se déroulera la semaine prochaine, soit du 31 janvier au 4 février. Cette campagne qui débutera lundi sous le thème «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi», visera plus particulièrement à sensibiliser les élèves de cinq à neuf ans du primaire qui, d'après les statistiques, demeurent ceux qui sont le plus susceptibles d'être victimes d'un accident impliquant un autobus scolaire, comme le précise M. Brunet.

**Jean-Pierre Brunet:** Selon les statistiques, selon ce qui est mentionné aussi par l'enquête Bouliane, je pense qu'il faut pas se cacher de d'ça, les statistiques dénotent que c'est la clientèle-cible, la clientèle la plus susceptible d'avoir un accident, c'est ces jeunes-là. C'est une clientèle imprévisible, on peut pas savoir qu'est-ce qui se passe dans tête d'un enfant; y peut aussi bien faire marche arrière, courir, glisser et c'est ces clientèles-là, selon les statistiques qui sont le plus visées. Faque nous, ça fait deux ans que notre campagne est axée sur la clientèle cinq ans et neuf ans.

30

94.01.31 16:16 - RD 1630 PG 22S 111317



Le réseau

**caisse, chartier**

Recherches en communications de masse

94 01 31 Page: 1 1630

MONTREAL CJMS 19:00 NOUVELLES

## **LE CORONER BOULIANE CONTREDIT LES CHIFFRES DE LA SAAQ**

**Lecteur:** Le coroner Marc-André Bouliane contredit les chiffres avancés par la Société d'assurance automobile du Québec sur le nombre d'écoliers qui ont trouvé la mort dans des accidents impliquant des autobus scolaires. Selon lui, deux fois plus d'enfants sont morts au Québec écrasés sous les roues d'autobus entre 1988 et 1992 que les statistiques publiées par la Société.

**Anne Girard:** (reporter) Selon la SAAQ, six écoliers, âgés entre cinq et dix-sept ans, sont morts entre 1988 et 92 des suites d'accidents impliquant un autobus scolaire. Des chiffres que rectifie le coroner Marc-André Bouliane.

**Marc-A. Bouliane:** (coroner) Malheureusement, c'est nous qui ramassons les corps, et nous avons, au lieu de six que la Société d'assurance automobile, nous en avons quatorze pour la même période.

**Girard:** Me Bouliane ne veut cependant pas déclencher une guerre de chiffres. C'est qu'il regrette qu'on tarde encore à appliquer les plus simples de ses recommandations, dont l'abolition des traverses.

**Bouliane:** Quand on dit là au lancement de la campagne qu'il y avait juste 18 000 enfants qui traversaient devant un autobus scolaire, moi, je dis il y en a encore 18 000.

**Girard:** Marc-André Bouliane se réjouit que des commissions scolaires aient mis de l'avant ses recommandations. Mais le gouvernement doit obliger les récalcitrantes à agir, indique le coroner, qui dénonce une situation à Saint-Pierre-de-Montmagny.

**Bouliane:** C'est une quinzaine d'enfants âgés de cinq et six ans qui traversent la route 132 tous les matins, tous les midis, tous les après-midis. La limite de vitesse qui est...qui est respectée là-bas, c'est 116, 120 kilomètres/heure. Et les parents se plaignent à la commission scolaire, puis il n'y a rien qui se fait.

**Girard:** Le coroner ne s'explique pas qu'à cet endroit, les traverses aient été éliminées durant son enquête et que, sitôt l'enquête terminée, l'ancienne formule soit revenue en vigueur. Anne Girard, Radiomutuel, Québec.

30

94.02.04 19:18 - rx 1630 X 315 275314



Le réseau

**caisse, chartier**

Recherches en communications de masse

94 01 31 Page: 1 1630

QUEBEC CKMI-TV 19:00 INSIDE QUEBEC

## **SAAQ: CRITICIZED BY ACCESS TO INFORMATION COMMISSION**

**Karen Macdonald:** The Quebec Automobile Insurance Board and coroner Marc-André Bouliane are at odds. First, the SAAQ has been criticized by the Access to Information Commission for releasing personal information about Bouliane to the public. The news that his driver's licence had been suspended was made public by the SAAQ last year. On the other side, the coroner has accused SAAQ of publishing incorrect statistics on the number of fatal accidents in the school transportation world.

30

94.02.04 19:42 - HR 1630 RG 83 275352



Le réseau

**caisse, chartier**

Recherches en communications de masse

94 01 31 Page: 1 1630

QUEBEC CFQM-TV 18:00 LE TVA EDITION QUEBEC

TVA

## NOUVELLE QUERELLE ENTRE LA SAAQ ET LE CORONER BOULIANNE

**Pierre Jobin:** La Société d'assurance automobile du Québec et le coroner Marc-André Boulianne sont encore à couteaux tirés. D'abord la SAAQ a été blâmée par la loi d'accès à l'information pour avoir rendu public des détails personnels sur la suspension du permis du coroner Boulianne. Et puis de son côté, le coroner accuse la SAAQ de publier des chiffres erronés sur les accidents mortels dans le monde du transport scolaire.

**Michel Johnson:** La Société d'assurance automobile affirme qu'entre 88 et 92 6 jeunes ont perdu la vie dans des accidents impliquant un autobus scolaire. Erreur affirme Marc-André Boulianne. Le coroner qui a enquêté sur le sujet en dénombre 14. Le nombre de décès diffère pour 3 années. En 88, le coroner Boulianne déplore 4 décès, la SAAQ, un seul. En 91, l'écart est encore plus grand, il est de 4. Et en 92, la différence est de un.

**Marc-A. Boulianne:** Ils étaient présents, y ont entendu les 29 parents qui sont venus témoigner, décrire les circonstances dans laquelle leurs enfants étaient décédés, c'était entre 5 ans et 7 ans, en tout cas, exactement là, raconter les circonstances dont ils ont retenu les critères pour leur tableau pis on dirait qu'à quelque part dans les chiffres, dans les machines, ces gens-là se soient perdus.

**Johnson:** La SAAQ se défend de fausser les chiffres pour vouloir améliorer son dossier. On explique la différence dans les chiffres par le fait que l'on doit se fier à des rapports de tiers personnes pour dresser les statistiques.

**Daniel Gagnon:** (porte-parole SAAQ) On a une base de collecte de données qui est le rapport d'accident, le rapport d'accident qui est complété par les Services policiers du Québec, transmis par les services policiers du Québec, c'est obligatoire...

**Johnson:** Y avait 8 rapports d'accident qui sont incomplets?

**Gagnon:** Sont soit incomplets, soit qu'y a pas mention d'autobus.

**Johnson:** Les divergences entre le coroner et la société ne datent pas d'hier. En mai, le coroner a été accusé d'avoir conduit sans permis de conduire. La SAAQ



Le réseau

**caisse, chartier**

Recherches en communications de masse

94 01 31 Page: 2

QUEBEC CFCM-TV 18:00 LE TVA EDITION QUEBEC

avait alors révélé des informations de son dossier aux médias. Aujourd'hui la Commission d'accès à l'information réprimande la société.

**Boulianne:** Ça se répare pas ça, sauf peut-être par le travail que je continue à faire et d'autres enquêtes que je tiendrai.

**Johnson:** Le coroner Boulianne étudie présentement la possibilité de poursuite contre la SAAQ, une question de principe dit-il car il verserait tous les dédommagements monétaires à des oeuvres venant en aide aux jeunes. Michel Johnson, TVA Québec.

30

94.02.07 13:34 - np 1630 RG 424 111489



## LA FORMATION DES CHAUFFEURS D'AUTOBUS PREOCCUPE

**Lectrice:** La formation des chauffeurs d'autobus est l'une des recommandations mises de l'avant... à l'avant plan par le coroner Marc-André Boulianne suite à son enquête sur le transport scolaire. La formation est donc au coeur des préoccupations en cette de prévention. Et Luc Larochelle, vous allez nous expliquer qu'elle prend diverses formes et peut parfois donner des résultats fort discutables.

**Luc Larochelle:** (reporter) D'ici 1995 tous les chauffeurs d'autobus scolaire devront avoir suivi un cours de formation. Or l'obstacle numéro un qu'on rencontre actuellement c'est à savoir qui va payer les 100 quelques dollars pour cette session de formation. A Coaticook seulement deux des 40 chauffeurs de la compagnie Scobus ont accepté de défrayer les coûts d'inscription. Les autres exigent que l'employeur acquitte la facture. Le président du syndicat, Normand Coulombe:

**Normand Coulombe:** (président du syndicat des chauffeurs de la compagnie Scobus à Coaticook) C'est que nous on a pour son dire qu'on est prêt à les suivre, on veut se perfectionner comme demande la compagnie, le gouvernement mais on veut pas sortir aucune cent de nos poches pour défrayer en plus.

**Larochelle:** La politique n'a pas été établie chez tous les transporteurs mais à ce stade-ci les compagnies privées estiment que c'est la responsabilité du chauffeur de payer ses cours de formation. Dans le secteur public, bien vous savez que la réalité est souvent différente. Ce sont souvent les conventions collectives qui fixent l'obligation de l'employeur en terme de formation. Or aujourd'hui les cinq chauffeurs syndiqués, de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, avaient droit à des cours privés de conduite sur glace. Là où il y aura un peu d'étonnement ça sera quand vous apprendrez que des chauffeurs d'autobus conduisaient aujourd'hui une voiture mais, d'autant plus, à propulsion avant. Alors rien à voir avec les véhicules scolaires qui sont à propulsion arrière. Et l'entraîneur, Jacques Denis de la compagnie Tecnic, a tenté tant bien que mal de justifier l'impact de tout ça.

conduite  
d'été



## **LA SAAQ ACCUSEE DE PUBLIER DES CHIFFRES ERRONES**

**Lecteur:** Le coroner Marc-André Bouliane et la Société d'assurance automobile du Québec sont à couteaux tirés. Le coroner accuse la SAAQ de publier des chiffres erronés concernant les décès dans le transport scolaire.

Puis, de son côté, la Société d'assurance automobile s'est fait taper sur les doigts par la Commission d'accès à l'information pour avoir divulgué des détails personnels sur la suspension de permis du coroner Bouliane.

**Michel Johnson:**

**Michel Johnson:** (reporter) La Société d'assurance automobile affirme qu'entre 88 et 92, six jeunes ont perdu la vie dans des accidents impliquant un autobus scolaire. Erreur! affirme Marc-André Bouliane. Le coroner, qui a enquêté sur le sujet, en dénombre quatorze. Le nombre des décès diffère pour trois années. En 88, le coroner Bouliane déplore quatre décès. La SAAQ, un seul. En 91, l'écart est encore plus grand: il est de quatre. Et, en 92, la différence est de un.

**Marc-André Bouliane:** (coroner) Ils étaient présents, ils ont entendu les vingt-neuf parents qui sont venus témoigner et décrire les circonstances dans lesquelles leurs enfants étaient décédés - c'était entre cinq ans et sept ans -, en tout cas, exactement leur raconter les circonstances dont ils ont retenu les critères pour leurs tableaux. Puis qu'on dirait qu'à quelque part, dans les chiffres ou dans les machines, ces...ces gens-là se soient perdus.

**Johnson:** La SAAQ se défend de fausser les chiffres pour vouloir améliorer son dossier. On explique la différence dans les chiffres par le fait que l'on doit se fier à des rapports de tierces personnes pour dresser les statistiques.

**Daniel Gagnon:** (porte-parole de la SAAQ) Et on a une base de collecte de données, qui est le rapport d'accident, un rapport d'accident complété par les services policiers du Québec, transmis par les services policiers du Québec. C'est obligatoire, ils le font systématiquement...

**Johnson:** Ce qui veut dire qu'il y a huit rapports d'accident qui sont incomplets?



Le réseau

**caisse, chartier**

Recherches en communications de masse

94 01 31 Page: 2

TVA 23:00 LE TVA. EDITION RESEAU

**Gagnon:** Bien, soit incom...

**Johnson:** Qui sont commencés...

**Gagnon:** Qui sont soit incomplets, soit qu'ils ne font pas mention d'autobus.

**Johnson:** Les divergences entre le coroner et la Société ne date pas d'hier. En mai, le coroner a été accusé d'avoir conduit sans permis de conduire. La SAAQ avait alors révélé des informations de son dossier aux médias. Aujourd'hui, la Commission d'accès à l'information réprimande la Société.

**Bouliane:** Ça ne se répare pas ça, sauf par peut-être mon travail que je continue à faire et d'autres enquêtes que je tiendrai là.

**Johnson:** Le coroner Bouliane étudie présentement la possibilité de poursuites contre la SAAQ. Une question de principe, dit-il, car il verserait tous les dédommagements monétaires à des oeuvres venant en aide aux jeunes. Michel Johnson, TVA, Québec.

30

94.02.02 07:27 - MP 1630 RG 453 275051



Le réseau

**caisse, chartier**

Recherches en communications de masse

94 02 01 Page: 1 1630

QUEBEC CJRP 7:00 NOUVELLES

## **CHIFFRES ERRONÉS A LA SAAQ SELON LE CORONER BOULIANNE**

**Pierre Turgeon:** Et le nombre d'écoliers morts dans des accidents impliquant des autobus scolaires au Québec entre 88 et 92 est 2 fois plus élevé que les statistiques qui sont avancées par la SAAQ, la Société de l'assurance automobile du Québec.

**J.-F. Guérin:** Dans sa campagne de sécurité, évidemment, de la SAAQ, le bureau du coroner corrige les chiffres afin d'illustrer réellement l'urgence d'agir.

**Anne Girard:** (reporter) Selon la SAAQ, 6 écoliers âgés entre 5 et 17 ans sont morts entre 1988 et 92 des suites d'accidents impliquant un autobus scolaire. Des chiffres que rectifie le coroner Marc-André Boulianne.

**M.-A. Boulianne:** Malheureusement c'est nous qui ramassons l'écart et nous avons, au lieu de 6 que la Société d'assurance automobile mentionne, nous en avons 14 pour la même période.

**Girard:** Me Boulianne ne veut cependant pas déclencher une guerre de chiffres, ce qu'il regrette: qu'on tarde encore à appliquer les plus simples de ses recommandations dont l'abolition des traverses.

**Boulianne:** Quand on a dit au lancement de la campagne qu'il y avait juste 18 000 enfants qui traversaient devant un autobus scolaire, moi je dis qu'il y en a encore 18 000.

**Girard:** Marc-André Boulianne se réjouit que des commissions aient mis de l'avant ses recommandations mais le gouvernement doit obliger les récalcitrantes à agir indique le coroner qui dénonce une situation à St-Pierre de Montmagny.

**Boulianne:** C'est une quinzaine d'enfants âgés de 5 et 6 ans qui traversent la route 132 tous les matins, tous les midis, tous les après-midis. La limite de vitesse qui est respectée là-bas, c'est 116, 120 kilomètres heure et les parents se plaignent à la commission scolaire pis y a rien qui se fait.

**Girard:** Le coroner ne s'explique pas qu'à cet endroit, les traverses aient été éliminées durant son enquête et que sitôt l'enquête terminée, l'ancienne formule soit revenue en vigueur. Anne Girard, Radiomutuel Québec.

30

94.02.07 12:48 - np 1630 RG 320 111484



Le réseau

**caisse, chartier**

Recherches en communications de masse

94 02 01 Page: 1 1630

TVA 08:45 SALUT, BONJOUR

## **BOULIANE ET RAAQ VS NOMBRE DE DÉCES EN TRANSPORT SCOLAIRE**

**Guy Mongrain:** Et en terminant Benoit, le coroner Bouliane refait surface...la manchette?

**Benoit Johnson:** Oui, je crois que Solange peut nous en parler plus en détails. C'est que le coroner Bouliane, vous savez, a des démêlés avec la Société d'auto du Québec au niveau de statistiques si je ne me trompe pas Solange n'est-ce pas?

**Solange Morency:** Oui Benoit, enfin y a deux points. Y a le...la société d'abord qui a été blâmée pour avoir donné et rendu public des renseignements personnels sur la suspension du permis de conduire du coroner l'an dernier...

**Johnson:** Oui...

**Morency:** Le coroner à ce sujet-là envisage d'ailleurs la possibilité de poursuivre la société et l'autre point, c'est le tableau que l'on voit. Y a une discordance entre les statistiques sur les décès dans le transport scolaire...scolaire données par la Société d'assurance automobile et les chiffres du coroner Bouliane, en fait, une différence de huit décès d'enfants au cours des trois dernières années. Alors qui dit vrai?

**Mongrain:** Toujours la même question qu'on se pose...

**Johnson:** ..voir que M. Bouliane s'y est penché longtemps, lui, sur ces accidents d'autobus...

**Mongrain:** Et comment!

30

94.02.07 13:30 - lt 1630 RG 197 111487

## **ANNEXES**

1. Communiqué émis par le MTQ
2. Page frontispice d'un cahier joint à The Gazette
3. Deux communiqués dont la source est l'ATEQ



Q-323

## **LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS COLLABORE ACTIVEMENT À LA CAMPAGNE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE**

Québec, le 27 janvier 1994 - Le ministère des Transports est heureux de participer, pour une sixième année consécutive, à la campagne de sécurité dans le transport scolaire organisée par l'Association du transport écolier du Québec. Le thème de cette campagne, «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi», cadre avec les préoccupations du Ministère, qui sont, notamment, de sensibiliser les enfants de la maternelle et du primaire à leur sécurité, aussi bien à l'intérieur qu'autour des autobus, ainsi qu'au moment d'y monter et d'en descendre.

Le ministère des Transports investit chaque année un montant de 50 000 \$ dans l'organisation de cet événement d'envergure provinciale. Cette contribution constitue l'un des multiples gestes posés par le Ministère en matière de sécurité routière pour répondre de façon adéquate aux besoins d'information dans le secteur du transport scolaire.

Parallèlement, le Ministère prend toutes les mesures jugées nécessaires pour accroître la sécurité du transport des écoliers. Ainsi, en 1993, la clé de l'action du Ministère a été la formation; celle des conducteurs et des conductrices d'autobus, ainsi que celle des régisseurs, c'est-à-dire des responsables du transport scolaire dans les commissions scolaires. En effet, les 10 000 conducteurs et conductrices devront avoir suivi, d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 1995, un programme de formation portant sur les connaissances et les habiletés à acquérir afin d'assurer une sécurité maximale aux élèves. Il s'agit d'un programme unique en Amérique du Nord qui a débuté à la mi-janvier et qui sera donné dans toutes les régions du Québec. Il met l'accent sur le comportement de l'élève et sur le rôle essentiel du conducteur ou de la conductrice. Il s'intitule : «Un métier unique».

Quant au deuxième élément de formation, qui est le perfectionnement des régisseurs, le ministère des Transports a participé à l'élaboration d'un cours organisé par la Fédération des commissions scolaires du Québec sur la planification de trajets sécuritaires, la psychologie de l'enfant et l'environnement réglementaire. Dès le 22 avril 1993, tous les régisseurs avaient reçu la formation ainsi que la documentation complète leur permettant, entre autres choses, de modifier les parcours de façon à éviter aux élèves d'avoir à traverser devant l'autobus; le nombre de traverses a donc été limité le plus possible.

En 1994, en plus d'assurer la continuité de ces projets, le ministère des Transports verra, en collaboration avec la SAAQ, à finaliser la révision du Règlement sur les véhicules automobiles affectés au transport des écoliers. À cet effet, une consultation des principaux partenaires du Ministère est prévue pour les prochains mois.

Toutes ces mesures visent à atteindre un seul but : protéger ce qui est le plus précieux pour nous tous, la vie de nos enfants. La campagne de sécurité dans le transport scolaire est un élément fort important pour y arriver. Le ministère des Transports est heureux de s'associer au travail qu'accomplit l'Association du transport écolier du Québec à cette période-ci de l'année, où les risques sont plus élevés en raison des conditions climatiques difficiles, à un moment donc où la sensibilisation du public à la sécurité est encore plus importante.

- 30 -

SOURCE: Monique Larochelle  
Direction des communications  
(418) 644-7289



# SÉCURITÉ EN TRANSPORT SCOLAIRE

CAHIER DISPONIBLE A LA DIRECTION  
DES COMMUNICATIONS - TRANSPORTS  
QUEBEC ( 1 exemplaire )

The Gazette  
SERVICES ÉDUCATIFS



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Du 31 janvier au 4 février 1994

### CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE

Ville de Vanier, le 27 janvier 1994. Sous la présidence d'honneur du président de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), M. Jean-Pierre Brunet, se tiendra du 31 janvier au 4 février 1994 la 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire.

Année après année, l'objectif de cette campagne d'information est de sensibiliser la population en général à redoubler de prudence et de vigilance en ce qui a trait au transport scolaire.

Cependant, le principal public-cible des transporteurs d'écoliers demeure les enfants pour qui le danger potentiel se situe aux abords des véhicules et plus particulièrement lorsqu'ils en descendent. À ce sujet, le thème «**Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!**» des affiches distribuées dans toutes les écoles de la province est très éloquent.

Tout au long de cette semaine de sensibilisation à la sécurité dans le transport scolaire, les transporteurs membres de l'ATEQ organiseront des activités spécifiques à leur région et à leurs besoins en collaboration avec les commissions scolaires. Plus d'un demi-million d'autocollants au thème plus personnalisé «**Quand je descends de l'autobus, je m'éloigne!**» seront alors distribués parmi tous les écoliers du primaire de la province.



ATEQ  
Association du transport  
écolier du Québec

 Transports  
Québec

 SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE  
AUTOMOBILE DU QUÉBEC



Par ailleurs, afin d'amener les jeunes de 5 à 9 ans à adopter un comportement plus sécuritaire aux abords et à l'intérieur des autobus scolaires, une nouvelle cassette vidéo, produite par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), sera disponible pour les transporteurs et les intervenants du domaine du transport scolaire.

De plus, l'ATEQ s'est associée à la compagnie AXA Assurances afin de diffuser des messages publicitaires sur la sécurité dans le transport écolier sur les ondes de différentes stations radiophoniques à travers la province.

La 6<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire est une initiative de l'ATEQ en concertation avec le ministère des Transports du Québec, la Société de l'assurance automobile du Québec et la compagnie AXA Assurances.

—30—

Source: Ubald Gauthier et Hélène Roy  
ATEQ  
325, rue Marais, bur. 212  
Ville de Vanier (Québec)  
G1M 3S3  
Tél: (418) 688-4633  
Fax: (418) 688-4337



COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Campagne de sécurité dans le transport scolaire

LES TRANSPORTEURS VOUS DISENT: PRUDENCE

Ville de Vanier, le 27 janvier 1994. Les enfants, de par leur nature, sont susceptibles d'être distraits et d'oublier les règles élémentaires de sécurité. C'est pourquoi les transporteurs membres de l'ATEQ profiteront de la campagne de sécurité dans le transport écolier pour demander aux parents de rappeler constamment à leurs enfants les principales règles de sécurité à observer comme de s'éloigner du véhicule lorsqu'ils en descendent, d'attendre le véhicule sur le trottoir ou l'accotement sans se bousculer, etc. Cette 6<sup>e</sup> campagne de sécurité se tiendra du 31 janvier au 4 février 1994 sous le thème «Quand tu descends de l'autobus, éloigne-toi!»

Les transporteurs d'écoliers demanderont également aux automobilistes d'être extrêmement prudents et vigilants lorsqu'ils croisent ou suivent un véhicule scolaire. Un mouvement d'impatience ou une distraction peuvent avoir de graves conséquences.

Au cours des 18 derniers mois, aucun accident mortel n'est venu ternir le bilan routier des transporteurs d'écoliers de la province. Aussi, le transport scolaire est un transport sécuritaire et doit le demeurer.

Pour cela, il faut que parents, transporteurs, automobilistes ainsi que tous les intervenants du domaine du transport scolaire unissent leurs efforts afin de prévenir les accidents, et ce non seulement durant cette semaine de sensibilisation, mais tout au long de l'année.

Source: Ubald Gauthier et Hélène Roy  
ATEQ  
Tél: (418) 688-4633  
Fax: (418) 688-4337



ATEQ  
Association du transport  
écolier du Québec

Transports  
Québec

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE  
AUTOMOBILE DU QUÉBEC

AXA  
ASSURANCES

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 056 082